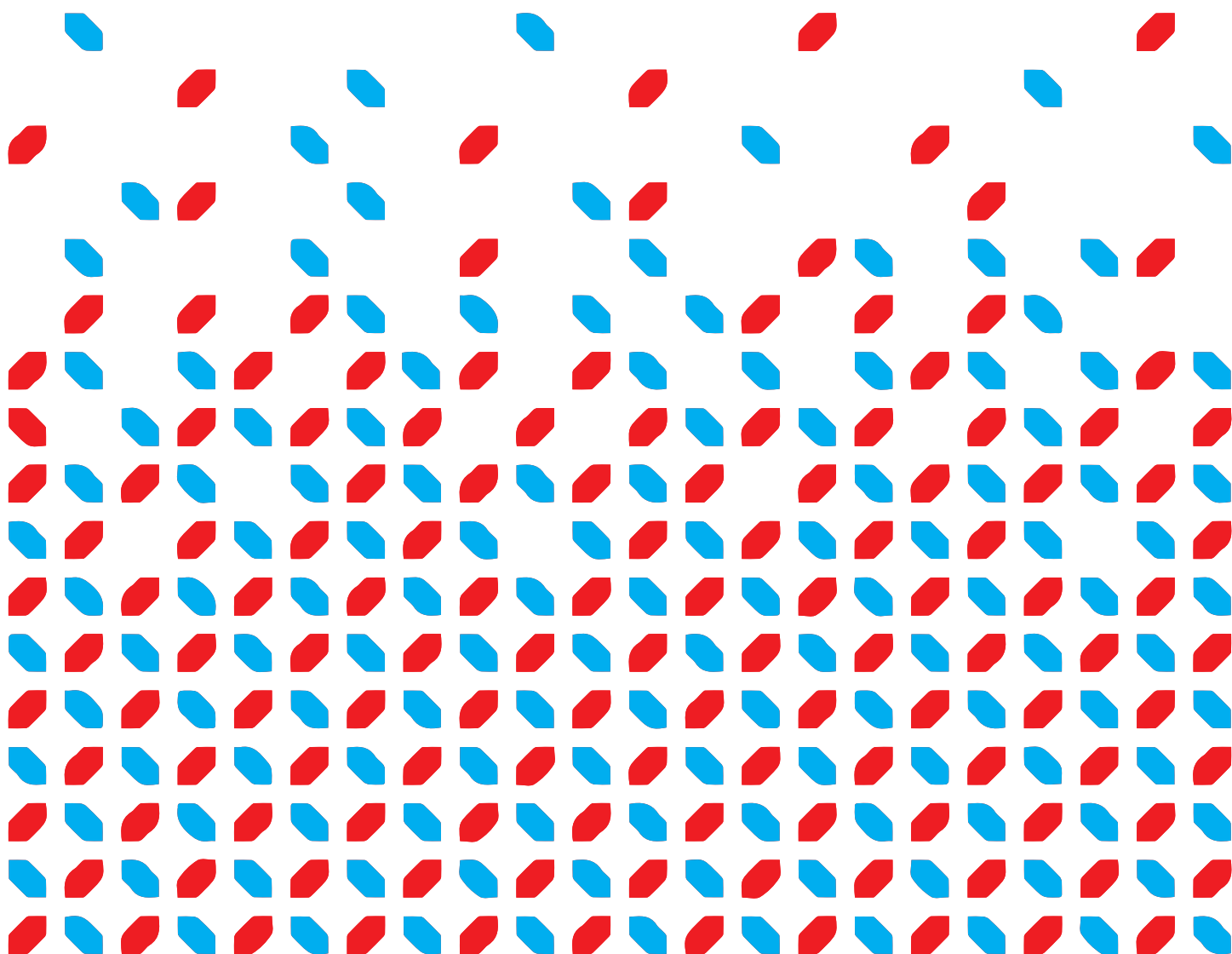


LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE

RAPPORT ANNUEL 2020

LËTZEBUERGER ENTWÉCKLUNGSZESUMMENARBECHT
AN HUMANITÄR HËLLEF

www.cooperation.lu



SOMMAIRE

PRÉFACE DE MONSIEUR LE MINISTRE	4
RÉUNIONS ET DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS EN 2020	6
L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT EN 2020	8
Évolution de l'APD en 2020	9
Ventilation de l'APD par ministère en 2020	9
Ventilation de l'APD par type de coopération en 2020	12
Ventilation de l'APD par secteurs d'intervention en 2020	13
Le fonds de la Coopération au développement en 2020	15
Évolution de l'APD	16
LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE ET SES PARTENAIRES	18
AFRIQUE	
Burkina Faso	19
Cabo Verde	21
Mali	23
Niger	25
Sénégal	27
Sahel	29
AMÉRIQUE CENTRALE	
El Salvador	30
Nicaragua	32
Amérique Centrale	33
ASIE	
Laos	34
Mongolie	36
Myanmar	37
Afghanistan / Tadjikistan	38
Territoires Palestiniens Occupés	39
Vietnam	40
Asie du Sud-Est	41
EUROPE	
Kosovo	42
COOPÉRATION MULTILATÉRALE	43
La coopération multilatérale	43
L'Union européenne	45

LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES	47
Les organisations non gouvernementales	47
Sensibilisation et éducation au développement	48
FINANCE INCLUSIVE, SECTEUR PRIVÉ, DIGITAL4DEVELOPMENT	50
La finance inclusive et innovante	50
ATTF / <i>House of Training</i>	51
La coopération avec le secteur privé	51
Digital for Development (D4D)	52
ACTION HUMANITAIRE	54
L'action humanitaire	55
L'aide d'urgence	58
Phase de transition, de réhabilitation et de reconstruction	58
Prévision et résilience	59
Emergency.lu	59
ACTIONS TRANSVERSALES	61
COVID-19	62
Environnement & changement climatique	64
Genre	65
Droits humains	66
EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT	68
OCDE CAD	69
Évaluation	69
Système informatique	70
COHÉRENCE DES POLITIQUES	71
Cohérence des politiques pour le développement	72
Comité interministériel pour la coopération au développement	72
S'ENGAGER DANS LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE	74
S'engager dans la coopération luxembourgeoise	75
Témoignages	76



PRÉFACE DE MONSIEUR LE MINISTRE



Franz Fayot, ministre de la Coopération
et de l'Action humanitaire

Chères amies et chers amis de la Coopération luxembourgeoise,

L'année 2020 nous a montré comment un seul élément disruptif peut changer le monde en un rien de temps, comment des systèmes économiques et sociaux peuvent être menacés de s'ébranler en quelques semaines. La pandémie de la COVID-19 a été un choc pour le monde entier, ayant comme conséquence une augmentation de la pauvreté, avec quelque 150 millions de personnes qui risquent de basculer dans l'extrême pauvreté, selon des estimations de la Banque Mondiale.

Dans nos pays partenaires prioritaires, ainsi que dans les pays d'intervention de notre action humanitaire et des ONG de développement s'est donc ajoutée une nouvelle urgence, celle de la COVID-19. Des systèmes sanitaires fragiles se sont retrouvés sous encore plus de pression, l'accès à l'éducation a été restreint, avec presque 2 milliards d'enfants privés de leur droit d'aller à l'école au printemps 2020, les conséquences socio-économiques risquent d'être dévastatrices et d'anéantir des années de progrès.

Le financement du développement reste un défi majeur et c'est pour cela que la Coopération luxembourgeoise a maintenu son engagement d'une aide publique au développement à 1 % du revenu national brut, malgré l'impact de la pandémie sur l'économie nationale. L'APD reste indispensable et toute coupure budgétaire entraîne des répercussions immédiates et néfastes dans les pays en voie de développement, notamment en ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base. Une interruption de l'aide, même éphémère, impacte fortement

le travail de nos partenaires sur place, et notamment celui des ONGD. Nous avons donc veillé à ce que les contraintes budgétaires imposées par la crise ne retombent pas sur la société civile, et que la flexibilité financière nécessaire soit donnée pour réallouer des fonds pour mettre en œuvre des actions dans le cadre de la riposte au COVID-19.

La Coopération luxembourgeoise a en effet dû se montrer flexible, et faire preuve d'une réaction rapide et déterminée pour appuyer ses pays partenaires. Je me réjouis que nous avons pu contribuer 70 millions d'euros à la réponse COVID-19 et pour l'endigement des conséquences socio-économiques. Ce soutien a en outre permis de renforcer les liens avec nos partenaires pour la mise en œuvre, notamment au niveau européen : l'approche *Team Europe* témoigne des efforts conjoints des Etats membres pour appuyer les pays en voie de développement dans leur réponse à la crise.

La COVID-19 est par ailleurs venu s'ajouter aux difficultés que rencontrent les pays et populations ravagés par des crises humanitaires : l'ONU estime que les besoins humanitaires liés aux conséquences de conflits armés et de catastrophes naturelles, tels que les déplacements forcés, l'insécurité alimentaire ou les urgences sanitaires, sont au plus haut niveau historique.

En 2020, l'aide humanitaire luxembourgeoise a contribué aux efforts de secours humanitaires dans le contexte de plusieurs crises, notamment au Haut-Karabagh. Du personnel et du matériel de télécommunication ont par ailleurs pu être déployés au Sudan via *emergency.lu*, volet opérationnel de l'action

humanitaire luxembourgeois, afin de contribuer à la mise en place d'un camp de réfugiés dans le contexte du conflit dans la région du Tigré en Éthiopie.

Nous avons en outre pu signer la prolongation du contrat de *emergency.lu*, partenariat public-privé duquel je suis particulièrement fier et que je considère comme l'ambassadeur de l'action humanitaire luxembourgeoise dans le monde.

Le multilatéralisme reste un vecteur important de la Coopération luxembourgeoise. Pendant la pandémie, nous avons pu compter sur les agences et organisations internationales pour mettre en œuvre notre APD, particulièrement dans le domaine de la santé. Nous avons ainsi significativement augmenté notre soutien à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), avec plus que 10 millions d'euros, participé au mécanisme international de partage de vaccins COVAX et investi 5 millions d'euros dans le GAVI, l'Alliance du Vaccin. Une vaccination au niveau mondial est cruciale pour ne laisser personne pour compte !

Il nous reste un peu moins d'une décennie pour atteindre les Objectifs de développement durable des Nations unies. Pour aider à y parvenir, la Coopération luxembourgeoise s'apprête à travailler de manière encore plus transversale, notamment dans les domaines de l'égalité des genres, du climat et de l'environnement, thématiques qui doivent être systématiquement intégrées dans toutes les actions de développement.

Surtout au Sahel, région prioritaire des interventions de la Coopération luxembourgeoise faisant face à de multiples défis tant bien humanitaires que liés au développement, le changement climatique a des conséquences néfastes pour le bien-être humain et impacte notamment l'égalité des genres.

Je voudrais aussi rappeler le rôle essentiel que le secteur privé et la finance inclusive et innovante peuvent jouer pour favoriser le développement économique et la croissance inclusive : créer des activités génératrices de revenu durables, notamment pour les femmes, les jeunes et les petits exploitants agricoles, permettra de contrer l'insécurité alimentaire et de réduire la pauvreté.

Pour que les politiques de développement puissent aboutir, il est essentiel de travailler ensemble de manière cohérente. Dans ce sens, l'année 2020 nous a permis d'élaborer un Programme Indicatif de Coopération conjoint « Développement – Climat – Énergie » avec le Cabo Verde, le premier en son genre, qui sera mis en œuvre par l'agence de développement luxembourgeoise, LuxDev.

L'année 2020 a été marquée par la COVID-19 et les inégalités au niveau mondial se sont davantage exacerbées : c'est pourquoi nous devons redoubler nos efforts, pour rattraper ce contretemps que nous a imposé la crise sanitaire ! Il nous reste moins de dix ans pour atteindre les Objectifs de développement durable et je compte sur l'engagement de tous les collaborateurs et bénévoles de la Coopération luxembourgeoise qui œuvrent déjà dans cette direction. Vous représentez l'épine dorsale de la Coopération luxembourgeoise et je vous remercie pour votre dévouement à notre cause commune !

Franz Fayot

Ministre de la Coopération
et de l'Action humanitaire



RÉUNIONS ET DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS EN 2020

1

JANVIER

09/01 Commission des Affaires étrangères :
Participation du Luxembourg à la MINUSMA

14/01 Soirée d'information des ONGD
relative à la Charte contre le harcèlement,
l'exploitation et les abus sexuels

2

FÉVRIER

03/02 Cérémonie de signature
des accords-cadres avec cinq ONGD

05/02 Passation des pouvoirs entre les
ministres Paulette Lenert et Franz Fayot

14-19/02 Visite conjointe des ministres
Franz Fayot, Carole Dieschbourg
et Claude Turmes au Cabo Verde

28/02 Lancement de l'édition 2020
de la Business Partnership Facility (BPF)

3

MARS

06/03 Remise de prix CATAPULT :
Inclusion Africa Bootcamp

12/03 Entrevue de fin de mission avec
l'Ambassadeur de la République du
Rwanda, S. E. M. Amandin Rugira

4

AVRIL

07/04 Entrevue virtuelle avec Peter Maurer,
Président du CICR

08/04 Réunion informelle CAE-
Développement (visioconférence)

6

JUIN

08/06 Réunion informelle CAE-
Développement (visioconférence)

17/06 Entrevue avec l'Initiative
pour un devoir de vigilance

17/06 Entrevue virtuelle avec Susanna
Moorehead, Présidente du CAD

17/06 Entrevue virtuelle avec Philippe
Lazzarini, nouveau Commissaire général
de UNRWA

18/06 Entrevue virtuelle avec le Dr Tedros
Adhanom Ghebreyesus, Directeur général
de l'OMS

24/06 Entrevue avec l'ONG Caritas

24/06 Entrevue virtuelle avec Pradeep
Kakkatil, Directeur du Département
Partenariats du Programme et Collecte
de fonds d'ONUSIDA

24/06 Entrevue avec l'ONG Croix-Rouge

25/06 Participation au side event virtuel
« No Lost Generation »

30/06 Chambre des Députés – Réunion
conjointe entre la Commission des Affaires
étrangères et la Commission Santé

7

JUILLET

08/07 20^e Commission de Partenariat
entre le Cabo Verde et le Luxembourg
(visioconférence)

17/07 Visite de Teresa Ribeiro, Secrétaire
d'Etat aux Affaires étrangères
et à la Coopération du Portugal

20/07 12^e Commission de Partenariat
entre le Burkina Faso et le Luxembourg
(visioconférence)

22/07 Entrevue avec l'ONG Handicap
International

29/07 Entrevue avec le Cercle de
Coopération des ONGD du Luxembourg

8

AOÛT

27/08 Entrevue avec Madame Runa Khan,
Directrice exécutive de l'ONG Friendship
Bangladesh

9

SEPTEMBRE

- 21/09** Participation au side event « Theirworld » en marge de la 75^e session de l'Assemblée générale des Nations unies (visioconférence)
- 23/09** Participation au side event UNCDF SDG500 en marge de la 75^e session de l'Assemblée générale des Nations unies (visioconférence)
- 28/09** Dialogue politique entre la République du Niger et le Luxembourg (visioconférence)
- 29/09** Réunion informelle CAE-Développement (visioconférence)
- 30/09** Entrevue virtuelle avec Alice Albright, Directrice générale du Partenariat mondial pour l'Education

11

NOVEMBRE

- 10/11** 52^e réunion à Haut Niveau du CAD de l'OCDE : Building back Better & Greener (visioconférence)
- 19/11** Cérémonie virtuelle du Prix européen de la Microfinance
- 19/11** Entrevue virtuelle avec Meryame Kitir, ministre de la Coopération au développement, chargée des Grandes villes de Belgique
- 23/11** Réunion informelle CAE-Développement (visioconférence)
- 25/11** Entrevue avec le Dr Vic Arendt et signature de la nouvelle Convention d'Assistance Technique 2021-2023
- 27/11** Entrevue virtuelle avec Wendy Morton, Minister for European Neighbourhood and the Americas du Royaume-Uni

12

DÉCEMBRE

- 02/12** Entrevue virtuelle avec Madame Winnie Byanyima, Directrice exécutive d'ONUSIDA
- 08/12** Participation à la « Semaine humanitaire » à New York - Conférence d'annonce de contributions pour le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF/OCHA) (visioconférence)
- 11/12** Entrevue virtuelle avec Peter Maurer, Président du CICR
- 18/12** Conférence diplomatique 2020 (visioconférence)
- 18/12** Cérémonie de signature de la prolongation du contrat emergency.lu avec les entreprises HITEC Luxembourg, SES TechCom et Luxembourg Air Ambulance
- 18/12** 14^e Commission de Partenariat entre le Sénégal et le Luxembourg

10

OCTOBRE

- 02/10** Entrevue avec le Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg
- 02/10** Visite de la Maison de la Microfinance, Finance Inclusive : lancement du Smallholder Safety Net Up-Scaling Programme (SSNUP)
- 03/10** Participation à la Journée de la Pyramide organisée par Handicap International Luxembourg
- 05/10** Lancement du bureau de représentation en Europe de l'Alliance for Financial Inclusion (AFI)
- 07/10** Rencontre conjointe avec Xavier Bettel, Premier ministre, avec les ONG Caritas, Croix-Rouge luxembourgeoise, Action pour un Monde Uni, Terre des Hommes et SOS Villages d'Enfants Monde
- 12/10** Entrevue avec l'ONG Caritas
- 15/10** Clôture de la LuxFlag Sustainable Investment Week 2020 (visioconférence)
- 19/10** Entrevue de fin de mission avec l'ambassadeur du Népal pour le Benelux, S. E. M. Lok Bahadur Thapa
- 20/10** Participation au Hackathon EU-Africa : « Hack the COVID-19 » en coopération avec le MAE estonien (visioconférence)
- 20/10** Déclaration sur la politique de Coopération au développement à la Chambre des Députés
- 30/10** Lancement du projet LuxWAYS avec le Interdisciplinary Centre for Security, Reliability and Trust (SnT) de l'uni.lu
- 30/10** Entrevue avec le Dr Izzeldin Abuelaish, médecin-obstétricien palestinien

The background is a solid blue color. Overlaid on this are several white geometric lines that form a series of overlapping rectangles and polygons. These lines create a sense of depth and structure, with some lines extending from the top and bottom edges towards the center. The overall effect is a modern, minimalist design.

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT EN 2020



ÉVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT EN 2020

En 2020, l'aide publique au développement (APD) luxembourgeoise s'est établie à 396,93 millions d'euros, ce qui représente 1,03 % du revenu national brut (RNB). Le Luxembourg figure donc toujours – aux côtés du Danemark, de l'Allemagne, de la Norvège, de la Suède et du Royaume-Uni – parmi le petit nombre de pays membres de l'OCDE qui ont maintenu leur APD à un niveau égal ou supérieur à 0,7 % du RNB. En termes absolus, les Etats-Unis restent le bailleur le plus généreux, suivis par l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Japon et la France.

En raison de la pandémie et de son impact sur l'économie du pays, l'APD luxembourgeoise a diminué de 23,87 millions d'euros par rapport à 2019. Cependant, l'objectif du programme gouvernemental 2018-2023 de maintenir un ratio APD/RNB de 1 % a quant à lui été respecté. Malgré cette contrainte budgétaire, la coopération luxembourgeoise a porté une attention particulière pour éviter tout impact sur la mise en œuvre des projets/programmes en cours. Quand la crise sanitaire ne permettait plus de poursuivre un projet/programme, le ministère a encouragé ses partenaires à réallouer les fonds vers une réponse à la COVID-19 dans les pays en développement.

Sur le plan international, l'aide publique au développement a atteint 161,2 milliards de dollars en 2020, soit une augmentation de 3,5 % en termes réels par rapport à 2019. Ceci représente 0,32 % du RNB combiné des membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE et le niveau le plus élevé jamais atteint. La hausse de l'aide publique mondiale s'explique en partie par l'effort fourni par certains pays et institutions pour répondre à la crise sanitaire.



VENTILATION DE L'APD PAR MINISTÈRE EN 2020

En 2020, le ministère des Affaires étrangères et européennes a géré 82,20 % de l'aide publique au développement, soit 326,28 millions d'euros (dont 317,23 millions d'euros pour la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire).

Les 17,80 % restants résultent de contributions effectuées par le ministère des Finances (10,04 %), le ministère de la Santé (0,06 %), le ministère de la Culture (0,03 %), ainsi que de la part de la contribution luxembourgeoise versée au budget général de l'UE – en dehors du Fonds européen de développement (FED) – qui a été affectée par la Commission européenne à des fins de coopération au développement en 2020 (30,43 millions d'euros, soit 7,67 % de l'APD luxembourgeoise).

Notons à ce titre que l'aide luxembourgeoise déboursée à travers l'ensemble des organismes de l'Union, y compris la contribution luxembourgeoise au FED, s'élève à 43,07 millions d'euros.

Le tableau récapitulatif ci-dessous (**APD par ministère**) donne un aperçu détaillé des dépenses par article budgétaire et par ministère effectuées en 2020 et qui ont été notifiées comme APD au Comité d'aide au développement de l'OCDE.

ARTICLE BUDGÉTAIRE	MINISTÈRE	CRÉDIT VOTÉ	PART APD EN 2020
	Ministère des Affaires étrangères et européennes	394.376.913 €	326.284.609 €
	Direction politique	17.960.524 €	6.037.842 €
01.0.12.253	Activités en relation avec la candidature du Luxembourg pour un siège de membre au Conseil des Droits de l'Homme, département et missions diplomatiques	532.000 €	224.760 €
01.1.12.256	Ambassades dans les pays en développement	3.741.813 €	2.239.129 €
01.2.11.300	Missions de gestion civile ou militaire de crise et missions d'observation et de soutien organisées par le Luxembourg et/ou des organisations internationales : dépenses de personnel	40.000 €	-
01.2.12.300	Missions d'observation électorale organisées par le Luxembourg et/ou des organisations internationales : dépenses administratives et opérationnelles	47.000 €	-
01.2.35.030	Contributions obligatoires aux divers budgets et aux autres dépenses communes des institutions internationales et frais s'y rattachant ; autres dépenses à caractère international	7.604.907 €	2.030.519 €
01.2.35.031	Subventions à des institutions et organisations internationales ; subventions pour le financement d'actions internationales de secours et de solidarité	1.127.000 €	960.275 €
01.2.35.032	Contributions obligatoires à des opérations de maintien de la paix sous les égides d'organisations internationales ainsi qu'aux mécanismes de gestion de crise de l'UE	3.956.804 €	519.459 €
01.2.35.033	Contributions volontaires à des missions de gestion civile ou militaire de crise d'organisations internationales	51.000 €	51.000 €
01.2.35.060	Contributions volontaires à des actions internationales à caractères politiques ou économiques	280.000 €	12.700 €
01.2.35.061	Contribution financière à l'Institut Européen d'Administration Publique	580.000 €	-
	Direction des relations économiques internationales	1.200.000 €	700.209 €
01.3.35.040	Assistance économique et technique, actions humanitaires et actions de formation sur le plan international	1.200.000 €	700.209 €
	Direction de l'immigration	368.400 €	218.277 €
01.4.12.330	Participation de l'Etat à la réalisation de projets européens en matière d'immigration et d'asile dans le cadre du Fonds Asile et Migration	308.400 €	140.639 €
01.4.33.300	Aides bilatérales ou multilatérales à la réinsertion des rapatriés ainsi qu'en faveur d'actions visant une meilleure gestion des flux migratoires ; subventions poursuivant le même objectif à des organisations internationales et à des ONG	25.000 €	5.000 €
01.4.35.030	Contributions obligatoires aux budgets d'institutions internationales autres que l'Union européenne	35.000 €	72.638 €
	Direction de la défense	21.400.000 €	2.100.000 €
01.5.35.034	Contributions du Luxembourg à des activités de réforme du secteur de sécurité, notamment dans le cadre d'organisations internationales	1.800.000 €	300.000 €
01.5.35.035	Contributions du Luxembourg et assistance aux partenaires dans le contexte de missions et d'opérations internationales effectuées dans le cadre de la politique de Défense	18.000.000 €	1.100.000 €
01.5.35.040	Projets de réhabilitation et d'actions post-conflit en matière de sécurité et de défense effectués dans le cadre d'organisations internationales ou de la coopération bilatérale	1.600.000 €	700.000 €
	Direction de la coopération au développement	353.447.989 €	317.228.281 €
01.7.11.005	Rémunération du personnel	5.451.999 €	2.956.833 €
01.7.12.012	Frais de route et de séjour et de voyages statutaires à l'étranger effectués dans le cadre de missions de coopération au développement et d'action humanitaire	550.000 €	81.006 €
01.7.12.050	Frais de port	8.000 €	5.352 €
01.7.12.070	Location et entretien des équipements informatiques	100 €	-

01.7.12.120	Efficacité de l'aide au développement : Expertise, suivi, contrôle et évaluation de projets et de programmes de coopération au développement	1.000.000 €	481.612 €
01.7.12.140	Actions d'information et de sensibilisation de l'opinion publique luxembourgeoise concernant la coopération au développement	280.000 €	89.700 €
01.7.12.190	Actions de formation, d'études et de recherche ; séminaires et conférences	200.000 €	18.711 €
01.7.32.020	Congé de la coopération au développement : indemnités compensatoires et indemnités forfaitaires	90.000 €	3.450 €
01.7.33.000	Participation aux frais d'organisations non gouvernementales (ONG) pour la réalisation d'actions de sensibilisation de l'opinion publique luxembourgeoise concernant la coopération au développement et autres mesures à cet effet	2.700.000 €	2.470.563 €
01.7.33.010	Subventions aux frais du Cercle de coopération des organisations non gouvernementales et autres mesures visant à promouvoir la coopération au développement	389.340 €	389.340 €
01.7.35.000	Coopération au développement : contributions à des programmes d'assistance économique et technique et aux actions humanitaires de l'Union européenne ; dépenses diverses dans le même but	13.800.000 €	13.044.498 €
01.7.35.030	Coopération au développement : contributions aux budgets, aux programmes et à des priorités thématiques d'institutions internationales autres que l'Union européenne	49.230.000 €	48.730.000 €
01.7.35.032	Coopération au développement : contributions obligatoires aux budgets d'institutions internationales autres que l'Union européenne	500.000 €	321.295 €
01.7.35.060	Subsides au titre de l'action humanitaire : aide d'urgence suite à des catastrophes naturelles, des conflits armés et des situations de crise humanitaire ; aide alimentaire ; activités de prévention, de réhabilitation ou de reconstruction consécutive à une situation d'urgence	49.000.000 €	48.999.450 €
31.7.74.065	Développement de logiciel informatique	100.000 €	69.323 €
Fonds de la Coopération au Développement		230.148.550 €	207.236.045 €
Remboursements			-7.668.895 €
Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche		260.252 €	121.344 €
02.0.35.030	Contributions et cotisations à l'U.N.E.S.C.O.	224.202 €	121.344 €
02.0.35.060	Cotisations à des organismes internationaux	36.050 €	-
Ministère des Finances		46.526.000 €	39.866.590 €
34.0.54.030	Participation aux programmes et projets des institutions financières internationales et aide au développement	15.500.000 €	15.500.000 €
34.0.54.032	Participations aux programmes de l'agence de transfert de technologie financière (ATTF)	1.305.000 €	447.190 €
34.8.84.037	Bons du Trésor émis et à émettre au profit d'organisations financières internationales : alimentation du Fonds de la dette publique en couverture de leur amortissement	22.500.000 €	23.297.853 €
59.0.84.036	Institutions financières internationales : augmentation et ajustement de la souscription du GDL moyennant versement en espèces, versements en application du cautionnement des ressources propres engagées par des institutions financières internationales	7.221.000 €	-
Fonds de lutte contre le trafic de stupéfiants			621.546 €
Union européenne			30.425.622 €
Dépenses pour ordre	Contribution au budget de l'UE		30.425.622 €
Ministère de la Santé		350.000 €	229.806 €
14.0.35.060	Contributions à des organismes internationaux	350.000 €	229.806 €
Total APD nette			396.927.972 €
RNB 1 mars 2021		1,03 %	38.520.000.000 €

RÉPARTITION DE L'APD EN %

Ministère des Affaires étrangères et européennes	82,20 %
dont Direction de la Coopération au développement	79,92 %
dont autres Directions	2,28 %
Ministère des Finances	10,04 %
Contribution au budget de l'UE	7,67 %
Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	0,03 %
Ministère de la Santé	0,06 %
	100 %



VENTILATION DE L'APD PAR TYPE DE COOPÉRATION EN 2020

Le tableau ci-dessous (**répartition de l'APD brute**) renseigne sur la ventilation par type de coopération de l'ensemble des dépenses d'APD du Luxembourg en 2020 en suivant les règles du CAD.

Il en ressort que la coopération bilatérale au sens du CAD représente 69,20 % de l'ensemble des dépenses (FCD et articles budgétaires), contre 30,80 % consacrés à la coopération multilatérale.

L'aide humanitaire, qui est incluse dans la coopération bilatérale, a représenté 15,56 % de l'APD en 2020.

Les ONG ont géré plus d'un cinquième de l'aide publique au développement luxembourgeoise (21,09 %), dont 17 % pour les ONG luxembourgeoises agréées auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes. Toutes modalités de mise en œuvre confondues, ces dernières ont perçu un quart de l'aide bilatérale en 2020.

La différence entre APD brute et nette s'explique par les remboursements réalisés au bénéfice du Fonds pour la coopération au développement (FCD), voire directement de la Trésorerie de l'Etat en cours d'exercice (cf. point 5 infra).

RÉPARTITION DE L'APD BRUTE	2020	% DE LA COOP. BI-LATÉRALE	% DE L'APD	DONT AIDE HUMANITAIRE	% AIDE HUMANAIRE BILATÉRALE	% DE L'APD
Coopération bilatérale brute	279.978.122,01 €	100,00 %	69,20 %	61.742.258,40 €	22,05 %	15,56 %
Programmes et projets mis en œuvre par LuxDev	104.974.824,36 €	37,49 %	25,95 %	-	0,00 %	0,00 %
Programmes et projets mis en œuvre par des agences et programmes multilatéraux	57.175.210,14 €	20,42 %	14,13 %	32.200.000,00 €	52,15 %	7,96 %
Autres programmes et projets bilatéraux (BI-MAE hors ONG et agences)	14.631.269,92 €	5,23 %	3,62 %	850.748,60 €	1,38 %	0,21 %
Coopération mise en œuvre par les ONG	85.340.843,42 €	30,48 %	21,09 %	22.944.514,57 €	37,16 %	5,67 %
dont ONG nationales	68.593.870,53 €	24,50 %	16,95 %	11.981.514,57 €	19,41 %	2,96 %
dont ONG internationales	14.413.112,00 €	5,15 %	3,56 %	10.963.000,00 €	17,76 %	2,71 %
dont ONG basées dans un pays en développement	2.333.860,89 €	0,83 %	0,58 %	-	0,00 %	0,00 %
Appui aux programmes	1.534.735,16 €	0,55 %	0,38 %	-	0,00 %	0,00 %
Autres	16.321.239,02 €	5,83 %	4,03 %	5.746.995,23 €	9,31 %	1,42 %

RÉPARTITION DE L'APD BRUTE	2020	% DE LA COOP. MULTILATÉRALE	% DE L'APD
Coopération multilatérale brute	124.618.745,02 €	100 %	30,80 %
Organismes des Nations unies	48.769.091,64 €	39,13 %	12,05 %
Institutions de l'Union européenne	43.065.020,12 €	34,56 %	10,64 %
Banque mondiale & FMI	17.721.674,38 €	14,22 %	4,38 %
Banques régionales de développement	8.172.963,26 €	6,56 %	2,02 %
Autres	6.889.995,62 €	5,53 %	1,70 %
APD brute	404.596.867,04 €		
Recettes	-7.668.895,33 €		
APD nette (hors recettes)	396.927.971,71 €		



VENTILATION DE L'APD PAR SECTEURS D'INTERVENTION EN 2020

Le tableau suivant (**APD par secteurs**) renseigne sur la ventilation sectorielle de l'ensemble des dépenses d'APD du Luxembourg en 2020.

En 2020, la Coopération luxembourgeoise continue de se concentrer sur les secteurs regroupés dans la catégorie des infrastructures et services sociaux, qui représentent 27,98 % de l'ensemble de l'aide (et 38,32 % de l'aide bilatérale). A l'intérieur de cette catégorie, sont regroupés l'éducation, la santé, la politique en matière de population/santé et fertilité, la distribution d'eau et assainissement ainsi que le soutien à la gouvernance et à la société civile.

La catégorie des infrastructures et services économiques a représenté 6,91 % de l'aide (9,97 % de l'aide bilatérale), les deux principales sous-catégories étant

celle des investissements dans le secteur des banques et services financiers (finance inclusive) et celle des communications.

La catégorie du secteur de production représente 5,80 % de l'APD en 2020 (8,39 % de l'aide bilatérale), l'essentiel étant dédié au secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.

Les appuis à destination plurisectorielle ou transversale ont représenté 6,81 % de l'APD (9,84 % de l'aide bilatérale). C'est notamment sous cette catégorie que les réallocations COVID-19 ont été comptabilisées.

Notons finalement que dans le cadre de l'APD multilatérale, une grande partie des investissements (88,68 %) ne peut pas être affectée à un secteur précis. Ceci s'explique par la nature même de l'aide multilatérale qui est constituée des contributions directes, obligatoires ou volontaires, au budget général des agences multilatérales.

VENTILATION SECTORIELLE DE L'APD BILATÉRALE & MULTILATÉRALE BRUTE	APD BILATÉRALE	%	APD MULTILATÉRALE	%	TOTAL PAR SECTEUR	%
Infrastructure et services sociaux	107.279.223,62 €	38,32 %	5.909.596,38 €	4,74 %	113.188.820,00 €	27,98 %
Education	34.691.391,42 €	12,39 %	-	0,00 %	34.691.391,42 €	8,57 %
dont éducation, niveau non spécifié	9.000.883,86 €	3,21 %	-	0,00 %	9.000.883,86 €	2,22 %
dont éducation de base	6.787.547,18 €	2,42 %	-	0,00 %	6.787.547,18 €	1,68 %
dont éducation secondaire	17.985.183,63 €	6,42 %	-	0,00 %	17.985.183,63 €	4,45 %
dont éducation post-secondaire	917.776,74 €	0,33 %	-	0,00 %	917.776,74 €	0,23 %

Santé	23.373.886,05 €	8,35 %	3.872.315,00 €	3,11 %	27.246.201,05 €	6,73 %
dont santé, général	13.994.425,73 €	5,00 %	1.172.315,00 €	0,94 %	15.166.740,73 €	3,75 %
dont santé de base	8.965.564,10 €	3,20 %	2.700.000,00 €	2,17 %	11.665.564,10 €	2,88 %
Politique en matière de population/ santé et fertilité	5.154.210,37 €	1,84 %	-	0,00 %	5.154.210,37 €	1,27 %
Distribution d'eau et assainissement	17.407.597,15 €	6,22 %	-	0,00 %	17.407.597,15 €	4,30 %
Gouvernement et société civile	21.521.558,79 €	7,69 %	1.958.577,68 €	1,57 %	23.480.136,46 €	5,80 %
dont gouvernement et société civile - général	19.784.305,08 €	7,07 %	235.760,00 €	0,19 %	20.020.065,08 €	4,95 %
dont politique fiscale et soutien à l'administration fiscale	1.268.282,22 €	0,45 %	-	0,00 %	1.268.282,22 €	0,31 %
dont participation démocratique et société civile	3.776.568,25 €	1,35 %	-	0,00 %	3.776.568,25 €	0,93 %
Droits de la personne	4.201.720,58 €	1,50 %	210.760,00 €	0,17 %	4.412.480,58 €	1,09 %
Organisations et mouvements de défense des droits des femmes et institutions gouvernementales	752.867,14 €	0,27 %	25.000,00 €	0,02 %	777.867,14 €	0,19 %
Elimination de la violence à l'égard des femmes et des filles	1.653.782,64 €	0,59 %	-	0,00 %	1.653.782,64 €	0,41 %
dont conflits, paix et sécurité	1.737.253,70 €	0,62 %	1.722.817,68 €	1,38 %	3.460.071,38 €	0,86 %
Infrastructure et services sociaux divers	5.130.579,84 €	1,83 %	78.703,70 €	0,06 %	5.209.283,54 €	1,29 %
Infrastructure et services économiques	27.927.240,03 €	9,97 %	41.674,38 €	0,03 %	27.968.914,41 €	6,91 %
Communications	5.001.603,50 €	1,79 %	-	0,00 %	5.001.603,50 €	1,24 %
Energie : production, distribution et efficacité - général	36.140,62 €	0,01 %	-	0,00 %	36.140,62 €	0,01 %
Production d'énergie, sources renouvelables	2.146.940,99 €	0,77 %	-	0,00 %	2.146.940,99 €	0,53 %
Banques et services financiers	20.213.176,41 €	7,22 %	-	0,00 %	20.213.176,41 €	5,00 %
Entreprises et autres services	529.378,52 €	0,19 %	41.674,38 €	0,03 %	571.052,90 €	0,14 %
Production	23.481.788,55 €	8,39 %	-	0,00 %	23.481.788,55 €	5,80 %
Agriculture, sylviculture et pêche	22.926.521,88 €	8,19 %	-	0,00 %	22.926.521,88 €	5,67 %
Politique commerciale et réglementations	459.324,87 €	0,16 %	-	0,00 %	459.324,87 €	0,11 %
Tourisme	95.941,80 €	0,03 %	-	0,00 %	95.941,80 €	0,02 %
Destination plurisectorielle ou transversale	27.554.217,37 €	9,84 %	-	0,00 %	27.554.217,37 €	6,81 %
Protection de l'environnement	646.721,57 €	0,23 %	-	0,00 %	646.721,57 €	0,16 %
Autres multi secteurs	26.907.495,80 €	9,61 %	-	0,00 %	26.907.495,80 €	6,65 %
dont aide plurisectorielle	17.327.800,04 €	6,19 %	-	0,00 %	17.327.800,04 €	4,28 %
dont développement et gestion urbaine	27.290,52 €	0,01 %	-	0,00 %	27.290,52 €	0,01 %
dont développement rural	9.142.409,11 €	3,27 %	-	0,00 %	9.142.409,11 €	2,26 %
dont éducation et formation plurisectorielles	160.178,13 €	0,06 %	-	0,00 %	160.178,13 €	0,04 %
dont institutions scientifiques set de recherche	249.818,00 €	0,09 %	-	0,00 %	249.818,00 €	0,06 %
Aide humanitaire	53.592.258,40 €	19,14 %	8.150.000,00 €	6,54 %	61.742.258,40 €	15,26 %
Intervention d'urgence	46.118.479,99 €	16,47 %	7.900.000,00 €	6,34 %	54.018.479,99 €	13,35 %

dont assistance matérielle et services d'urgence	34.016.031,18 €	12,15 %	7.900.000,00 €	6,34 %	41.916.031,18 €	10,36 %
dont aide alimentaire d'urgence	4.048.220,31 €	1,45 %	-	0,00 %	4.048.220,31 €	1,00 %
dont coordination des secours et services de soutien et de protection	8.054.228,50 €	2,88 %	-	0,00 %	8.054.228,50 €	1,99 %
Reconstruction et réhabilitation	2.990.209,51 €	1,07 %	-	0,00 %	2.990.209,51 €	0,74 %
Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue	4.483.568,91 €	1,60 %	250.000,00 €	0,20 %	4.733.568,91 €	1,17 %
Frais administratifs des donateurs	18.561.174,07 €	6,63 %	-	0,00 %	18.561.174,07 €	4,59 %
Sensibilisation	2.976.294,92 €	1,06 %	-	0,00 %	2.976.294,92 €	0,74 %
Aide aux réfugiés dans le pays donneur	140.639,27 €	0,05 %	-	0,00 %	140.639,27 €	0,03 %
Non affecté / non spécifié	18.465.285,78 €	6,60 %	110.517.474,27 €	88,68 %	128.982.760,05 €	31,88 %
Total aide bilatérale & multilatérale ventilable par secteur	279.978.122,01 €	100,00 %	124.618.745,02 €	100,00 %	404.596.867,04 €	100,0 %



LE FONDS DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EN 2020

Prévu par la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la Coopération au développement et l'action humanitaire, le Fonds de la Coopération au développement (FCD) est un instrument qui permet au ministère des Affaires étrangères et européennes de mener à bien des programmes et des projets de coopération qui s'étendent sur plusieurs années.

Le budget de l'Etat a alimenté le FCD de 231,27 millions d'euros en 2020 ; s'y ajoutent l'avoir disponible au 1^{er} janvier, à savoir 3,42 millions d'euros, ainsi que les recettes en cours d'exercice (7,67 millions d'euros). Les recettes comptabilisent les remboursements par des ONG et des agences, de fonds non déboursés dans le cadre de projets cofinancés par le ministère et 6,84 millions d'euros qui ont transité via le FCD entre la coopération danoise et LuxDev en tant que coopération déléguée.

En 2020, un montant total de 207,24 millions d'euros a été déboursé à charge du FCD. LuxDev, en tant que principal mandataire dans le cadre de la mise en œuvre des projets et des programmes relevant de la coopération bilatérale gouvernementale, a bénéficié de la majeure partie, à savoir 104,97 millions d'euros (50,65 %), y inclus les fonds de la coopération déléguée danoise. Suivent les organisations non gouvernementales de développement qui ont perçu 44,18 millions d'euros (21,32 %) dans le cadre du cofinancement de leurs projets et programmes et la prise en charge d'une partie de leurs frais administratifs. Le solde a été dédié aux projets mis en œuvre par le ministère directement avec d'autres partenaires (13,64 %) ou avec des agences multilatérales (10,61 %), le programme emergency.lu (2,27 %), ainsi que pour le volet d'appui aux programmes (1,50 %).

DÉBOURSEMENTS À CHARGE DU FCD EN 2020 PAR RUBRIQUE

	APD	%
Programmes et projets mis en œuvre par LuxDev	104.974.824,36 €	50,65 %
Programmes et projets mis en œuvre par des agences et programmes multilatéraux	21.980.154,06 €	10,61 %
Autres programmes et projets bilatéraux	28.274.490,26 €	13,64 %
Coopération avec les ONG (accords-cadres, cofinancements et frais administratifs)	44.175.333,19 €	21,32 %
Appui aux programmes	3.098.542,17 €	1,50 %
Aide humanitaire	4.712.701,06 €	2,27 %
Total	207.236.045,10 €	100,00 %



EVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Comme le montre le graphique ci-dessous, l'aide publique au développement luxembourgeoise connaît d'abord une croissance lente mais constante.

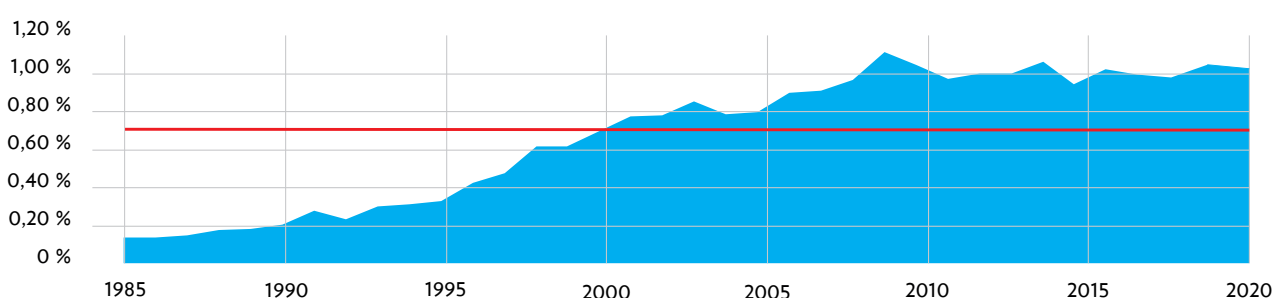
A l'occasion du Sommet de la terre à Rio de Janeiro en juin 1992, le Premier ministre Jacques Santer annonçait solennellement la volonté du Luxembourg « d'arriver à 0,7 % du RNB à l'an 2000 ». Cet objectif fut confirmé par la suite et en 1999, lors de la formation du gouvernement, il fut décidé de se fixer

comme objectif le taux de 0,7 % en 2000, puis d'augmenter cette aide « en vue de se rapprocher du 1 % en fin de législature ».

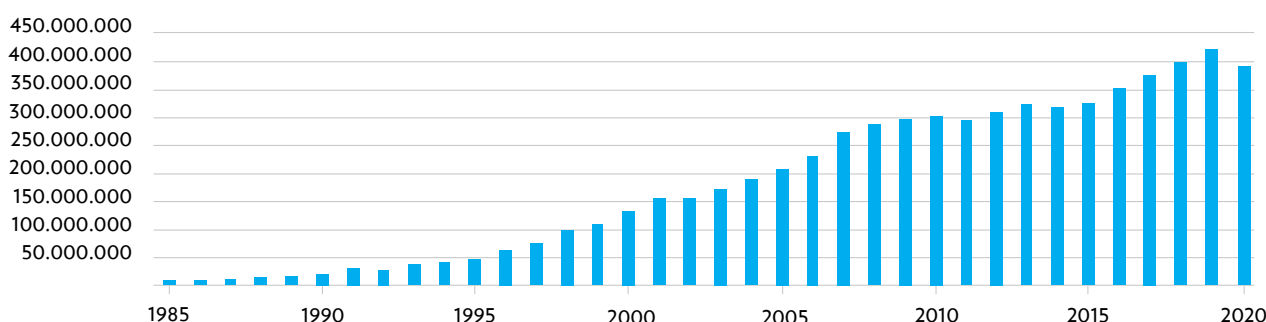
La cible des 0,7 % du RNB fut atteinte comme prévu en 2000 et les années suivantes virent la confirmation de cet engagement, l'APD ne redescendant jamais sous ce seuil. En 2009, l'aide publique luxembourgeoise dépassa pour la première fois le seuil de 1 % du RNB.

Cet objectif est toujours d'actualité même si certaines années le ratio APD/RNB varie légèrement aux alentours du 1 %, conséquence des réévaluations du RNB en cours d'année.

ÉVOLUTION DE L'APD ENTRE 1985 ET 2020 EN VOLUME



ÉVOLUTION DE LA RELATION APD/RNB ENTRE 1985 ET 2020



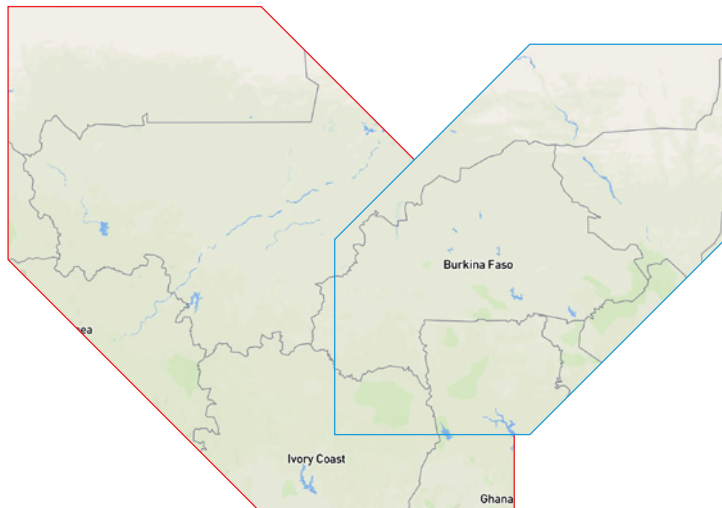
ÉVOLUTION DEPUIS 1985 DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT PAR RAPPORT AU REVENU NATIONAL BRUT

ANNÉE	APD NETTE	RNB	APD EN % DU RNB
1985	9.082.818,75 €	6.536.208.567,70 €	0,14 %
1986	9.672.805,34 €	7.005.669.324,91 €	0,14 %
1987	11.110.587,78 €	7.370.147.174,39 €	0,15 %
1988	14.201.572,14 €	8.058.002.126,93 €	0,18 %
1989	16.566.228,47 €	9.109.318.565,49 €	0,18 %
1990	20.751.910,64 €	10.001.065.942,16 €	0,21 %
1991	31.284.162,83 €	11.146.433.184,02 €	0,28 %
1992	27.739.285,42 €	11.701.516.364,69 €	0,24 %
1993	38.200.392,17 €	12.671.598.095,19 €	0,30 %
1994	41.596.533,46 €	13.252.189.519,56 €	0,31 %
1995	46.113.000,00 €	13.992.800.000,00 €	0,33 %
1996	63.077.000,00 €	14.705.000.000,00 €	0,43 %
1997	75.596.000,00 €	15.803.700.000,00 €	0,48 %
1998	98.829.000,00 €	16.020.300.000,00 €	0,62 %
1999	110.118.000,00 €	17.868.200.000,00 €	0,62 %
2000	133.433.659,00 €	19.170.400.000,00 €	0,70 %
2001	155.128.137,00 €	20.050.300.000,00 €	0,77 %
2002	155.735.183,00 €	19.897.800.000,00 €	0,78 %
2003	171.677.042,00 €	20.027.700.000,00 €	0,86 %
2004	188.981.534,00 €	23.988.000.000,00 €	0,79 %
2005	207.387.692,00 €	26.007.300.000,00 €	0,80 %
2006	231.510.318,00 €	25.800.400.000,00 €	0,90 %
2007	275.135.892,00 €	30.158.600.000,00 €	0,91 %
2008	287.679.785,00 €	29.729.000.000,00 €	0,97 %
2009	297.817.177,00 €	25.126.100.000,00 €	1,11 %
2010	304.031.901,10 €	28.633.700.000,00 €	1,05 %
2011	294.322.548,33 €	30.250.700.000,00 €	0,97 %
2012	310.447.807,61 €	30.927.066.000,00 €	1,00 %
2013	323.037.939,00 €	32.284.000.000,00 €	1,00 %
2014	318.347.926,85 €	29.970.000.000,00 €	1,06 %
2015	324.941.071,12 €	34.352.350.000,00 €	0,95 %
2016	353.143.813,00 €	34.550.000.000,00 €	1,02 %
2017	377.093.413,53 €	37.790.000.000,00 €	1,00 %
2018	401.296.347,29 €	40.767.580.800,10 €	0,98 %
2019	420.797.574,94 €	40.350.000.000,00 €	1,04 %
2020	396.927.971,71 €	38.520.000.000,00 €	1,03 %

The background is a solid blue color. Overlaid on this are several white geometric lines that form a series of nested and overlapping polygons, primarily hexagons and pentagons, creating a modern, architectural feel. The lines are thin and precise.

LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE ET SES PARTENAIRES

BURKINA FASO



Les relations de coopération au développement entre le Burkina Faso et le Grand-Duché remontent à 1996. Afin de cimenter davantage ces liens, les deux pays ont signé le 27 octobre 1999 un premier Accord-cadre de coopération auquel ont succédé les signatures de trois Programmes indicatifs de Coopération (PIC). Actuellement, les relations de coopération au développement sont régies par le PIC III (2017-2021), signé le 21 novembre 2016 entre les deux gouvernements.

Le PIC III est doté d'une enveloppe budgétaire indicative de 95,5 millions d'euros et se concentre sur les secteurs (i) de la gestion durable des ressources

naturelles, (ii) de l'éducation, de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle ainsi que, (iii) des technologies de l'information et de la communication (TIC). Les interventions bilatérales dans ces domaines sont mises en œuvre par l'agence luxembourgeoise pour la coopération au développement, LuxDev, auxquelles s'ajoute le mandat pour la période 2016-2022 octroyé à l'ONG *SOS FAIM Luxembourg* dans le domaine de la microfinance en milieu rural.

Prévues dans le cadre du PIC III, les Commissions de partenariat annuelles constituent un espace privilégié de dialogue entre les deux pays et permettent de dresser un état des lieux de la mise en œuvre des interventions liées à la coopération au développement. Compte tenu de la crise sanitaire, la 12^e Commission de partenariat s'est tenue le 20 juillet 2020 par visioconférence, coprésidée par le ministre Fayot et son homologue burkinabé, le ministre Kaboré. Malgré les impacts négatifs liés à la crise sanitaire et sécuritaire, la mise en œuvre des programmes du PIC III a été estimée comme étant globalement satisfaisante.

Lors de la Commission de partenariat, le ministre Fayot a également annoncé une augmentation budgétaire à hauteur de 5,5 millions d'euros au Programme d'appui pour la mise en œuvre du Plan Sectoriel de l'Éducation et de la Formation. Cet appui supplémentaire fait écho au rôle de chef de file des

Entreprise de transformation
de céréales Wend Gound
Yamba (EIF)





Unité de transformation
de karité via le EIF

partenaires techniques et financiers dans le domaine de l'éducation que le Luxembourg assumera courant 2021 jusqu'en 2022.

Aussi et suite à l'étude de faisabilité réalisée en 2019 en vue d'un éventuel appui au cadastre fiscal burkinabé, le ministre Fayot a confirmé cet appui à hauteur de 1,5 million d'euros, ce qui ouvre un nouveau domaine d'intervention de la Coopération luxembourgeoise au Burkina Faso.

Finalement, la Commission de partenariat a été l'occasion d'aborder le lancement de la revue à mi-parcours du PIC III (2017-2021) dont le démarrage s'est concrétisé fin 2020.

Sur le plan multilatéral, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi, en 2020, ses appuis dans les domaines de la gouvernance locale et de l'entrepreneuriat des jeunes, à travers un projet mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD). Deux autres acteurs multilatéraux ont par ailleurs continué à bénéficier de l'appui financier du Luxembourg en 2020, à savoir, le Fonds des Nations unies pour la Population (UNFPA) à travers un projet d'autonomisation et de santé reproductive pour femmes et jeunes vulnérables ainsi que le Fonds d'Équipement des Nations unies (UNCDF) qui a délivré des appuis à l'innovation dans le domaine de la finance digitale inclusive en vue d'appuyer la résilience économique et climatique des populations. Ce dernier volet bénéficie d'un appui financier du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (MECDD) à hauteur de 3,2 millions d'euros pour la période de 2019-2022.

Finalement, en 2020, 14 ONG luxembourgeoises étaient actives au Burkina Faso et ont poursuivi la mise en œuvre de leurs projets malgré le contexte de crise sanitaire.

Dans le cadre des soutiens à la lutte contre le COVID-19 au Burkina Faso, la Coopération luxembourgeoise a contribué à améliorer la qualité de l'offre de soins au niveau des structures sanitaires par une contribution de 500.000 euros. Cet appui a été mis en œuvre ensemble avec l'agence belge de développement Enabel dans la cadre de l'approche *Team Europe*.

Un deuxième appui à hauteur de 1.365.000 euros s'est concrétisé via un projet mis en œuvre par UNICEF qui a pour objectif de porter assistance aux populations déplacées en renforçant leur accès à l'eau et à l'assainissement ainsi qu'à des mesures d'hygiène afin de limiter la propagation du virus.

Finalement, le Luxembourg a également revu à la hausse ses appuis au CICR respectivement à la Croix-Rouge luxembourgeoise dans le contexte de lutte contre la pandémie. Ainsi, une augmentation budgétaire de 1,25 million d'euros a été octroyée au CICR, tandis que la Croix-Rouge luxembourgeoise a bénéficié d'un appui supplémentaire de 250.000 euros en vue de soutenir leurs efforts dans la lutte contre la propagation de la pandémie au Burkina Faso.

AFRIQUE

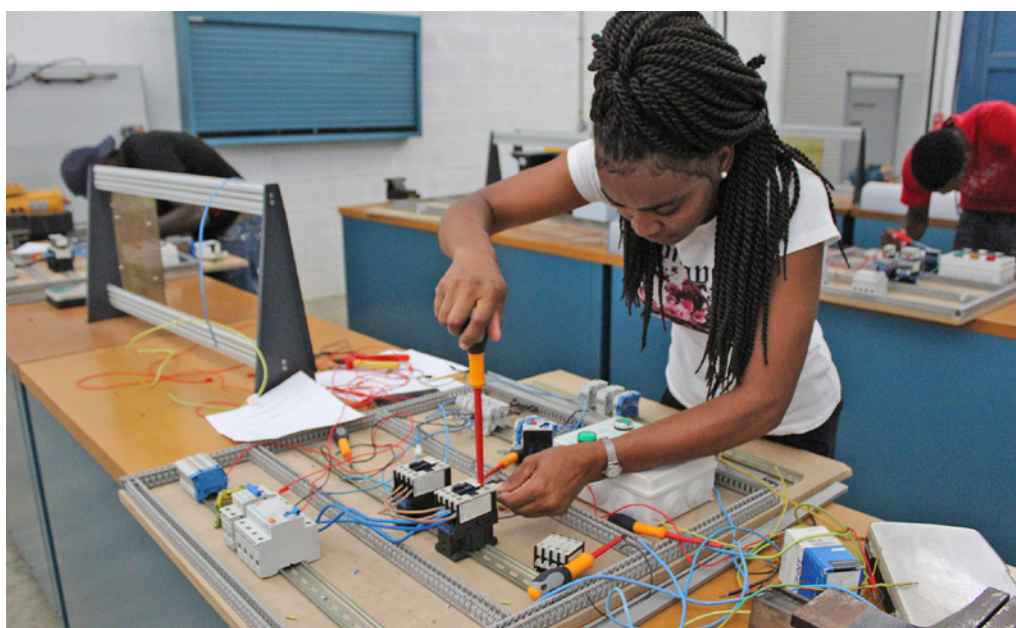
CABO VERDE



La République du Cabo Verde et le Grand-Duché entretiennent des relations de longue date, ancrées principalement dans les liens de coopération au développement et ponctuées par une quinzaine de visites de haut niveau, notamment la visite au Cabo Verde de Son Altesse Royale le Grand-Duc Henri, en mars 2015. Engagé depuis 1993 dans ce pays partenaire, le Luxembourg figure aujourd'hui parmi les principaux bailleurs au Cabo Verde, puisqu'après son accession en 2008 à la catégorie des pays à revenu intermédiaire, les donateurs se sont entre-temps, pour la plupart, retirés.

Sur le plan des visites bilatérales récentes, il convient de noter celle effectuée par le ministre Fayot, du 14 au 19 février 2020. Il s'agissait de sa première visite de travail dans un pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise en sa qualité de ministre de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire, lors de laquelle il était accompagné par la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable Carole Dieschbourg, ainsi que par le ministre de l'Energie et de l'Aménagement du territoire, Claude Turmes. Cette visite avait pour objectif principal d'approfondir les échanges bilatéraux au sujet des modalités de mise en œuvre de la nouvelle « approche pays ». Cette dernière vise essentiellement à assurer une meilleure cohérence des politiques publiques luxembourgeoises et une synergie accrue entre les actions de la coopération au développement et d'autres domaines de politique, en particulier la lutte contre les effets néfastes liés au changement climatique et la transition énergétique. Cette ambition s'est concrétisée par la signature d'un nouveau Programme indicatif de Coopération (PIC) « Développement – Climat – Energie » couvrant la période 2021-2025 lors de la 20^{ème} Commission de partenariat entre le Luxembourg et le Cabo Verde, qui s'est tenue par visioconférence le 8 juillet 2020. Structuré autour de cinq axes d'intervention – Em-

Formation d'une jeune fille au Centre d'énergies renouvelables et maintenance industrielle (CERMI) à Praia



ploi et Employabilité, Eau et Assainissement, Action Climat, Transition Énergétique et Développement local – il s'agit de la première fois qu'un programme de coopération entre le Luxembourg et un pays partenaire associe, à la fois, des actions de coopération au développement à des actions liées au climat et à la transition énergétique. Ces dernières seront à la fois financées par le Fonds de la coopération au développement et le Fonds climat et énergie, pour un budget indicatif total de 78 millions d'euros.

En 2020, trois ONG luxembourgeoises intervenaient au Cabo Verde sur financement du MAEE : *Beetebuerg Hëlleft* (éducation de base), *ECPAT Luxembourg* (violence basée sur le genre), et *OGBL Solidarité Syndicale* (formation syndicale).

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID-19 et afin de soutenir le Cabo Verde face aux défis sanitaires, économiques et sociaux induits par la crise sanitaire, le Luxembourg a décidé d'avancer le déboursement de son aide budgétaire sectorielle allouée au domaine de l'emploi et de l'employabilité à hauteur de 2 millions d'euros, tout en accordant une aide d'urgence supplémentaire à hauteur de 1,6 million d'euros qui a permis le déploiement d'une équipe médicale spécialisée ainsi que le financement d'un plan de réponse des municipalités.

De même, suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur l'archipel causant de nombreux dégâts matériels, une aide d'urgence extraordinaire a été allouée à la municipalité de Praia à hauteur de 200.000 euros.

AFRIQUE

MALI



Au Mali, la mise en œuvre des programmes du troisième Programme indicatif de Coopération (PIC III, 2015-2020) qui se concentre sur le développement rural, la formation et l'insertion professionnelle, et la gouvernance inclusive et la décentralisation, s'est déroulée de manière satisfaisante malgré l'instabilité croissante du contexte sécuritaire, la crise sanitaire de la COVID-19 et la crise institutionnelle qu'a vécues le pays en 2020.

Les aménagements hydroagricoles de 510 ha dans la plaine de San Ouest (région de Ségou) ont notamment bien avancé, et une mise en exploitation des

parcelles est prévue pour 2021. Ces travaux devraient permettre d'augmenter la disponibilité de terres agricoles de plus de 1.900 exploitants et faciliter l'accès à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de près de 9.500 bénéficiaires.

Avec l'appui de la Coopération luxembourgeoise, 174 apprentis (sur 180 en apprentissage) ont pu être certifiés par la Direction régionale de Gao et de Kidal suite à leur formation par des maîtres-artisans. Les dispositifs régionaux en place prévoient la formation et l'équipement de ces maîtres-artisans afin de développer leurs capacités et accroître les chances de succès pour les apprentis qui bénéficient également d'une dotation en petits équipements en fonction des différents domaines d'apprentissage (l'électricité-bâtiment, la menuiserie-bois, la transformation agroalimentaire, le maraîchage, l'embouche, la pisciculture et la réparation de motopompes). Dans la région de Ségou, le Conseil régional a par ailleurs délivré des formations initiales qualifiantes à 1.060 apprenants et a pu achever la formation par apprentissage pour 2.991 apprentis (avec un taux de réussite de 94,56 %) ainsi qu'octroyer 590 prêts à des primo-entrepreneurs.

L'appui luxembourgeois a également permis de consolider les acquis du programme d'ONU Femmes qui vise à améliorer l'accès des femmes aux moyens

Activité de sensibilisation de l'ONG SOS Villages d'Enfants Monde de jeunes filles et de femmes à Sibiribougou





Transformation agroalimentaire
« Les Céréales de Tatam » à Bamako

de production pour une agriculture résiliente aux changements climatiques et qui a, entre autres, assuré en 2020 l'accès de 2.905 femmes à 87 ha de terre et le renforcement de compétences en matière de pratiques agricoles durables de 10.764 bénéficiaires.

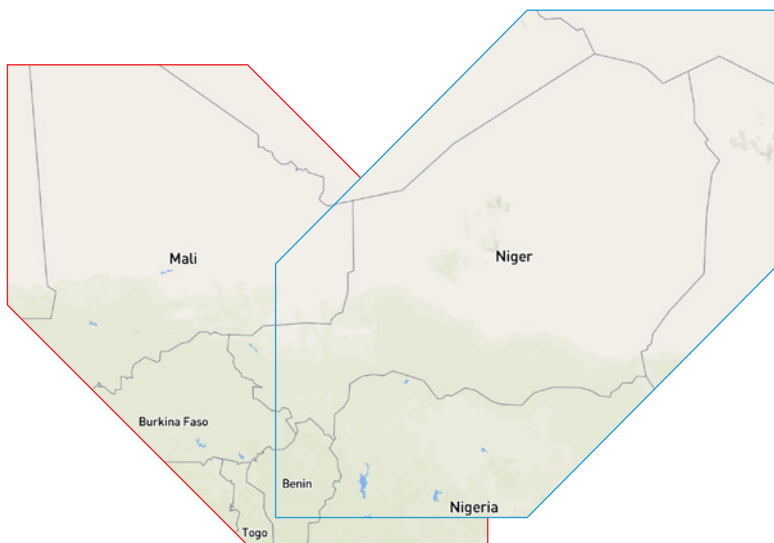
En outre, neuf ONG luxembourgeoises (*Caritas, Croix-Rouge luxembourgeoise, ECPAT, Fondation Partage, Fondation Raoul Follereau, Handicap International, SOS Villages d'Enfants, SOS Faim et SOS Sahel*) ont mené des projets en 2020 au Mali dans les secteurs de la santé, de l'eau et de l'assainissement, de l'éducation et de la formation professionnelle, du développement rural et agricole, de l'aide d'urgence ainsi que de l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Les développements au niveau politique ont cependant empêché la signature du prochain PIC qui devait couvrir la période de 2021 à 2025. Pour répondre à ces défis, une stratégie de transition de la coopération au développement avec le Mali a été élaborée pour structurer les relations de coopération durant la phase de transition.

Afin d'appuyer le Mali dans la lutte contre la COVID-19, le Luxembourg a contribué 1.500.000 euros aux opérations du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF) pour renforcer leurs efforts d'assistance aux populations vulnérables. Le Luxembourg a en outre soutenu le travail d'organisations de la société civile dans le secteur de la santé à travers une contribution de 700.000 euros à la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne (ECHO).

AFRIQUE

NIGER



Le Luxembourg a lancé ses premières activités de coopération au Niger en 1989. Actuellement, les relations de coopération au développement sont encadrées par le troisième Programme indicatif de Coopération (PIC III), signé le 26 septembre 2015 et couvrant la période 2016-2020. Ce dernier a été prolongé d'une année, jusqu'au 31 décembre 2021, extension formalisée le 28 octobre 2020 en marge d'une entrevue bilatérale par visioconférence entre les ministres Franz Fayot et son homologue nigérien, Kalla Ankourao. Doté d'une enveloppe indicative initiale de 67 millions d'euros, celle-ci se situe à 115 millions d'euros en 2020. Le PIC III se concentre sur les sec-

teurs de (i) l'enseignement de base et de la formation professionnelle, (ii) du développement durable et, (iii) de l'eau et de l'assainissement. Malgré la dégradation de la situation sécuritaire au Sahel et au Niger en particulier et ses implications en termes de coopération au développement, la mise en œuvre des différents programmes de la Coopération luxembourgeoise a pu se poursuivre sans incidents. Compte tenu de l'extension du PIC III jusqu'au 31 décembre 2021 et sur base des résultats enregistrés, des augmentations budgétaires ont été validées pour tous les secteurs relatifs aux interventions bilatérales, à savoir : eau et assainissement – 8 millions d'euros, développement rural – 3,19 millions d'euros, formation et insertion professionnelle – 1,3 million d'euros, renforcement des capacités des acteurs de la chaîne des dépenses publiques – 1,25 million d'euros et finalement un appui supplémentaire au programme sectoriel relatif à l'éducation de base à hauteur de 1,3 million d'euros.

Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, pour lequel le Luxembourg assume le rôle de chef de file des partenaires techniques et financiers au Niger, la Coopération luxembourgeoise a également mis en œuvre les appuis financiers mis à disposition, sur base d'accords de coopération déléguée, par le Royaume des Pays-Bas et le Royaume du Danemark à hauteur respectivement de 15 millions d'euros et de 26 millions d'euros. A ceux-ci s'ajoute la mise en œuvre, dans

Ecole primaire de Hantigoussou à Niamey





Activité de sensibilisation de jeunes filles et femmes via le projet Illimin du FNUAP

le cadre de l'Alliance Sahel, d'une contribution de l'Union européenne à hauteur de 8 millions d'euros.

Dans le cadre de la coopération multilatérale, le Luxembourg a poursuivi son soutien au Fonds des Nations unies pour la Population (UNFPA) pour un programme d'appui à l'intégration des droits, de la santé des adolescents et de la maîtrise de la croissance démographique (programme Illimin) et au Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF) qui a pour objectif une meilleure nutrition des nouveau-nés pendant les mille premiers jours.

Toujours dans le cadre du PIC III, le Luxembourg a poursuivi son appui financier au fonds commun des donateurs du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA) de l'Etat nigérien, notamment suite à une demande d'appui du gouvernement nigérien à la riposte nationale dans la lutte contre la COVID-19.

En ce qui concerne les appuis luxembourgeois à la riposte COVID-19 au Niger, ceux-ci se sont concrétisés par des soutiens à l'achat de matériel médical essentiel et indispensable au renforcement de la résilience du système de santé publique au Niger, à hauteur de 1,7 million d'euros. Cet appui a été mis en œuvre à travers une coopération avec l'agence belge de développement Enabel dans le cadre de l'approche *Team Europe*. La Coopération luxembourgeoise a également octroyé un appui supplémentaire au Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires à hauteur de 1 million d'euros avec l'objectif de subvenir aux besoins alimentaires des populations les plus vulnérables, ainsi qu'un soutien extraordinaire au ministère de l'Action humanitaire du Niger à hauteur de 200.000 euros.

AFRIQUE

SÉNÉGAL



L'année 2020 a vu des progrès dans la mise en œuvre des programmes du quatrième Programme indicatif de Coopération (2018-2022) entre le Luxembourg et le Sénégal qui cible prioritairement deux secteurs : i) le secteur de la santé, dont spécifiquement le renforcement des services d'assistance médicale d'urgences (SAMU), la lutte contre les maladies non transmissibles et le renforcement de l'accès à la couverture maladie universelle, et ii) le secteur de la formation et de l'insertion professionnelles des jeunes, avec un accent sur l'amélioration de l'accès et de l'offre des formations ainsi que sur le renforcement des capacités des acteurs étatiques. La 14^{ème} Commission de Partenariat qui s'est tenue le 18 décembre 2020, en présence du ministre Franz Fayot et de son homologue

sénégalais, le ministre Amadou Hott, était l'occasion de dresser le bilan de la mise en œuvre du PIC IV et d'échanger sur le futur des relations de coopération bilatérales.

Dans le secteur de la santé, l'appui luxembourgeois a permis au ministère de la Santé et de l'Action sociale de conduire des marchés importants d'acquisition d'équipements pour la création d'un centre de formation sur les urgences par simulation au SAMU national, la mise aux normes des services pré-hospitaliers et hospitaliers d'urgence et la mise en place de centres de prise en charge de l'hypertension artérielle et du diabète dans la zone de concentration.

En matière de formation et d'insertion professionnelles, la Coopération luxembourgeoise a appuyé les centres de formation professionnelle (CFP) dans l'élaboration et le financement de 27 projets d'investissement pour permettre l'ouverture de nouvelles filières de formation et le renforcement de filières existantes. Les CFP ont également pu signer 21 projets de formation-insertion pour la mise en œuvre de formations qualifiantes de courte durée, orientées vers les besoins immédiats des entreprises. De plus, sept unités mobiles de formation ont été acquises à travers l'appui luxembourgeois pour les secteurs industriels et agroalimentaires ainsi que deux bus « TIC » (équipés en technologies d'information et de communication),

Hôpital Silence
à Ziguinchor



qui ont vocation à former des jeunes dans des lieux reculés. Enfin, le programme a contribué au renforcement du volet de l'insertion professionnelle et de l'employabilité en partenariat avec les ONG GRET et Eclasio, ainsi qu'avec l'association luxembourgeoise ADA pour l'accompagnement financier des jeunes futurs auto-entrepreneurs.

Sur le plan multilatéral, le Fonds des Nations unies pour la Population (UNFPA) a poursuivi ses activités de renforcement du système de santé et de protection sociale en vue d'améliorer l'accès des populations à des soins de santé de qualité, malgré la crise sanitaire. Parmi les autres acquis, il est à noter que plus de 90.000 femmes ont pu bénéficier de services de planification familiale.

L'année 2020 a également été marquée par le lancement du programme du Bureau International du Travail (BIT) qui vise à doter le système de formation professionnelle et technique de ressources humaines idoines, le renforcement des formations de formateurs en entrepreneuriat et à leur suivi méthodologique.

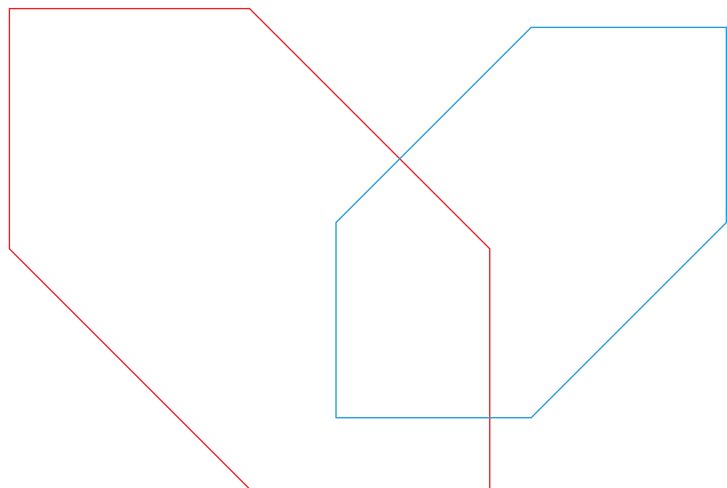
Neuf ONG luxembourgeoises (*ECPAT, Frères des Hommes, Guiden a Scouten fir eng Welt, Handicap International Luxembourg, PADEM, Pharmaciens sans Frontières, SANA, SOS Sahel International Luxembourg et SOS Villages d'Enfants Monde*) ont continué en 2020, malgré les circonstances sanitaires, à mettre en œuvre des projets de développement au Sénégal dans les domaines des services sociaux de base, de la santé et de l'assainissement, de la nutrition de base, de l'éducation et de la formation professionnelle, du développement agricole et de la reforestation, ainsi que de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles et de la participation démocratique.

Le Luxembourg a soutenu la lutte contre la COVID-19 au Sénégal, entre autres à travers l'affectation de 2,6 millions d'euros aux services du SAMU qui a notamment permis l'acquisition de respirateurs mobiles. Au total, le Luxembourg a contribué à hauteur de près de 6 millions d'euros à la lutte contre la crise sanitaire au Sénégal.



AFRIQUE

SAHEL



Le Luxembourg a continué en 2020 son engagement en faveur de la gouvernance, des droits de l'homme et de la santé au niveau régional au Sahel. Dans le domaine de la lutte contre les maladies transmissibles, dont le VIH/Sida, le Luxembourg a contribué au projet de l'ONG internationale *ENDA Santé* qui vise à contribuer aux objectifs de traitement 95-95-95 de l'ONUSIDA dans neuf pays de la sous-région (Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, Mali, Niger, Sénégal) et a continué son soutien au partenariat entre le *Luxembourg Institute of Health*, le *Centre Hospitalier de Luxembourg*, *ENDA Santé*, le *Laboratoire National de Santé du Luxembourg* et l'ONG luxembourgeoise *Stop Aids Now/Access* pour améliorer l'accès aux diagnostics et traitement de personnes infectées par des maladies sexuellement transmissibles au Sénégal et en Guinée-Bissau. Cet engagement dans le domaine de la santé a été complété par le partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé en Afrique de l'Ouest en faveur d'une couverture sanitaire universelle.

Au-delà du domaine de la santé, le Luxembourg appuie depuis 2018 l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin d'améliorer la protection de la santé humaine, la sécurité sanitaire des aliments et la durabilité du commerce en denrées alimentaires au Sénégal et au Burkina Faso.

L'année 2020 a également vu la continuation du projet Agri+ mis en œuvre par l'ONG *SOS Faim* qui vise à transformer les conditions de financement de l'agriculture familiale au Burkina Faso et au Mali.

Au niveau de la gouvernance, le Luxembourg a continué son soutien au Centre d'assistance technique dans le domaine du renforcement des capacités de gestion macro-économique du Fonds Monétaire International. Le Centre a pu organiser en 2020, 11 séminaires et six stages d'immersion qui ont permis de former 459 cadres. L'appui luxembourgeois a également permis de délivrer des formations dans le secteur financier et bancaire par la ATTF / *House of Training* en collaboration avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Le Luxembourg poursuit aussi activement son engagement en faveur de la digitalisation et de la recherche et a lancé en octobre 2020 le projet *LuxWAYs*. Ce projet ambitieux a pour objectif de renforcer des compétences en cybersécurité dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest à travers l'encadrement et la formation de 10 enseignants-chercheurs experts pour assurer la mise en place de cursus de formation afin de former à terme des professionnels locaux (ingénieurs et docteurs) hautement qualifiés pour intégrer le marché de travail. L'UCAD (Dakar) et l'Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou) participent en tant qu'universités de référence en Afrique de l'Ouest, avec le SnT (Université du Luxembourg) comme centre de référence à Luxembourg.

Son engagement de longue date dans le Sahel a amené le Luxembourg à intégrer l'Alliance Sahel dont il est un membre actif depuis 2018. L'Alliance Sahel vise à mieux coordonner les actions de développement des différents bailleurs et de renforcer leur impact sur le terrain.

AMÉRIQUE CENTRALE

EL SALVADOR



Les relations de coopération entre le Luxembourg et le Salvador ont débuté en 1993, dans le cadre des efforts de reconstruction du pays après la guerre civile. Le Salvador disposait du statut de pays partenaire prioritaire de la Coopération luxembourgeoise jusqu'en 2015. Son accession à la catégorie des pays à revenus intermédiaires sur base des progrès de développement notables enregistrés a dès lors permis d'initier une nouvelle approche de partenariat plus innovante et inclusive qui fait davantage recours à l'utilisation des systèmes et procédures nationales.

L'année 2020 était marquée par la continuité des principaux projets bilatéraux en matière de coopération au développement, en collaboration étroite avec le gouvernement du Président Bukele. L'aide au développement du Luxembourg s'est concentrée sur trois domaines-clés, à travers des projets innovateurs visant :

- l'appui à la politique sociale du gouvernement salvadorien ;
- l'appui à l'employabilité des jeunes à travers la société civile via le *Fondo Concursable* gérée par le gouvernement salvadorien (FOCAP) ;
- l'appui à la coopération Sud-Sud et triangulaire (FOSAL).

Ces projets sont directement exécutés par le gouvernement salvadorien ; le rôle de LuxDev se limitant à l'accompagnement et au suivi.

En 2020, la Coopération luxembourgeoise a également poursuivi son soutien à l'ONG *FUNDE*, un partenaire de longue date, dans le domaine de la transparence fiscale et de la lutte contre la corruption, et a initié un appui aux travaux de la Commission internationale contre la corruption et l'impunité au Salvador, lancée par le gouvernement Bukele en collaboration avec l'Organisation des Etats américains (OEA).

Assermentation de l'association juvénile de Coatepeque dans le cadre du Fondo concursable





Distribution de kits d'hygiène à des jeunes dans le cadre du Fondo concursable

L'ONG luxembourgeoise *Action Solidarité Tiers Monde* (ASTM) a bénéficié d'un cofinancement du MAEE au Salvador en 2020 et a poursuivi la mise en œuvre de projets dans le domaine des droits de la personne.

La Coopération luxembourgeoise a contribué à la réponse nationale à la COVID-19, en appuyant notamment la création du premier hôpital universitaire du pays dans le cadre d'un projet de coopération triangulaire avec l'Argentine et la Colombie. L'appui luxembourgeois a également permis d'assurer la continuité des activités du *Fondo concursable* à travers la distribution de kits d'hygiène aux jeunes bénéficiaires et l'introduction de formations à distance ; ces ajustements permettant un taux de rétention important dans le programme d'employabilité des jeunes, et ceci malgré un confinement très strict.



AMÉRIQUE CENTRALE

NICARAGUA



Les premières relations de coopération au développement entre le Nicaragua et le Luxembourg se sont établies en 1993. Le premier accord général de coopération définissant les relations de coopération entre les deux pays a été signé au cours de l'année 2000. Les secteurs du tourisme, de la santé et de la formation professionnelle constituaient les domaines prioritaires traditionnels de la Coopération luxembourgeoise au Nicaragua.

Toutefois, en raison de la crise socio-politique qui a débuté en avril 2018, le Luxembourg a adapté son soutien d'aide au développement au Nicaragua. Ainsi, les déboursements directs au gouvernement ont été gelés et la conclusion d'un éventuel nouveau Programme indicatif de coopération (PIC) a été reportée. Depuis, la coopération au développement au Nicaragua est marquée, en particulier, par un appui multilatéral et un soutien important aux ONG dans le pays.

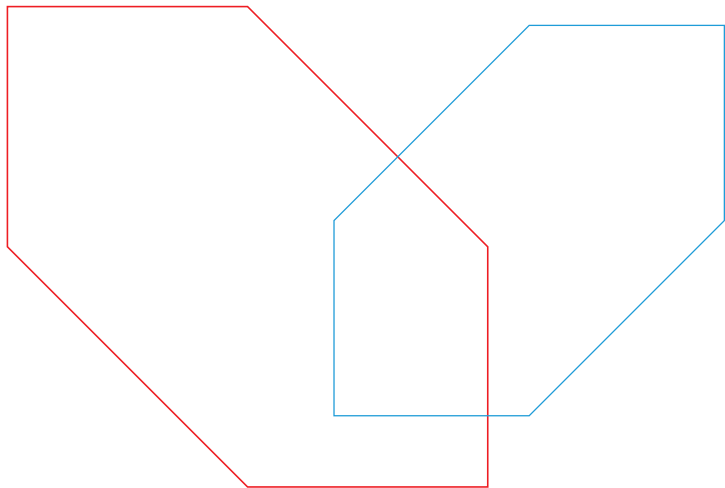
En effet, depuis 2018, le Luxembourg continue d'assurer un appui important à la société civile nicaraguayenne en matière de promotion des droits humains et de valeurs démocratiques, en particulier à travers un Fonds multi-bailleurs d'appui à la société civile nicaraguayenne, le FASOC, qui associe cinq bailleurs et est mis en œuvre par OXFAM, et un projet de soutien aux défenseurs des droits humains de l'ONG *Front Line Defenders*. En parallèle, les programmes multilatéraux ont été priorités pendant l'année 2020, notamment avec une continuation du financement d'un projet de cantines scolaires pour

faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants au nord et nord-est du Nicaragua à travers le Programme alimentaire mondial (PAM). Le Luxembourg a par ailleurs apporté des appuis humanitaires en réponse aux ouragans Eta et Iota, à travers une aide d'urgence à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et une assistance technique avec le PAM pour le renforcement des capacités en gestion et prévention de crises et catastrophes naturelles.

Deux ONG luxembourgeoises, *Frère des hommes* et *Terre des hommes* ont mis en œuvre des activités cofinancées par le MAEE en 2020, ciblant les secteurs de la participation démocratique, de la vulgarisation agricole, de la formation professionnelle et la prise en charge des enfants, des adolescents et des jeunes vivant dans des quartiers précaires et sous-favorisés.

Le Luxembourg a soutenu la réponse de la société civile contre la COVID-19 dans ses dimensions sanitaires et socio-économiques, notamment à travers le Fonds multi-bailleur d'appui à la société civile (FASOC) et le fonds microprojets de l'Ambassade à Managua, en appuyant des initiatives en faveur du commerce électronique et de l'éducation à distance ainsi que la distribution de kits d'hygiène, de médicaments et d'aliments. Dans le cadre des efforts de l'approche *Team Europe* et pour atténuer les conséquences socio-économiques de la pandémie, le Luxembourg et la Délégation de l'Union européenne sur place ont appuyé conjointement le Programme alimentaire mondial (PAM) avec un financement total de 15 millions d'euros afin de garantir la sécurité alimentaire de 182.000 enfants et un appui à 3.000 petits agriculteurs dans le nord du pays.

AMÉRIQUE CENTRALE



En Amérique centrale, le Luxembourg reste un partenaire important du *Système d'intégration centraméricain* (SICA), notamment à travers un projet avec le Secrétariat général du SICA en faveur des populations vulnérables (indigènes, afro-descendants et jeunes) en Amérique centrale, et un projet régional pour femmes entrepreneurs avec le Centre pour la promotion de la micro-, petite et moyenne entreprise en Amérique centrale (*CENPROMYPE*). Ce dernier est un projet-clé dédié à l'égalité hommes-femmes et à la promotion des droits économiques des femmes. Au vu des bons résultats du programme et de l'importance de cette thématique, le Luxembourg s'est engagé pour le financement d'une seconde phase du programme pour la période 2021-2025 avec un appui important en termes d'assistance technique à travers LuxDev.

Le Luxembourg a également continué son appui aux femmes migrantes en Amérique centrale et en République Dominicaine, à travers un projet régional avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Par ailleurs, la Coopération luxembourgeoise et le ministère des Finances ont conjointement contribué à la 3^e phase du programme d'assistance technique du CAPTAC-DR (Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international pour l'Amérique centrale, le Panama et la République Dominicaine). Ce centre, basé au Guatemala, fournit une assistance technique à ses sept pays membres en visant le renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour la mise en œuvre de politiques macroéconomiques et financières saines.

En Amérique centrale, le Luxembourg a en outre poursuivi ses appuis à la promotion de la finance inclusive, en particulier la microfinance. Ainsi, l'association luxembourgeoise *Appui au Développement Autonome* (ADA) soutient le réseau régional RED-CAMIF qui a pour objectif la promotion de l'industrie de la microfinance. Finalement, la Coopération luxembourgeoise finance le programme d'assistance technique du fonds luxembourgeois intitulé *Forestry and Climate Change Fund* (FCCF), qui a pour objectif de rétablir des zones forestières secondaires ou dégradées en Amérique centrale et de les rendre économiquement, écologiquement et socialement viables en engageant les communautés locales tout en garantissant un rendement à long terme aux investisseurs de ce fonds.



Projet régional SICA dans le domaine de la sécurité alimentaire



La République démocratique populaire lao est devenu un pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise en 1997 et un Accord général de coopération avec le Grand-Duché du Luxembourg a été signé en 2000. Depuis, la Coopération luxembourgeoise a soutenu des activités se concentrant dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la formation professionnelle en matière de tourisme et d'hôtellerie, ainsi que du développement local intégré dans les provinces de Vientiane, Bolikhamxay et Khammouane. A partir de 2016, la gouvernance a été ajoutée comme secteur cible additionnel, ainsi que Bokeo comme province cible additionnelle. Depuis 2003, une série de Programmes Indicatifs de Coopération (PIC) ont été signés, le 4^e PIC couvrant la période de 2016 à 2020.

Bien qu'en 2020 le Laos ait été relativement épargné par les problèmes sanitaires liés à la pandémie de la COVID-19, celle-ci a eu un impact considérable sur la croissance économique du pays, notamment sur le secteur des services et en particulier le secteur du tourisme et de l'hôtellerie. Malgré le contexte difficile en 2020, les projets en cours ont été adaptés rapidement à ces nouvelles circonstances et ont continué à fournir, bien qu'à un rythme plus lent, des services importants à leurs contreparties et aux bénéficiaires cibles. Ces efforts comprennent, entre autres, le processus d'identification d'un nouveau PIC, ainsi que la mise en œuvre rapide d'une riposte au COVID-19.

En 2020, l'accent a été mis sur l'identification de nouveaux partenariats au Laos avec la signature d'un accord entre la *Thailand International Cooperation Agency* (TICA) et LuxDev. Un nouveau partenariat avec la *Swiss Development Cooperation* (SDC) a été conclu afin de renforcer le programme du développement local, notamment le pilotage de nouvelles interventions en matière de gouvernance locale et de changement climatique. Un potentiel partenariat entre LuxDev et le FENU a été exploré avec l'initiative *Local Climate Adaptive Living Facility, LoCAL*, qui sert de mécanisme pour intégrer l'adaptation au changement climatique dans les systèmes de planification et de budgétisation de certains villages ciblés par le programme en matière de développement rural. Le Luxembourg a rejoint les initiatives *Team Europe* liées à la thématique du Pacte vert (*Green Deal*) et a continué de participer activement à la programmation conjointe européenne.



Formation à la prise d'échantillon dans le cadre de la lutte contre la COVID-19



La coopération interuniversitaire bilatérale entre le Luxembourg et le Laos a été renouvelée jusqu'en 2024. L'objectif du projet, qui a débuté en 2017, est de promouvoir l'état de droit au Laos en soutenant et en enrichissant à la fois l'environnement de la recherche et de l'enseignement, tout en mettant l'accent sur l'application correcte des règles juridiques.

Lao National Institute of Tourism and Hospitality à Vang Vieng

Les interventions sanitaires d'urgence COVID-19 et de sécurité alimentaire tant au niveau central qu'au niveau des provinces ont constitué une soupape de secours inestimable pour les bénéficiaires. Avec une contribution de 3 millions d'euros, la Coopération luxembourgeoise a été parmi les premiers donateurs à répondre de manière rapide et efficace aux besoins sanitaires et économiques liés à la pandémie. A travers l'OMS, la Coopération luxembourgeoise a contribué au renforcement du système national de coordination et a fourni du matériel de dépistage à l'Institut Louis Pasteur du Laos, partenaire de longue date, ainsi que des équipements de protection dans les quatre provinces d'intervention pour répondre aux besoins les plus urgents. En outre, une aide alimentaire d'urgence a été fournie aux populations les plus vulnérables.

MONGOLIE



Depuis 2001, le Luxembourg soutient le gouvernement mongol pour faire face aux maladies cardiovasculaires, qui continuent à être la cause principale de mortalité dans le pays. Ce projet bilatéral de la Coopération luxembourgeoise en Mongolie a gagné de l'ampleur au fil des dernières années, se concentrant sur le renforcement des services de cardiologie en appliquant des solutions de télémédecine et des services dans le domaine de la santé cardiovasculaires, tant au central que dans les provinces. Le but est le traitement adéquat des patients référés et la réduction des références médicales excessives et coûteuses. Depuis 2012, le projet a atteint une couverture nationale.

D'autre part, la Coopération luxembourgeoise soutient le volet de la santé maternelle et infantile en Mongolie depuis 2007 par l'intermédiaire du Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP). Les discussions ont été lancées avec les autorités mongoles, pour identifier ensemble les appuis futurs du Luxembourg dans ces deux domaines.

Remise d'équipements de protection individuelle à des professionnels de santé dans les provinces frontalières



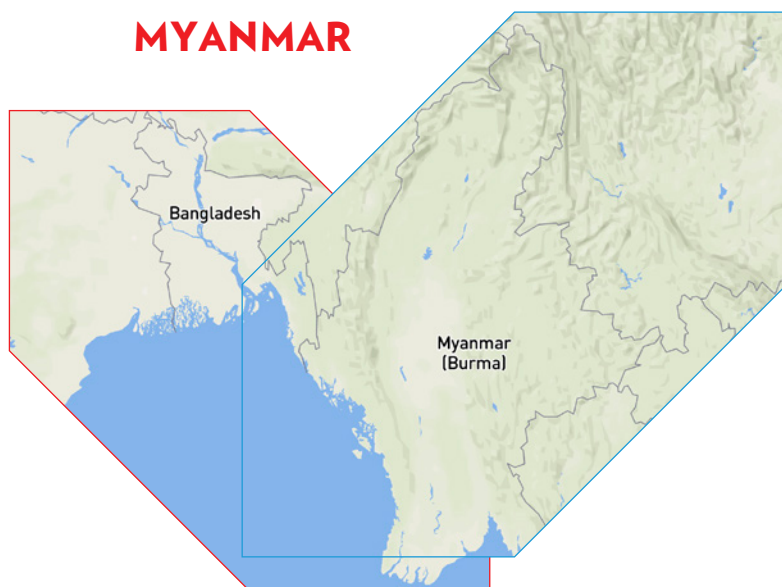
En raison de la pandémie de la COVID-19 et, plus particulièrement, de la fermeture des frontières depuis fin janvier 2020, l'exécution du programme a été fortement impactée, ce qui a mené à une prolongation d'un an pour reporter les activités non réalisées du projet à 2021.

Dans le cadre de la riposte de la COVID-19 en Mongolie, la Coopération luxembourgeoise a soutenu deux interventions depuis juin 2020, se chiffrant à hauteur de 345.000 euros et 486.200 euros respectivement, afin de compenser les retards de mise en œuvre de certaines activités prévues dans le plan de travail annuel :

La première contribution a permis de répondre positivement à une requête du Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP) afin de renforcer les capacités de services de santé maternelle à travers la fourniture de services vitaux ininterrompus aux futures mères, à Oulan-Bator et dans quatre provinces frontalières. En outre, le projet vise à protéger la sécurité et la dignité des femmes et des jeunes filles en quarantaine, y compris les prestataires de soins de santé.

La deuxième contribution a été lancée en collaboration avec LuxDev, avec l'objectif de renforcer les capacités des services cardiovasculaires dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 en mettant à disposition différents types d'équipements biomédicaux et de protection essentiels, nécessaires pour prévenir la propagation du virus et pour le traitement de patients COVID-19 atteints de maladies cardiovasculaires sous-jacentes.

MYANMAR



La mise en œuvre des activités du projet de formation hôtelière a été sérieusement affectée par la pandémie de la COVID-19. Malgré l'impact de la crise sanitaire sur le secteur du tourisme, ce projet a fait preuve d'une flexibilité et adaptabilité en passant à des formations en ligne.

Le projet du développement rural dans l'Etat du Shan a été moins touché par la pandémie et des progrès considérables ont pu être réalisés dans le déploiement des infrastructures et le soutien aux activités d'agriculture et d'élevage. Quelques revers mineurs sont toutefois à noter en raison des restrictions continues dans le cadre des formations dues à la fermeture des écoles publiques et des centres de formation professionnelle.

Le Myanmar a également été touché de plein fouet par la COVID-19. L'imposition rapide de mesures d'endiguement, y compris des restrictions de voyages, continue à avoir un impact sur la mise en œuvre des activités dans le cadre des deux projets de coopération.

Les gains en matière de réduction de la pauvreté sont menacés par les restrictions actuelles induites par la pandémie, touchant de manière disproportionnée les ménages les plus pauvres et vulnérables. Malgré les programmes nationaux de transferts d'argent liquide, la part des ménages connaissant une insécurité alimentaire modérée ou grave est passée de 12 à 25 % entre août et octobre 2020. Afin de réduire l'impact sévère de la pandémie sur les villages visés par ce projet, l'aspect du soutien alimentaire direct aux populations vulnérables des villages couverts y a été inclus.



Projet LuxDev pour la diversification de l'agriculture



AFGHANISTAN / TADJIKISTAN

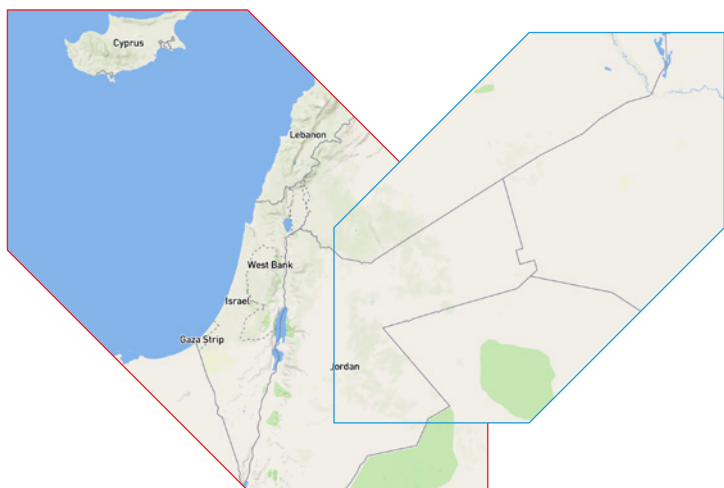


Comme les années précédentes, la Coopération luxembourgeoise poursuit ses projets en étroite collaboration avec la fondation PATRIP (*Pakistan Afghanistan Tajikistan Regional Integration Programme*). Les projets financés par le Luxembourg à travers la fondation et exécutés par l'ONG danoise *Mission East* se concentrent surtout sur le domaine de l'eau,

de l'assainissement et de l'hygiène. En outre, l'ONG investit davantage dans les efforts de la réduction des risques, afin de renforcer la durabilité de ces projets, en étroite collaboration, notamment, avec les communautés villageoises (p. ex. plantations d'arbustes et d'arbres).

En 2020, la Coopération luxembourgeoise a contribué à hauteur de 302.000 euros, permettant ainsi d'apporter de l'eau courante et d'installer des sanitaires dans 28 villages montagneux, 18 du côté afghan et 10 du côté tadjik. D'ailleurs, 627 latrines, dont certaines avec accès pour personnes à mobilité réduite, et 14 latrines sèches ont pu être mises en place dans ces villages. Des cours de formation en hygiène ont été délivrés par l'ONG *Mission East* afin de sensibiliser aux dangers des maladies liées à l'eau. Les projets de *Mission East* s'inscrivent dans la durabilité. La crise de la COVID a également touché les deux pays, de manière à ce que les projets ont tourné au ralenti. Le projet a pris fin en 2020. Des pourparlers sont en cours pour une nouvelle phase de trois ans (2021-2023).

TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS



Les Territoires palestiniens occupés bénéficient d'un statut particulier, semblable aux pays à projets de la Coopération luxembourgeoise. L'aide au développement du Luxembourg est essentiellement acheminée via l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et la société civile palestinienne, qui ont un rôle prépondérant dans le développement et la promotion des différents secteurs primaires (santé, agriculture, etc.) et autres.

En 2020, le Luxembourg a renouvelé le partenariat avec l'ONG *Coalition for Accountability and Integrity* (AMAN) œuvrant dans le domaine de la transparence et de la gouvernance inclusive pour une troisième phase couvrant une période de trois ans (2020-2023) avec une contribution de 934.000 dollars des États-Unis. Le Luxembourg a aussi continué son appui aux acteurs de la société civile à travers les accords de partenariat conclus avec l'ONG *Palestinian Agricultural Relief Committee* (PARC), dans le secteur de l'agriculture et du développement durable, l'ONG *Palestinian Medical Relief Society* (PMRS), dans le secteur de la santé reproductive pour les femmes, et l'ONG *Teacher Creativity Center* (TCC) qui œuvre dans le secteur de la formation en soutien psychosocial des enseignants des écoles palestiniennes.

En termes de soutien à l'UNRWA, le Luxembourg a continué d'honorer l'accord pluriannuel, signé en 2019, à hauteur de 4.000.000 euros par an, pour une durée de trois années et qui cible prioritairement dans

Dans le cadre de l'appui à la riposte contre la COVID-19 dans les Territoires palestiniens occupés, une flexibilité particulière a été accordée par la Coopération luxembourgeoise à ces différents partenaires afin qu'ils adaptent leurs activités en cours à la situation de crise sanitaire. Tous les partenaires ont fourni les efforts nécessaires pour assurer une continuité des programmes en cours. Cependant, l'ONG *Palestinian Medical Relief Society* (PMRS) s'est distinguée par l'adaptation des activités liées à l'approche des espaces sûrs *Safe spaces approach* pour les femmes face à l'augmentation de la violence basée sur le genre, observée durant la pandémie. PMRS a adopté une approche holistique et ciblée pour continuer les activités d'autonomisation légale, économique, sociale et psychologique à travers des sessions en ligne qui couvrent tous les aspects précédemment cités, les visites à domicile et les campagnes digitales de sensibilisation.

le domaine de la santé et de l'éducation, qui sont les missions phares de l'UNRWA. Une partie des contributions pour l'UNRWA est également intégrée dans le budget général de l'agence.

Egalement, un suivi a été assuré en ce qui concerne la mise en œuvre du projet de construction d'une usine de dessalement d'eau de mer à Gaza financée par Luxembourg depuis 2019 avec une contribution de 1.150.000 euros. L'appui financier à ce projet a été acheminé via la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) gérée par la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

En ce qui concerne l'aide humanitaire, le Luxembourg a continué d'appuyer les opérations du Comité international de la Croix Rouge (CICR) et le projet *West Bank Consortium* (cofinancé avec DG ECHO, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Royaume-Uni, Suède). Ce partenariat stratégique vise à empêcher le transfert forcé de Palestiniens vulnérables en Cisjordanie et à Jérusalem-Est grâce à une réponse humanitaire axée sur la protection.

VIETNAM



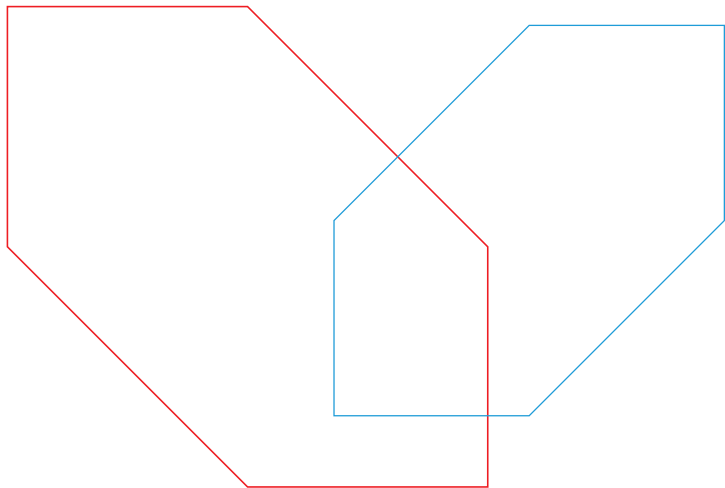
L'année 2020 représente une année importante pour la coopération au Vietnam avec la transition des projets financés par l'APD étant presque terminée. En décembre 2020, deux projets, l'un dans le domaine de la formation professionnelle, organisé par le Collège professionnel de Bac Kan et l'autre dans le domaine de l'utilisation rationnelle de l'eau et de l'agriculture à Cao Bang, ont été conclus avec succès. Par ses programmes de formation, le Collège professionnel était en mesure de contribuer au développement socio-économique de la province de Bac Kan en fournissant des ressources humaines qualifiées pour mieux répondre aux besoins du marché du travail régional. Grâce au développement d'activités génératrices de revenus, le Collège est maintenant en mesure de s'autofinancer progressivement. Par le projet VIE/036, la gestion des ressources naturelles et financières axée sur la production agricole a pu être améliorée, tout en répondant aux besoins des minorités ethniques et autres groupes de population en difficulté. Les résultats qui ont pu être réalisés concernent l'accès à l'eau et la sécurité des produits agricoles. L'assistance du projet a contribué au développement d'infrastructure pour la modernisation des systèmes d'irrigation, ce qui a permis d'accroître les revenus des agriculteurs. Concernant le volet de la productivité agricole, plus de 26 km de routes d'accès aux villages ont été construites pour faciliter l'accès aux marchés locaux et régionaux des producteurs, ce qui a apporté des avantages sociaux et économiques aux communautés. Ont aussi eu lieu de nombreuses formations en matière d'agriculture biologique.

Le dernier projet financé par l'APD au Vietnam vise à soutenir la consolidation des marchés des titres vietnamiens et l'amélioration des capacités de formation. Alors que le pays a fait preuve d'une bonne gestion de la pandémie, les mesures d'endiguement du gouvernement ont eu un impact important sur la mise en œuvre du projet VIE/032. Alors que le projet avait été proactif en incitant les partenaires à répondre à la crise de manière pragmatique par des formations en ligne et des consultations à distance avec des experts internationaux, la majeure partie du renforcement des capacités, y compris les formations destinées au personnel du SSC et aux acteurs du marché des valeurs mobilières ont dû être annulées ou reportées. Mais les éléments suivants ont toutefois pu être mis en place : la publication du code de conduite, ainsi que l'organisation d'un atelier à ce sujet pour les membres de l'Association vietnamienne du commerce des valeurs mobilières, la création officielle d'un *Development Advisory Board* pour le conseil stratégique et le développement des opportunités de mise en réseau des entreprises entre le Luxembourg et le Vietnam et l'organisation de diverses formations.

Malgré la crise actuelle, les investisseurs étrangers ont continué à investir ou à transférer des activités de production au Vietnam. Le projet en cours offrira l'occasion d'explorer de nouvelles opportunités dans le domaine de la finance durable, élargissant ainsi l'empreinte du Luxembourg sur le marché local émergent du Vietnam.



ASIE DU SUD-EST



En Asie du Sud-Est, le Luxembourg a poursuivi son financement à la Commission de la rivière Mékong (MRC) afin d'appuyer, entre autres, l'élaboration d'une stratégie d'adaptation environnementale pour les pays limitrophes du bassin du Mékong. Un autre projet à vocation sous-régionale que le Luxembourg a continué à mettre en œuvre en 2020, en coopération avec la Suisse et l'Allemagne, était le projet *Mekong Region Land Governance- Phase II*, avec le but d'une bonne gestion des terres dans la région du Mékong.

Le protocole du projet triangulaire de renforcement des capacités et de sensibilisation dans le secteur financier entre le Laos, le Vietnam et le Luxembourg a été signé en 2020 par les deux gouvernements, mais le lancement officiel a dû être reporté à début 2021 en raison de la crise sanitaire du COVID-19. Cependant, les travaux préparatoires ont bien avancé avec la nomination d'un coordinateur national de projet, des formations d'initiation et la rédaction d'un plan de travail et d'un budget annuel.

Le Bureau international du Travail (BIT) a par ailleurs poursuivi la mise en œuvre d'un projet dans trois pays de la région (Vietnam, Laos et Myanmar) portant sur les socles de la protection sociale. Ce projet vise l'expansion des systèmes de sécurité sociale dans la région avec l'objectif d'atteindre la couverture sanitaire universelle dans ces trois pays. En 2020, l'association régionale *Connect* a livré des premiers résultats, dont la mise en place d'un cursus universitaire supérieur en Thaïlande et le transfert de connaissances entre les pays de la région. En outre, le BIT s'est plus focalisé

à atteindre les populations marginalisées et éloignées, ainsi que les syndicats féminins. En 2020, le projet a reçu une extension sans coûts additionnels de six mois, jusqu'au 31 octobre 2021.

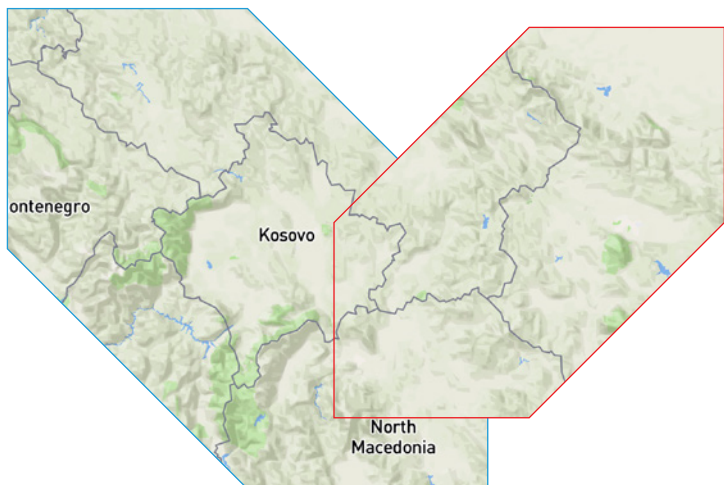
Depuis 2015, le Luxembourg soutient le partenariat pour la couverture sanitaire universelle (CSU) d'ici 2025, afin de promouvoir la CSU en favorisant le dialogue politique sur la planification stratégique et la gouvernance des systèmes de santé. Ce programme global est mis en œuvre par l'OMS et fournit un soutien technique à la mise en œuvre de la stratégie nationale de réforme du secteur de santé au Laos (*EU-Luxembourg-Ireland-WHO Universal Health Coverage Partnership*). Avec l'UE, le Luxembourg est l'un des fondateurs de ce programme universel.

En Asie du Sud-Est, le Luxembourg a en outre poursuivi ses appuis à la promotion de la finance inclusive. Ainsi, l'ONG luxembourgeoise *ADA* soutient les associations professionnelles de microfinance au Laos (LMFA), du Cambodge (CMFA) et au Myanmar (MMFA). L'ONG participe également à la transformation des banques villageoises informelles en institutions de microfinance formelles dans le cadre du programme bilatéral mis en œuvre par LuxDev au Laos. De plus, à travers le mécanisme pour la finance inclusive responsable (RIFF-SEA), la *Social Performance Task Force* (SPTF) organise des formations en gestion de performances sociales dans plusieurs pays de l'Asie du Sud-Est (Cambodge, Indonésie, Laos, Myanmar, Philippines, Vietnam) et cofinance des projets permettant aux institutions de microfinance (IMF) d'améliorer leur performance sociale. Finalement, depuis 2020, l'*ATTF / House of Training* (HoT) offre des formations en finance aux professionnels du secteur financier au Laos.



EUROPE

KOSOVO



Partenaire historique de la Coopération luxembourgeoise, qui soutient le Kosovo depuis 1999, d'abord via une assistance humanitaire à l'aube du conflit qui s'est transformée en programme de coopération au développement depuis 2001, investissant plus de 100 millions d'euros. Dans l'optique d'un rapprochement à l'UE, il convient de noter que le Kosovo est aujourd'hui le seul partenaire de la Coopération luxembourgeoise sur le continent européen. L'actuel accord de coopération (2017-2020) date du 24 octobre 2016 et est doté d'une enveloppe financière de 30 millions d'euros. En 2019, l'aide publique au développement luxembourgeoise au Kosovo s'élevait à plus de 5,4 millions d'euros. La Coopération luxembourgeoise au Kosovo couvre notamment les secteurs de la santé et de la formation professionnelle, ainsi qu'une assistance technique au ministère de l'Intégration européenne.

Une commission mixte au niveau fonctionnaire a eu lieu le 10 décembre 2020, permettant de faire le point sur les projets de coopération au développement qui ont connu un retard significatif dû à l'instabilité politique continue régnant au Kosovo depuis l'été 2019. L'accord bilatéral de coopération (2017-2020) a été reconduit tacitement pour une année, jusqu'au 31 décembre 2021. Le Luxembourg et le Kosovo se sont mis d'accord sur les actions prioritaires nécessaires au niveau des projets bilatéraux dans les domaines de la santé, de la formation professionnelle et de l'intégration européenne. Dans l'optique d'une reconduction de l'accord bilatéral, les projets multilatéraux avec l'UNICEF sur les visites à domicile en zones rurales, ainsi que le projet conjoint PNUD-OMS-VNU sur les

effets de la pollution sur la santé (*Healthier Kosovo*) ont été reconduits pour deux ans, jusque fin 2022, afin de coïncider avec la clôture des programmes bilatéraux.

Le projet avec la BERD quant à lui a été renouvelé pour une deuxième phase de trois ans, jusque fin 2023. Ce projet fournit une assistance technique et conseil aux micros- et petites entreprises au Kosovo et a vu un succès lors de sa première phase, ce qui a reconfirmé sa pertinence dans un contexte comme le Kosovo.

La Coopération luxembourgeoise procédera à une étude stratégique prospective en 2021, afin de dresser un bilan sur ses programmes de coopération en cours, ainsi que de guider une future coopération et une diversification des relations entre le Luxembourg et le Kosovo.

Le Kosovo a été très touché par la pandémie de la COVID-19. Le gouvernement a rapidement réagi en mars 2020 avec des mesures sanitaires strictes et la coordination par les Nations unies des contributions des bailleurs à la riposte COVID-19. Or, l'instabilité politique a également contribué à l'aggravation de la pandémie à partir de l'été 2020, avec des pics récurrents. La Coopération luxembourgeoise était parmi les premiers partenaires à réagir et venir en aide au Kosovo, d'abord avec une réallocation de fonds de ses deux projets multilatéraux avec l'UNICEF et le PNUD-OMS-VNU, puis par deux nouvelles contributions de 1 million d'euros respectivement, signée avec l'UNICEF et le PNUD. Les contributions luxembourgeoises ont servi à fournir des équipements nécessaires, notamment des équipements de protection personnelle, des ventilateurs et des kits de dépistage. Elles ont d'ailleurs contribué à une assistance sociale aux plus vulnérables et démunis.



COOPÉRATION MULTILATÉRALE



LA COOPÉRATION MULTILATÉRALE

Fervent défenseur du multilatéralisme, l'engagement du Grand-Duché de Luxembourg avec les organisations multilatérales reste un des piliers principaux de la Coopération luxembourgeoise pour agir au niveau international. Le Programme 2030, le principe de « ne laisser personne pour compte » et la réalisation des 17 Objectifs de développement durable (ODD) se trouvent ancrés dans la stratégie générale de la coopération au développement luxembourgeoise de 2018, intitulée *En route vers 2030*. C'est ainsi qu'en 2020, tout comme les années précédentes, quelque 30 % de l'aide publique au développement (APD) du Luxembourg sont alloués à des organisations internationales et multilatérales (119.670.040,93 euros en 2019 ; 124.618.745,02 euros en 2020).

Au cours de l'année 2020, la coopération multilatérale a joué un rôle crucial pour répondre efficacement à la pandémie de la COVID-19 et a été renforcée considérablement, en particulier pour la mise en œuvre de l'ODD 3 « bonne santé et bien-être ». Afin de permettre aux agences onusiennes de répondre rapidement aux difficultés rencontrées dans ce contexte, la Coopération luxembourgeoise a su assurer une réorientation de ses fonds destinés aux agences partenaires vers des activités liées à la lutte contre la pandémie, ainsi qu'un réajustement des activités en fonction des besoins, notamment par le biais de contributions de base. Les délais des projets en cours ont également été révisés afin de permettre aux équipes sur le terrain de finaliser les activités lancées en toute sécurité.

La santé mondiale, en particulier la couverture sanitaire universelle, c.-à-d. l'accès à la santé pour tous, et la lutte contre les maladies transmissibles, a figuré parmi les priorités des interventions de la Coopération luxembourgeoise, notamment au niveau multilatéral.

Depuis janvier 2020, le Luxembourg assure la présidence de la circonscription Belgique-Pays-Bas-Portu-

gal-Luxembourg au sein du Conseil de coordination de l'ONUSIDA, Programme commun des Nations unies sur le VIH. Le Luxembourg a par ailleurs renforcé son soutien pluriannuel à l'ONUSIDA dans un moment critique de réformes profondes et de processus de développement de sa nouvelle stratégie. Tout au long de l'année, le Luxembourg a participé activement aux réunions de travail de l'ONUSIDA et des partenaires sur le développement de la nouvelle stratégie du Programme. Un accent particulier a été mis sur l'accès des soins de santé aux populations-clés, en particulier les femmes et les jeunes filles qui sont touchées de manière disproportionnée par le VIH/sida.

En mai 2020, un nouvel accord-cadre stratégique (*Memorandum of Understanding*) a été signé entre le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Franz Fayot et la Directrice exécutive de l'ONUSIDA, Madame Winnie Byanyima, portant sur la période 2020-2021 afin d'adapter et d'aligner ses sources de financement annuel à la future stratégie du partenaire et permettre ainsi un impact plus durable sur le terrain. Par ailleurs, le 2 décembre 2020, une réunion bilatérale stratégique a eu lieu entre le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire et la nouvelle Directrice, afin d'approfondir le partenariat et d'échanger sur les nouveaux défis liés au COVID-19 et les « leçons apprises ».

Afin d'assurer un impact durable sur le terrain et de permettre à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de mettre en œuvre le 13^e Programme général de travail de manière flexible et efficace, le Luxembourg a décidé de signer un nouvel accord-cadre stratégique sur quatre ans (2020-2023) avec l'OMS, partenaire de longue date de la Coopération luxembourgeoise. Celle-ci a répondu à la demande de l'OMS d'assurer une plus grande flexibilité de fonds pour une réponse et une mise en œuvre plus efficace. Ce nouveau partenariat pluriannuel a été conclu lors d'une réunion bilatérale virtuelle qui s'est tenue le 18 juin 2020, entre le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire et le Directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus.

D'autre part, de 2020 à 2022, le Luxembourg, représenté par le Docteur Vic Arendt, assure la présidence du Programme spécial qui soutient la recherche des maladies infectieuses et tropicales, hébergé par l'OMS à Genève. Dans le cadre de notre collaboration avec le Tropical Disease Research (TDR), au printemps 2020, la Coopération luxembourgeoise s'est engagée à soutenir un programme régional d'amélioration des opportunités de formation pour les chercheurs francophones en Afrique subsaharienne.



Remise d'équipements de protection individuelle à des professionnels de santé dans les provinces frontalières via FNUAP

Au vu des besoins grandissants de la recherche francophone dans le domaine de la santé et de l'importance du renforcement de capacités dans cette région, la Coopération s'est engagée à soutenir ce programme à hauteur de 705.000 euros pour la période 2020-2022.

Face aux nouveaux défis sanitaires mondiaux, au cours de 2020, le Luxembourg a considérablement augmenté ses contributions à des partenaires majeurs impliqués dans le domaine de la santé, tels que le GAVI, l'Alliance du Vaccin. Le 4 juin 2020, lors de la reconstitution des ressources du GAVI, le Premier ministre Xavier Bettel a annoncé un soutien financier à hauteur de 5 millions d'euros pour la période 2021-2025, soit une augmentation de 25 % par rapport au cycle précédent. Afin de permettre l'accès à la santé, en particulier aux vaccins, pour tous, le Luxembourg s'est par ailleurs engagé à 1 million d'euros pour le COVAX, un mécanisme mondial pour la distribution équitable des vaccins contre le COVID-19.

En novembre et décembre 2020, la Coopération luxembourgeoise a organisé ses consultations annuelles traditionnelles avec les agences genevoises, notamment l'ONUSIDA, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'OMS et le BIT/OIT, afin de renforcer ses partenariats et d'échanger sur des axes stratégiques communs. La Coopération luxembourgeoise a mis un accent particulier sur l'importance de la dimension du genre dans la formulation et la mise en œuvre des programmes ainsi que la nécessité de se concentrer davantage sur des domaines essentiels de la digitalisation et des nouvelles technologies. La question des réfugiés palestiniens étant une priorité pour la Coopération luxembourgeoise, notamment en ces temps de crise sanitaire, le Luxembourg reste un partenaire fiable de

l'UNRWA, qu'il continue de soutenir à travers son programme de santé et son budget général.

En parallèle aux sujets touchant la santé mondiale, d'autres priorités thématiques ont été abordées lors des consultations annuelles avec les agences onusiennes new-yorkaises en juillet 2020 (UNICEF, FNUAP, PNUD, UNCDF, UNRWA et ONU Femmes). Dans ce contexte, le renouvellement des accords-cadres en place a été décalé à l'année 2021 afin de permettre un alignement avec les cadres stratégiques qui seront définis au niveau des agences onusiennes new-yorkaises au cours de l'année 2021. Les consultations annuelles avec les agences onusiennes à Rome ont eu lieu en février 2020.

Tout comme les années précédentes, le Luxembourg a aussi activement participé à l'Assemblée générale des Nations unies, qui a fêté son 75^e anniversaire en ligne pour la plupart des activités. Dans ce contexte, la Coopération luxembourgeoise a eu l'occasion de mettre en évidence deux thèmes en particulier. Tout d'abord, elle a coorganisé un forum avec UNCDF, *Smart Africa* et *Bamboo Capital Partners*, portant sur les différents moyens par lesquels les bailleurs de fonds traditionnels peuvent encourager l'investissement d'acteurs privés dans des petites et moyennes entreprises (PME) établies dans les pays les moins avancés. Ces entreprises représentent la fondation des pays en développement et, comme au Luxembourg, ont été particulièrement touchées par la crise de la COVID-19. Un deuxième domaine dans lequel la Coopération luxembourgeoise reste très active est celui de l'éducation. La Coopération luxembourgeoise a participé à une conférence organisée par l'organisation *TheirWorld* en date du 21 septembre 2020, visant l'importance de financer l'éducation à échelle mondiale.



L'UNION EUROPÉENNE

Au sein du groupe de travail Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) du Conseil de l'Union européenne, les négociations pour l'accord succédant à l'accord de Cotonou se sont poursuivies. L'accord de Cotonou, qui avait pour objectif de rétablir les équilibres macro-économiques, de développer le secteur privé, d'améliorer les services sociaux, de favoriser l'intégration régionale, de promouvoir l'égalité des chances hommes-femmes, de protéger l'environnement et d'abolir de manière progressive et réciproque les entraves aux échanges commerciaux a été signé en 2000 entre l'UE et ses Etats membres avec 79 pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique pour une durée de 20 ans. Les négociations pour un accord successeur (accord Post-Cotonou) sont engagées depuis septembre 2018. En raison de retards, l'accord actuel a dû être prolongé jusqu'au 30 novembre 2020 et des mesures transitoires ont été mises en place pour éviter un vide juridique jusqu'à la signature de l'accord Post-Cotonou prévue pour fin octobre 2021. Un accord politique pour le traité successeur a été trouvé entre les négociateurs en chef le 3 décembre 2020. Au cours des négociations, le Luxembourg est régulièrement intervenu en faveur de positions progressives en matière de questions liées à la migration et à l'égalité des genres, notamment concernant la santé et les droits sexuels et reproductifs.

Au sein du groupe de travail ad hoc Multiannual Financial Framework - Neighbourhood Development and International Cooperation Instrument (MFF-NDICI) du Conseil de l'Union européenne, se sont poursuivies les négociations pour le nouvel instrument de financement pour l'action extérieure de l'UE, le NDICI, entamées en 2018. Cet instrument a pour vocation de fédérer la majorité des instruments de l'action extérieure de l'Union européenne actuels au sein d'un seul et unique instrument afin d'accroître la cohérence des politiques, l'effet des synergies et la flexibilité de ses interventions et regroupera environ trois quarts du financement extérieur de l'UE. Les négociations en format trilogue ont abouti mi-décembre 2020 à un accord de principe sur le nouvel NDICI. Doté d'une enveloppe globale de 79,5 milliards d'euros (en prix 2018), le nouvel instrument couvrira la coopération de l'UE avec l'ensemble des pays tiers, dépassant ainsi le champ géographique des pays ACP. Contrairement au Fonds européen de développement qui était directement financé par les Etats membres de l'UE, le NDICI sera financé par le

budget de l'UE et sera donc soumis au contrôle budgétaire du Parlement européen.

Les discussions au sein du groupe de travail CODEV au sujet de la nouvelle architecture financière pour le développement se sont déroulées en parallèle et en relation étroite avec les négociations au sujet du NDICI.

Autre sujet majeur à l'ordre du jour du groupe de travail CODEV du Conseil de l'Union européenne a été l'approche *Team Europe*, qui est le cadre européen pour la réponse externe à la crise de la COVID-19 afin de faire face à la crise sanitaire immédiate et aux besoins humanitaires dans les pays partenaires. Ce concept fut étendu par la suite, afin d'adresser également l'impact structurel à plus long terme sur les sociétés et les économies de ces pays, jusqu'à l'orientation des programmes pluriannuels de l'UE avec ses pays partenaires.

Depuis son lancement en avril 2020, *Team Europe* a mobilisé 38,5 milliards d'euros. En 2020, le Luxembourg, qui s'est aligné sur cette approche conjointe de l'UE, a contribué 68,88 millions d'euros à la réponse COVID-19. Les priorités politiques sont : 1) l'aide d'urgence et l'aide humanitaire ; 2) l'appui à la santé de base, l'eau et l'assainissement et les systèmes de nutrition ; 3) l'appui à la reprise socio-économique. Les valeurs qui guident l'approche sont la solidarité européenne avec les pays partenaires et la détermination de l'Europe à exercer un *leadership* mondial pour une reprise durable. C'est sur les thèmes de la durabilité et l'innovation que se jouent les liens avec le *Green Deal*, les Objectifs de développement durable (ODD) et le principe du *Build Back Better and Greener*. De manière générale, le Luxembourg s'est aligné sur l'approche et salue la nouvelle dynamique qu'elle génère pour la programmation conjointe mais aussi sur le plan politique, au niveau du rôle de l'Union européenne sur la scène mondiale. Ainsi, on note une dynamique favorable pour les exercices de programmation conjointe sur le terrain commencés en automne 2020. Dans ce contexte, il convient de noter que les *Team Europe Initiatives*, qui sont la concrétisation de l'approche *Team Europe* dans les programmes de coopération pluriannuels de l'UE avec ses pays partenaires, seront au cœur de la programmation pour les années à venir et seront aussi couplées au NDICI qui deviendra opérationnel avec le prochain cadre financier pluriannuel.

Dans le contexte de la réponse à la crise de la COVID-19, on peut également noter l'engagement du Luxembourg pour soutenir le mécanisme mondial COVAX de la Commission européenne pour faire face aux besoins alarmants actuels et selon le prin-

cipe de garantir un accès équitable à des vaccins sûrs et efficaces pour tous. Développé en avril 2020 en partenariat avec la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), il est dirigé par l'Alliance du Vaccin GAVI et le pilier vaccins de l'Accélérateur d'accès aux outils COVID-19 (ACT Accelerator). Afin d'assurer une distribution équitable des vaccins et le principe de ne laisser personne pour compte, le Luxembourg s'est engagé à soutenir le mécanisme COVAX à hauteur de 1 million d'euros. L'équipe *Team Europe* est le plus grand donateur avec 853 millions d'euros.

Tandis que le Luxembourg mobilise depuis de nombreuses années les nouvelles technologies et les solutions innovantes comme levier dans ses interventions de développement et d'action humanitaire, le sujet a pris un nouvel élan au sein de l'agenda de la coopération européen et international ces dernières années. Le concept du *Digital for Development* (D4D) vise à encourager l'intégration et la capitalisation des outils numériques par les acteurs de l'aide au développement et de l'action humanitaire, qu'il s'agisse des services sociaux de base, de grands projets innovants de développement tels que l'administration électronique ou encore en tant qu'outil à la formalisation et au suivi des politiques de développement. L'Afrique est au cœur de ces évolutions et il est largement reconnu que les TIC joueront un rôle fondamental pour ses populations alors que nous nous trouvons à un moment décisif de la gouvernance technologique, tournant que la pandémie actuelle, COVID-19, rend d'autant plus urgent.

La Commission européenne a ainsi fait du Digital4 Development une priorité essentielle des partenariats internationaux pour les années à venir. Elle vise à faire de l'Europe un leader mondial de la transformation numérique, en œuvrant envers une économie numérique équitable et compétitive qui place les personnes et les principes des droits de l'homme au cœur de son action. Dans cette perspective et à l'initiative de cinq Etats membres (Allemagne, Belgique, Estonie, France et Luxembourg), la communication « *Shaping Europe's digital future* » publiée en février 2020, a institué le D4D Hub en tant que plateforme phare de coopération numérique qui permettra de construire et de consolider une approche à l'échelle de l'UE promouvant les valeurs de cette dernière et mobilisant ses Etats membres et ses entreprises, les organisations de la société civile, les établissements financiers, le savoir-faire et les technologies numériques. Dans ce contexte, trois programmes phares numériques ont été lancés sous la présidence allemande du

Conseil de l'UE le 8 décembre 2020, dont le *Global* et le *African D4D Hub*, le *EU-AU Data Flagship* et la *African European Digital Innovation Bridge*. Le projet Afrique-Europe D4D Hub sera mis en œuvre par un consortium composé de cinq agences européennes, dont LuxDev.

LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

En 2020, 91 associations disposaient d'un agrément auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes en vertu de la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire.

Les ONG représentent un vecteur complémentaire de l'aide bilatérale, permettant à la Coopération luxembourgeoise d'être active dans des pays, des zones et secteurs dans lesquels le ministère n'intervient pas ou auxquels il a difficilement accès. Ainsi, les ONG sont des partenaires de la Coopération luxembourgeoise dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales et non pas des agents exécutants du gouvernement.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID-19, qui a affecté le travail des ONG, qui se sont vues contraintes de suspendre, soit de réajuster leurs activités. Afin de permettre aux ONG de dé-

veloppement (ONGD) de continuer leurs activités sur le terrain, le MAEE a offert l'option aux ONGD luxembourgeoises de réallouer des fonds au sein de leurs projets. Ces réallocations ont permis aux ONGD de disposer de fonds nécessaires pour appuyer leurs partenaires à faire face aux conséquences du virus. Lorsqu'une reprogrammation n'était pas possible, le MAEE a fourni des budgets supplémentaires aux ONGD concernées.

Malgré les contraintes budgétaires liées à la pandémie de la COVID-19, et afin d'éviter une interruption de l'aide, le MAEE a choisi de ne pas réduire les aides budgétaires consacrées aux ONGD. Contrairement à la coopération bilatérale à travers LuxDev, les ONG ont ainsi pu bénéficier du soutien intégral de la part de la Coopération luxembourgeoise, même en pleine période de COVID-19.

L'année 2020 a également été marquée par une augmentation des incidents sécuritaires. Face à la situation dans certains Etats fragiles où les ONGD sont amenées à intervenir, le MAEE a décidé en 2020, dans le cadre des projets de développement, de débloquer des ressources pour financer non seulement des formations de sécurité pour les partenaires et coopérants locaux, mais aussi des équipements non létaux, éligibles en tant qu'Aide Publique au Développement, nécessaires pour assurer la sécurité des partenaires et coopérants locaux.

Suite à des cas liés à l'exploitation, aux abus et au harcèlement sexuels (SEAH) dans le secteur de la coopération au développement et de l'action humanitaire au niveau international, le ministère et le Cercle de Coopération des ONG ont décidé d'élaborer une Charte pour prévenir et réagir aux SEAH. La Charte s'inscrit dans les recommandations du DAC sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel dans le contexte de la coopération pour le développement et de l'aide humanitaire. Le MAEE a décidé de conditionner l'octroi ou le renouvellement de l'agrément ministériel, auprès du MAEE, à l'adhésion à cette Charte à partir de janvier 2021.



Projet de l'ONG Care



Projet de l'ONG Handicap International au Bangladesh (cr : HI)

La Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire cultive un échange régulier et constructif avec les ONG, représentées par le Cercle de Coopération des ONG du Luxembourg, concrétisé notamment à travers les réunions du groupe de travail MAEE-ONG qui s'est réuni à quatre reprises en 2020.

Les ONGD ont déboursé en 2020 un montant de 85.340.843,42 euros pour des activités de coopération au développement, notamment à travers les instruments financiers principaux :

- Accords-cadres de coopération au développement : 25 accords-cadres ont été cofinancés en 2020 dont deux accords-cadres menés en consortium, pour un total de 29.696.045,47 euros
- En 2020, 5 accords-cadres pluriannuels ont été reconduits pour un total de 23.929.115,04 euros part MAEE
- Cofinancement de projets de développement : 76 projets individuels de 36 ONG ont été appuyés en 2020, pour un total de 9.476.379 euros part MAEE

Au total, l'APD allouée aux ONG nationales était de 68.593.871 euros en 2020, soit 25 % de l'aide publique au développement bilatérale luxembourgeoise.

Ce montant comprend notamment aussi l'APD allouée pour l'action humanitaire (aide d'urgence, aide alimentaire, prévention de crises, reconstruction et réhabilitation), les subsides pour les activités de sensibilisation du grand public et d'éducation au développement au Luxembourg, ainsi que l'appui en matière de frais administratifs des ONG.

Le nombre d'ONG agréées ainsi que le pourcentage important de l'APD alloué aux ONG témoignent de l'importance que la population et la Coopération luxembourgeoise accordent aux organisations de la société civile en tant qu'acteurs du développement à part entière. L'engagement fort du ministère en faveur des ONG luxembourgeoises contribue ainsi au maintien du niveau d'APD autour de 1 % du RNB.



SENSIBILISATION ET ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

Au défi de l'éradication de la pauvreté appartient également le travail de sensibilisation et d'éducation au développement, notamment au niveau national. Ces activités ont pour objectif la sensibilisation de l'opinion publique au Luxembourg aux différents thèmes concernant le développement durable des pays et des relations entre les pays, notamment le commerce international équitable. Elles visent également à ce que le public, dès le plus jeune âge, acquière les connaissances et compétences nécessaires pour comprendre et engager une réflexion critique sur les causes et conséquences de la pauvreté, et adopte un rôle actif dans le développement de sociétés plus justes et inclusives.

Les projets et programmes sont guidés par l'expertise des ONGD acquise à travers leur expérience de terrain, mais aussi par l'Agenda 2030 et les 17 Objectifs de développement durable pour rendre compte de la complexité des enjeux de notre société dans ses dimensions sociales, écologiques et économiques. Ils abordent notamment les thèmes des inégalités, des droits humains, de l'égalité de genre, de la souveraineté alimentaire, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, du changement climatique, des chaînes de production, etc.

Les ONGD nationales jouent dès lors un rôle essentiel dans la mise en œuvre des actions de sensibilisation et

d'éducation au développement au Luxembourg. Ainsi, en 2020, la Coopération luxembourgeoise a cofinancé **13 projets annuels et 14 accords-cadres triennaux** pour un budget total de 2.345.563,16 euros.

Afin de favoriser l'implication des citoyens, la Coopération luxembourgeoise veille également à promouvoir des initiatives et campagnes conjointes entre ONGD sur des thématiques de développement spécifiques ainsi que sur le développement durable en général. Dans ce cadre, le MAEE a alloué un montant de 474.449,84 euros (taux de cofinancement de 100 %) à **deux mandats d'exécution** en matière de sensibilisation et d'éducation au développement : le Centre d'information Tiers Monde (CITIM) et la campagne *Rethink your clothes*.

Le MAEE a en effet poursuivi le financement sous mandat du CITIM de l'ASTM qui, depuis 1982, propose une documentation et une offre pédagogique spécialisées sur les pays du Sud, les rapports Nord-Sud et le développement humain. Cette documentation est mise à disposition du grand public sous forme d'une bibliothèque. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le CITIM est financé à 100 % par le ministère. De plus, en 2020, les ONGD *Fairtrade Lëtzebuerg* et la *Fondation Caritas Luxembourg* ont été mandatées pour mettre en œuvre la deuxième phase de la campagne *Rethink your clothes*, qui vise à sensibiliser le grand public aux défis sociaux et écologiques de l'industrie textile.

En matière de politiques nationales de sensibilisation et d'éducation au développement, le MAEE a maintenu sa représentation au sein du Comité interministériel pour l'éducation au développement durable (CIEDD) dans l'optique de définir des orientations pour intégrer l'éducation au développement durable à tous les niveaux du système éducatif luxembourgeois. Le CIEDD a pour objectif de coordonner ces efforts avec les principales parties prenantes institutionnelles et les acteurs de la société civile. Dans ce contexte, la Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire fut également représentée aux événements du réseau Global Education Network Europe (GENE), en vue d'une capitalisation et d'une mise en réseau plus prononcée des actrices et acteurs concernés par l'éducation au développement aux niveaux européen et luxembourgeois.



Potager du centre pour enfants et adolescents à Madagascar (cr : PADEM)

FINANCE INCLUSIVE, SECTEUR PRIVÉ, DIGITAL4DEVELOPMENT

LA FINANCE INCLUSIVE ET INNOVANTE

La place financière du Luxembourg dispose d'une expertise considérable, qui peut également être mise à disposition du développement international. Depuis plus de vingt-cinq ans, la Coopération luxembourgeoise soutient activement le développement de la microfinance et de la finance inclusive en vue de réduire la pauvreté dans le monde, afin de promouvoir le développement économique, une croissance inclusive, ainsi que l'inclusion socio-économique des femmes et des jeunes. C'est ainsi que le Luxembourg est devenu un centre d'excellence-clé pour la finance inclusive et innovante.

Aujourd'hui, les instruments d'investissement en microfinance basés au Luxembourg représentent plus de la moitié des actifs sous gestion du secteur. Ces fonds sont principalement investis dans les pays en développement et représentent donc une part considérable des investissements étrangers directs dans ces pays. Il s'agit d'un exemple de l'effet de levier que peuvent avoir les fonds privés pour promouvoir le développement durable dans le monde entier.

En 2020, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi son appui à divers acteurs actifs dans le domaine de la finance inclusive.



A travers le séminaire Catapult : Inclusion Africa, la Luxembourg House of Financial Technology (LHoFT) appuie les *fintechs* africaines et facilite la mise à l'échelle des solutions les plus prometteuses à travers la création de partenariats.

Dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19, qui a affecté les entreprises au niveau mondial, un fonds de réponse COVID-19 pour appuyer les institutions de microfinance et leurs clients a été créé avec ADA, le partenaire principal du MAEE dans le secteur de la finance inclusive. La Coopération luxembourgeoise a également appuyé la coordination des investisseurs en vue d'assurer une liquidité suffisante des acteurs de terrain pendant ces temps difficiles.

En partenariat avec cinq de ces fonds d'investissements d'impact, le projet Smallholder Safety Nets Upscaling Programme (SSNUP) a été lancé par le ministre Fayot le 2 octobre, dans le cadre d'une visite à la Maison de la microfinance. Ce projet, mis en œuvre par ADA, bénéficie d'un cofinancement de la Direction du Développement et de la Coopération suisse.

Une nouvelle convention a été signée avec le réseau global de la microassurance, le Microinsurance Network (MiN), dont le Secrétariat est basé à Luxembourg.

Le 5 octobre 2020, l'Alliance for Financial Inclusion (AFI), un réseau global composé d'une centaine de régulateurs des secteurs financiers, a rejoint l'écosystème de la finance inclusive luxembourgeoise en inaugurant son bureau à Luxembourg.

L'année 2020 était également marquée par la Semaine Européenne de la Microfinance, un rendez-vous annuel d'experts du secteur, dont l'événement phare est la remise du Prix européen de la Microfinance. Le 19 novembre, dans le cadre d'une cérémonie en ligne, le prix a été octroyé à la banque *Muktinath Bikas* du Népal, en reconnaissance de son programme intégré d'épargne adapté aux besoins des clients.

En janvier 2020, le Luxembourg, avec *Bamboo Capital Partners* et une coalition de partenaires, a lancé la plateforme d'investissement SDG500, dédiée au financement des Objectifs de développement durable (ODD). L'objectif de la plate-forme est de collecter 500 millions USD pour six fonds afin d'investir dans des centaines d'entreprises des marchés émergents

Unité de transformation de karité
de l'association We do not sleep



Projet de microfinance au Kenya

et frontaliers ou en développement. Le Luxembourg participe à trois de ces sous-fonds à travers des financements concessionnels : le fonds ABC, le fonds *BLOC Smart Africa*, et le fonds *BUILD*.

Le *Luxembourg Microfinance and Development Fund* (LMDF) est un fonds d'investissement public-privé en microfinance, dont l'activité consiste à appuyer de manière ciblée des institutions de microfinance de petite et de moyenne taille. A travers ses investissements en Asie, en Afrique et en Amérique latine, ce fonds, qui a atteint une taille de plus de 39 millions d'euros en 2020, a su financer plus de 55.000 micro-entrepreneurs, et créer des résultats mesurables en termes d'inclusion financière.

Ensemble avec le ministère des Finances et le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable, la Coopération luxembourgeoise continue à soutenir l'investissement dans des projets durables. A travers une assistance technique au *Forestry and Climate Change Fund* (FCCF), la Coopération promeut l'investissement dans des projets de sylviculture dans des forêts tropicales en Amérique centrale, avec l'objectif de rétablir des zones forestières secondaires ou dégradées et de les rendre économiquement, écologiquement et socialement viables.

Pour transformer et moderniser les exploitations agricoles familiales au Burkina Faso et au Mali, et faciliter leur accès aux financements, l'ONG *SOS Faim* met en œuvre le projet Agri+ sous mandat de la Coopération luxembourgeoise pour la période 2016-2022.



ATTF / HOUSE OF TRAINING

Afin d'utiliser l'expertise et le potentiel de la place financière du Luxembourg pour soutenir le secteur de la coopération au développement, la Coopération luxembourgeoise appuie l'agence de transfert de technologies financières (*ATTF / House of Training*) dans la mise en œuvre d'un programme de formations au Rwanda, au Cabo Verde, El Salvador, Kosovo, Vietnam, en Mongolie et en Afrique de l'Ouest. En 2020, le travail de l'Agence de transfert des technologies financières (ATTF) a été étendu au Laos et à l'Éthiopie. Cet échange contribue, au-delà du transfert de connaissances dans le secteur bancaire, à la valorisation du savoir-faire de la place financière luxembourgeoise, ainsi qu'à l'établissement de liens internationaux durables entre professionnels du secteur.



LA COOPÉRATION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Le dynamisme du secteur privé joue un rôle de plus en plus important en matière de développement, reconnu par le Programme d'action d'Addis Abeba de 2015 sur le financement du développement, qui vise à mieux faire converger les incitations adressées au secteur privé et les objectifs de développement publics.

La *Business Partnership Facility* (BPF) est un outil qui vise à encourager le secteur privé luxembourgeois et européen à s'associer aux partenaires dans les pays en développement, leur permettant ainsi de promouvoir le transfert de technologie et d'expertise, ainsi que la création d'emplois dans les pays en développement. La facilité cible les secteurs des TIC, de la *fintech*, des énergies renouvelables, de la logistique et de l'économie circulaire. Depuis l'édition 2020, les entreprises peuvent également obtenir des cofinancements pour des projets dans les secteurs de l'espace, la mobilité, la *CleanTech*, et la *HealthTech*. Cinq projets de qualité ont été sélectionnés en 2020, ce qui porte à 30 le nombre de projets retenus par la BPF.



Projet de microfinance au Kenya



DIGITAL FOR DEVELOPMENT (D4D)

Le concept du Digital4Development (D4D) vise à encourager l'intégration et la capitalisation des outils numériques par les acteurs de l'aide au développement et de l'action humanitaire, qu'il s'agisse par exemple des services sociaux de base, de grands projets innovants de développement ou encore en tant qu'outil à la formalisation et au suivi des politiques de développement. L'Afrique est au cœur de ces évolutions et il est largement reconnu que les technologies de l'information et de la communication (TIC) joueront un rôle fondamental pour ses populations en quête d'émergence.

La Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a dans ce cadre formellement adhéré aux « 9 Principes pour un développement numérique », issus d'un dialogue concerté parmi les principaux acteurs numériques de la communauté internationale.

En 2020, la Coopération luxembourgeoise s'est engagée à mobiliser d'avantage les partenariats, approches et instruments innovants dans les domaines où le Luxembourg dispose d'un avantage comparatif spécifique, notamment dans le secteur des TIC. L'attention portée à la digitalisation au sein de la Coopération luxembourgeoise n'est certes pas nouvelle, mais le sujet a pris un nouvel élan ces dernières années. Ceci est en phase avec la volonté de la Commission européenne de faire du Digital4Development une priorité des partenariats internationaux pour les années à venir.

Actuellement, la Coopération luxembourgeoise met en œuvre une quarantaine de projets dédiés au secteur numérique et des TIC. Les projets D4D ciblent surtout les services financiers numériques, les télécommunications, la télémédecine ou encore la cybersécurité.

Par ailleurs, une clause relative à la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme a été introduite dans les contrats avec les entreprises.

La Coopération luxembourgeoise est également engagée au niveau multilatéral. Le Cadre intégré renforcé (CIR) est un programme multi-bailleurs lié directement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui aide les pays les moins avancés à jouer un rôle plus actif dans le système commercial multilatéral. L'engagement financier pour 2016-2022 s'élève à 4,5 millions d'euros, portant ainsi la contribution totale du Luxembourg à 9 millions d'euros.

Le projet de télémédecine SATMED+ a été mis en œuvre jusqu'au 31 décembre 2020, en partenariat avec cinq ONG. SATMED est une plateforme de télémédecine basée sur l'équipement, la technologie et la connectivité d'emergency.lu, et mise à disposition d'ONG et d'agences de développement. Cet outil de télésanté, développé par SES TechCom, vise à améliorer la santé publique dans des pays en développement et des pays émergents, plus spécifiquement dans des zones isolées ne disposant pas de connectivité. Une suite à ce projet est envisagée.



Digital Finance Initiative au Togo

Au cours de l'année 2020, le Luxembourg a œuvré de manière proactive, ensemble avec d'autres partenaires de développement, pour la mise en place d'un D4D Hub sur le plan européen, qui promeut une approche multi-acteurs en intégrant le secteur privé, la société civile et le monde académique. Cette plateforme Digital4Development vise à faire de l'Europe un leader mondial de la transformation numérique pour le développement, en promouvant une économie numérique équitable et compétitive qui place les personnes et les principes des droits de l'homme au cœur de son action. Le 8 décembre 2020, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a lancé officiellement le D4D Hub en présence des représentants des cinq Etats membres de l'UE. Lors du lancement, le Premier ministre Xavier Bettel a souligné l'importance d'accompagner les pays partenaires africains dans leur transformation digitale avec comme objectif ultime la réduction de la fracture numérique et l'utilisation des innovations numériques pour un développement durable inclusif de ces pays.

Parmi les projets phares de la Coopération luxembourgeoise dans le domaine du D4D, on peut notamment citer le partenariat avec le *Interdisciplinary Centre for Security, Reliability and Trust (SnT)* de l'Université du Luxembourg, lancé le 30 octobre 2020 par Franz Fayot, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire. A cette même occasion, le projet *LuxWays* a été lancé, avec l'objectif de former une cohorte d'experts ouest-africains en cybersécurité en partenariat avec des universités du Burkina Faso et du Sénégal.

Dans le secteur de la télémédecine, la plateforme SATMED, outil de télésanté développé par *SES TechCom*, et basée sur l'équipement, la technologie et la connectivité d'*emergency.lu*, a continué de mettre en place des services et applications de télémédecine (*e-learning*, stockage de données de patients, consultations en ligne, etc.) qui visent à améliorer la santé publique des pays en développement. L'installation d'antennes satellites SATMED permet d'atteindre les communautés habitant des zones isolées où l'accès à internet via l'infrastructure terrestre n'est pas disponible, afin de les connecter à des médecins et des institutions de santé du monde entier, à travers une solution TIC innovante.

The background is a solid blue color. Overlaid on this are several white geometric lines. A large, irregular white shape is formed by a series of connected lines, creating a frame-like structure. Within this structure, there are two overlapping white polygons that resemble stylized, elongated hexagons or octagons. These shapes intersect each other and the outer frame, creating a complex, layered geometric pattern.

**ACTION
HUMANITAIRE**

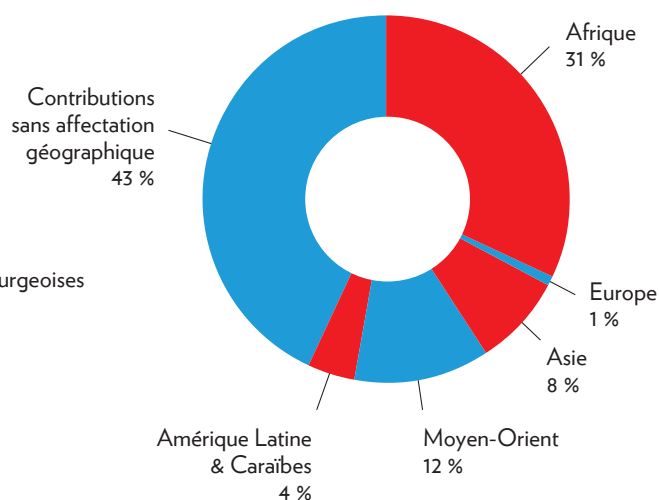
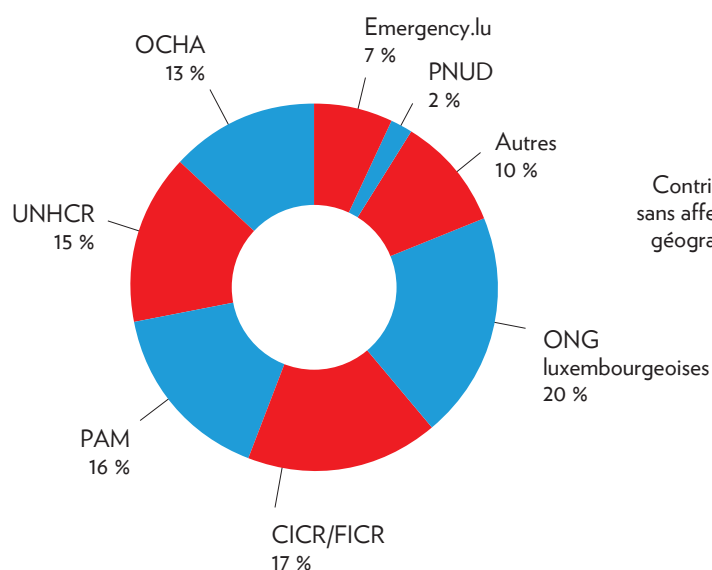
L'ACTION HUMANITAIRE

Face à la multiplication des crises, à leur prolongement ainsi qu'à leur caractère de plus en plus complexe, les besoins d'aide humanitaire dans le monde entier ne cessent de s'accroître, couplés en 2020 par la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19. Pour soutenir les réponses de ses partenaires huma-

nitaires dans de nombreux contextes, le ministère des Affaires étrangères et européennes a consacré un budget total de 61.742.258,40 euros en 2020. Le budget a été déboursé pour soutenir des interventions humanitaires dans divers pays et dans les trois phases de la crise humanitaire telles que définies dans la stratégie d'action humanitaire du Luxembourg, à savoir : l'urgence, la transition et la prévention.

DÉBOURSEMENTS À TRAVERS TOUS LES CRÉDITS

ACTION HUMANITAIRE		%	% DE L'APD
Aide d'urgence	54.018.479,99 €	87,49 %	13,61 %
dont assistance matérielle et services d'urgence	41.916.031 €	67,89 %	10,56 %
dont aide alimentaire d'urgence	4.048.220 €	6,56 %	1,02 %
dont coordination des secours et services de soutien et de protection	8.054.229 €	13,04 %	2,03 %
Aide à la reconstruction et réhabilitation	2.990.210 €	4,84 %	0,75 %
Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue	4.733.569 €	7,67 %	1,19 %
Total	61.742.258 €	100,00 %	15,56 %





Programme Alimentaire Mondial
au Yémen (cr : PAM)

En 2020, ensemble avec ses partenaires de confiance, l'action humanitaire luxembourgeoise a intensifié ses efforts pour maintenir un appui aux opérations dans des contextes humanitaires déjà existants, tout en soutenant la réponse humanitaire à la crise de la COVID-19. Cette approche a notamment permis de maintenir l'assistance cruciale aux populations vulnérables dans les crises prolongées et les crises oubliées. Le Luxembourg a ainsi mis à disposition des financements substantiels pour réaliser des projets d'urgence et de réhabilitation d'ONG luxembourgeoises et pour appuyer les opérations humanitaires des agences onusiennes ainsi que du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Le Luxembourg a également continué à honorer ses engagements dans le cadre des partenariats stratégiques, conclus en 2017 pour une durée de quatre ans, avec le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR) et le Comité International de la Croix-Rouge (CICR). Compte tenu de la pandémie de la COVID-19 et de la complexité de l'année 2020 y compris sur le plan humanitaire, il a été décidé ensemble avec les partenaires concernés de prolonger ces partenariats d'une année, à savoir jusqu'à la fin de 2021.

En sus du soutien financier annuel, les partenariats avec le PAM, le UNHCR et OCHA prévoient aussi la possibilité d'un déploiement de la plateforme emergency.lu et le développement de solutions dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, contribuant ainsi de manière innovante à l'efficacité de la coordination des efforts d'ur-

gence sur le terrain. Outre les missions en cours, sur demande du UNHCR, la plateforme emergency.lu a été déployée dans un camp de réfugiés au Soudan en décembre 2020 dans le cadre de la crise dans la région du Tigré en Ethiopie qui a poussé des milliers de personnes à fuir le pays.

En mai 2020, le Luxembourg a soumis son troisième et dernier rapport de mise en œuvre des engagements pris lors du Sommet Humanitaire Mondial de mai 2016. Le Luxembourg avait souscrit à l'ensemble des engagements fondamentaux à la base de « l'Agenda pour l'Humanité » et avait pris 45 engagements nationaux. Le Luxembourg a ainsi continué à suivre l'initiative « Grand Bargain », un accord entre agences de mise en œuvre et donateurs visant à rendre l'aide humanitaire plus efficace notamment en la rendant plus prévisible. D'ailleurs, un rapport lié à cet engagement a été également soumis et intégré par le secrétariat du « Grand Bargain » dans le rapport global de cette initiative.

Comme les années précédentes, le gouvernement luxembourgeois a contribué en 2020 au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) qui permet à l'ONU de faire en sorte que l'aide humanitaire parvienne le plus rapidement possible aux personnes touchées par des crises dans le monde. Les contributions au CERF sont notamment allouées pour répondre rapidement à des crises soudaines ou sous-financées, comme par exemple en 2020 à l'explosion du port de Beyrouth, aux déplacements forcés de populations au Burkina Faso ou encore aux ouragans en Amérique centrale. A travers le CERF, l'action humanitaire luxembourgeoise soutient dès lors non seulement les crises urgentes mais également les crises prolongées et dites « oubliées ». Reflétant l'engagement du Luxembourg à poursuivre le soutien envers ce Fonds, le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Franz Fayot, a participé à la Conférence d'annonce virtuelle de haut niveau pour le CERF, organisée par OCHA le 8 décembre 2020. Il y a annoncé une contribution luxembourgeoise de 10 millions d'euros pour la période biannuelle de 2021 à 2022.

A l'instar des années précédentes, en 2020 le gouvernement luxembourgeois a fourni des contributions à un nombre de Fonds communs humanitaires (*Country-based Pooled Funds* - CBPF). Ce soutien



Camp de réfugiés climatiques
à Niamey

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, le Luxembourg a soutenu l'Appel préliminaire du CICR dans le cadre de sa réponse opérationnelle à la crise sanitaire, avec un focus particulier sur le Niger et le Burkina Faso. Par ailleurs, le ministère a soutenu les activités du ministère de l'Action humanitaire et de la Gestion des catastrophes du Niger dans sa lutte contre la pandémie de la COVID-19 y compris dans les camps de réfugiés et de personnes déplacées en interne. De plus, l'action humanitaire du Luxembourg a soutenu le fonds d'urgence de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans le contexte de la crise sanitaire.

Compte tenu de la complexité des crises humanitaires et du fait que la pandémie de la COVID-19 a exacerbé les vulnérabilités des personnes touchées, le ministère a accordé à ses partenaires une flexibilité afin de pouvoir adapter leurs activités aux nouveaux défis.

permet au Luxembourg d'honorer l'engagement de renforcer la localisation de l'assistance humanitaire ainsi que de se reposer sur des mécanismes de financements fiables pour atteindre les personnes qui sont le plus dans le besoin. En 2020, un nouvel appui au Fonds humanitaire dédié à l'Afghanistan a été concrétisé, ce qui a amené le nombre des fonds soutenus par le Luxembourg à dix.

En termes d'optimiser la coordination de la réponse humanitaire à la crise COVID-19, le Luxembourg a activement participé aux réunions de coordination dans le cadre du Plan de réponse humanitaire global au COVID-19 coordonné par OCHA, de l'Appel préliminaire du CICR pour sa réponse au COVID-19, ainsi qu'aux réunions au niveau de l'Union européenne.

Sur le plan interne, dans le cadre de la mise à jour de la stratégie du Luxembourg en matière d'action humanitaire, le ministère a organisé en 2019 et en 2020 des ateliers thématiques portant sur les priorités de l'action humanitaire du Luxembourg tels que l'innovation, le nexus « humanitaire-développement-paix » (*Triple Nexus*), la réduction des risques lors des catastrophes, la digitalisation responsable et la protection des données, l'évaluation et l'audit dans l'action humanitaire. Ces ateliers ont permis des échanges fructueux entre les partenaires luxembourgeois et internationaux de l'action humanitaire luxembourgeoise.

En terme de transformation digitale et protection des données dans l'action humanitaire, le ministère a encore renforcé davantage en 2020 sa collaboration avec le CICR dans ce domaine crucial. Dans ce contexte, le ministère a inter alia contribué à la mise en place du *DigitHarium*, un forum global lancé fin 2020 pour discuter et débattre de la transformation digitale dans le secteur humanitaire en mettant un accent particulier sur la protection des données, la protection humanitaire et l'éthique afin de trouver des solutions adéquates aux dilemmes numériques actuels. Le Luxembourg est également devenu membre du groupe consultatif du *DigitHarium*.



L'AIDE D'URGENCE

En préparation aux éventuelles catastrophes naturelles et urgences humanitaires ainsi que pour répondre aux besoins humanitaires croissants dans le contexte des crises prolongées, le Luxembourg réserve environ 75 % de son budget humanitaire aux urgences. L'allocation de cette aide se fait selon les besoins et en accordant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables, en tenant notamment compte de plusieurs indicateurs tels que la classification des crises humanitaires, les indices de gestion des risques (INFORM) ainsi que les indicateurs pour les crises oubliées publiés par ECHO et OCHA. En 2020, 8.150.000 millions d'euros ont été alloués pour répondre à des urgences humanitaires dans le monde entier.

Compte tenu de la complexité des crises et de la dégradation de la situation humanitaire, le Sahel est resté en 2020 la région prioritaire de l'action humanitaire luxembourgeoise. Ainsi, le Luxembourg a soutenu les réponses humanitaires au Burkina Faso, au Mali, au Niger à hauteur d'environ 8.858.000 euros. Le Luxembourg a également continué à assurer une réponse humanitaire à la crise en Syrie et à l'impact de ce conflit prolongé sur la région, à la crise des réfugiés Rohingyas au Bangladesh ainsi qu'au conflit au Yémen qui ravage le pays depuis 2014. Par ailleurs, face à une nouvelle ère de vulnérabilité mondiale,

la réponse humanitaire luxembourgeoise en 2020 a englobé un nombre d'autres contextes fragiles et complexes, y compris le Soudan du Sud, le Soudan, la Somalie, l'Éthiopie, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, l'Iraq, les Territoires palestiniens occupés, l'Ukraine, l'Afghanistan et la Colombie. Finalement, sur le plan humanitaire, l'année 2020 a été marquée non seulement par la crise liée à la COVID-19 mais également par inter alia l'explosion du port de Beyrouth au Liban, l'intensification du conflit dans le Haut-Karabagh, l'impact désastreux des ouragans Eta et Iota en Amérique centrale, et l'émergence d'un nouveau conflit dans la région du Tigré en Éthiopie. La mise en œuvre de l'assistance humanitaire d'urgence dans ces pays et régions a été réalisée moyennant des contributions aux agences onusiennes, au CICR et à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et Croissant-Rouge (FICR), ainsi que des projets d'ONG luxembourgeoises et internationales.

A part les contributions financières, le ministère a également fourni des contributions en nature, notamment à travers emergency.lu, ainsi qu'une assistance technique par le biais d'experts. Dans ce contexte, suite à l'explosion survenue au port de Beyrouth au mois d'août 2020, un collaborateur de la Direction de la coopération et de l'action humanitaire a été dépêché au Liban dans le cadre de la mission d'experts pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe et d'urgence (UNDAC) pour contribuer aux efforts de coordination des soutiens et secours nationaux et internationaux.

Camp de réfugiés climatiques à Niamey



PHASE DE TRANSITION, DE RÉHABILITATION ET DE RECONSTRUCTION

Après l'urgence, la phase de transition vise à soutenir les efforts des populations affectées pour reconstruire leur vie et récupérer leurs moyens de subsistance. L'objectif de la phase de transition est à la fois de faire le lien entre la phase d'urgence et celle de développement, et d'accompagner la communauté et les individus dans le processus de reconstruction et de réhabilitation.

En 2020, le ministère a poursuivi son cofinancement des activités de réhabilitation et de reconstruction avec des projets de la Fondation Caritas Luxembourg en Afghanistan et Soudan du Sud, deux projets de Care in Luxembourg au Mozambique et en Indonésie et le cofinancement de deux projets de reconstruction de la Croix-Rouge luxembourgeoise au Mali et en Ukraine.

En ligne avec son engagement envers l'Objectif de Développement durable 16 sur la paix, la justice et des institutions solides, le ministère a également poursuivi son soutien aux activités du Centre international pour la justice transitionnelle (*International Center for Transitional Justice* - ICTJ) pour ses programmes de justice transitionnelle en Tunisie et en Colombie, ainsi qu'un projet de recherche sur le lien entre la justice transitionnelle et la prévention. Par ailleurs, le ministère a soutenu la deuxième phase du projet de l'ONG Appel de Genève visant la consolidation de la paix et la protection des civils au Mali. De plus, l'ONG Refugee Education Trust (RET) a été soutenue pour la mise en œuvre d'un programme de démobilisation d'enfants associés aux forces et groupes armés en RDC.



PRÉVENTION ET RÉSILIENCE

En ligne avec le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes adopté en mars 2015, le MAEE alloue au moins 5 % de son budget d'action humanitaire au financement d'activités dans le domaine de la prévention, de la résilience et de la réduction des risques de catastrophes.

Dans cette optique, le ministère appuie ses partenaires humanitaires dans la mise en œuvre de mesures préventives telles que des initiatives en matière de renforcement des capacités locales, d'évaluation des risques, de systèmes de surveillance, d'alerte précoce et de prépositionnement d'articles de secours. Le ministère encourage ses partenaires à veiller à la protection de l'environnement et à intégrer des stratégies d'adaptation au changement climatique dans leurs projets humanitaires. La prévention et la résilience, qui représentent le troisième pilier de l'action humanitaire luxembourgeoise, interviennent à la fois en amont et en aval des phases d'urgence et de transition.

D'autre part, en 2020, le Luxembourg a poursuivi son soutien au ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes du Niger dans le cadre du partenariat humanitaire bilatéral pour la mise en place d'activités de réduction des risques en matière d'inondations. Aussi, le Luxembourg a appuyé des projets de prévention de ses partenaires ONG avec nombreuses contributions envers plusieurs projets de Friendship Luxembourg au Bangladesh, deux projets de la Croix-Rouge luxembourgeoise au Niger et en Madagascar, un projet de la Fondation Caritas au Laos et un projet de Handicap International Luxembourg au Myanmar. Finalement, le ministère a soutenu le Secrétariat des Nations unies pour la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (UN-DRR) dans ses efforts de renforcer la résilience des nations et des communautés face aux catastrophes.

Par ailleurs, avec l'objectif de contribuer aux efforts en matière de prévention et de lutte contre la violence sexuelle, le Luxembourg a financé une étude du CICR sur la violence sexuelle menée au Soudan du Sud et en République centrafricaine.



EMERGENCY.LU

En date du 18 décembre 2020, Franz Fayot, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, HITEC Luxembourg, SES Techcom et Luxembourg Air Ambulance ont signé l'accord pour continuer le programme « emergency.lu » jusqu'en 2026.

Une solution pertinente et fortement sollicitée par les agences humanitaires lors des catastrophes et crises majeures, emergency.lu continuera à fournir des services TIC aux agences humanitaires, à la population et aux gouvernements des pays affectés. Innovante et à la pointe de la technologie, la nouvelle version de la plateforme sera plus performante, flexible et extensible.

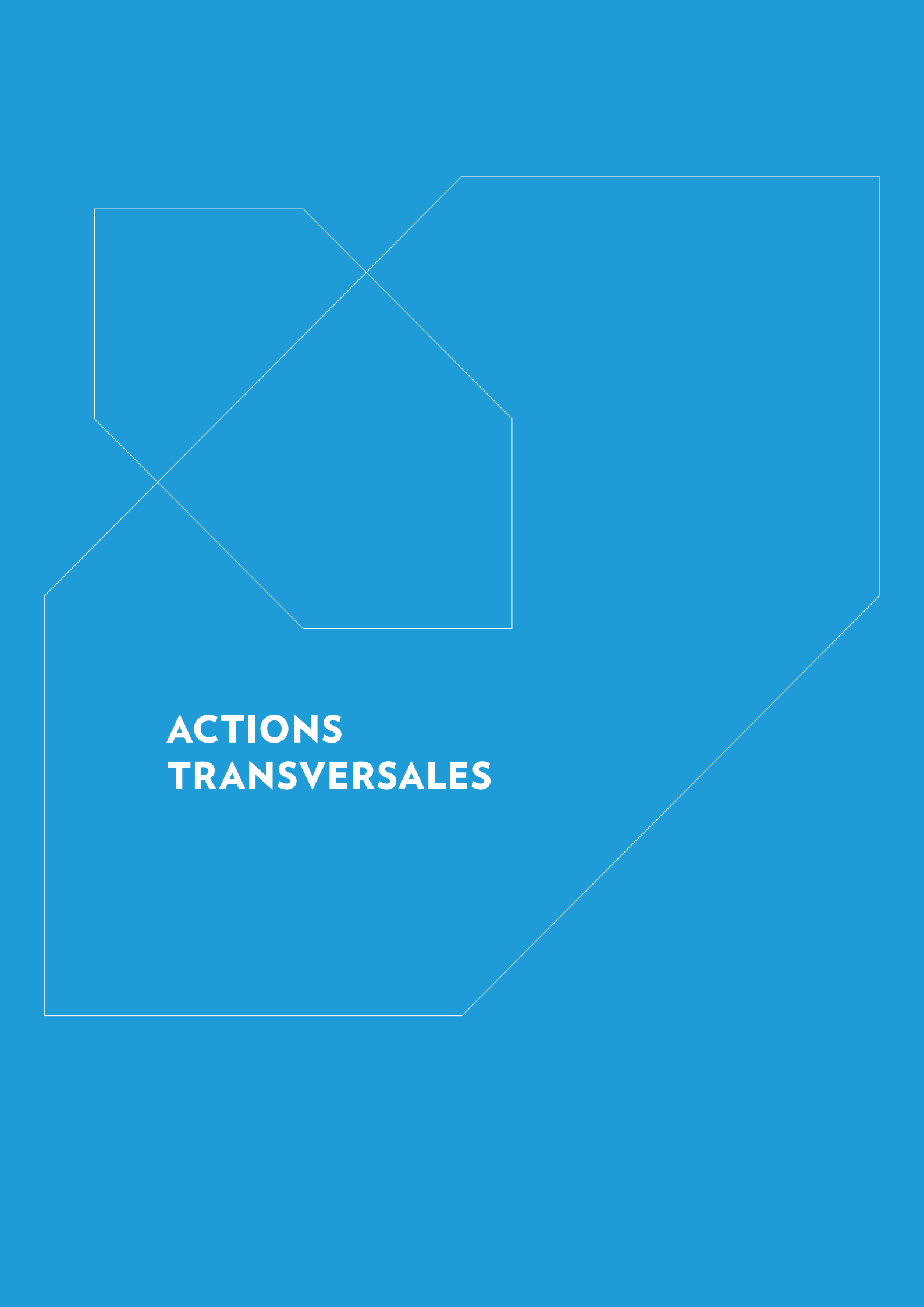
Depuis janvier 2012, en soutien aux organisations humanitaires, le ministère a déployé des dispositifs de télécommunication à travers le monde, à savoir aux Bahamas, au Chad, aux Comores, en République dominicaine, en Guinée, à Haïti, à Madagascar, au Mali, au Mozambique, au Népal, au Niger, au Nigéria, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Sierra Leone, à Saint-Martin, au



Prolongation de emergency.lu
jusqu'en 2026

Sud-Soudan, en Syrie, à Vanuatu et au Venezuela. En étroite collaboration avec le Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS), partenaire opérationnel d'emergency.lu, 40 volontaires du groupe chargé de missions humanitaires ont été dépêchés sur les lieux sinistrés pour installer et opérer les systèmes.

Au cours de l'année 2020, l'action humanitaire luxembourgeoise a pu, via emergency.lu, fournir des services aux organisations humanitaires en République centrafricaine, au Nigéria, au Niger, au Chad, au Venezuela et en Syrie, ceci sur demande du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'ETC (Emergency Telecommunications Cluster), du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) et de l'UNICEF. En décembre 2020, trois terminaux ont été dépêchés au Soudan dans le cadre de la crise au Tigré.

The background is a solid blue color. Overlaid on this are several white geometric lines that form a series of overlapping, irregular polygons. These lines create a sense of depth and structure, with some lines intersecting to form smaller shapes within the larger ones. The overall effect is a modern, minimalist design.

ACTIONS TRANSVERSALES



COVID-19

Les pays du Sud, qui disposent souvent déjà de systèmes de santé publique fragiles, sont particulièrement impactés par les effets de la crise sanitaire liée à la COVID-19, avec en première ligne de front les populations vulnérables, qui en souffrent de manière disproportionnée. Dans ce contexte, la Coopération luxembourgeoise a dès le premier trimestre de 2020 apporté une réponse coordonnée, tant sur le plan de la coopération au développement qu'en matière d'action humanitaire, qui visait d'une part à appuyer directement ses pays partenaires sur le plan bilatéral et d'autre part à contribuer aux efforts de riposte de la communauté internationale.

Afin de maximiser la cohérence et l'impact de ses appuis, les efforts de la Coopération luxembourgeoise s'inscrivent pleinement dans le cadre de l'approche *Team Europe* de l'Union européenne et de ses Etats membres. Cette dernière constitue le cadre européen de prédilection pour la réponse externe à la COVID-19, aussi bien pour couvrir des besoins d'urgence et d'importance vitale que pour des soutiens socio-économiques structurants s'inscrivant dans le moyen et long terme. Fin 2020, les contributions luxembourgeoises se chiffraient ainsi à près de 69 millions d'euros avec une priorisation de l'allocation des ressources à l'Afrique de l'Ouest où se situent cinq des sept pays partenaires prioritaires de la Coopération luxembourgeoise.



Sur le plan bilatéral, la Coopération luxembourgeoise a, entre autres, apporté un soutien direct de près de 14 millions d'euros à l'urgence sanitaire au Cabo Verde, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Laos, Mongolie, Myanmar, Nicaragua, Salvador et Kosovo. Ces appuis, dont certains se prolongeront au-delà de 2020, sont mis en œuvre à travers LuxDev, l'agence luxembourgeoise pour la coopération au développement. Dans certains pays partenaires où la Coopération luxembourgeoise met en œuvre des programmes de santé pluriannuels, tels qu'au Laos et au Sénégal, des efforts ont en outre été initiés avec les partenaires nationaux afin de renforcer ou d'intégrer des composantes d'appui spécifiques. Ces dernières visent notamment à consolider les systèmes sanitaires et les dispositifs de prévention et de prise en charge de pandémies, y compris à travers une mise à disposition d'assistance technique et d'équipements essentiels dont en matière de chaîne de froid.

Ces appuis sont complétés par des soutiens financiers ciblés et thématiques en matière de développement et d'action humanitaire à des acteurs et instruments multilatéraux, des organisations non gouvernementales ainsi qu'aux opérations menés par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). En accord avec ses engagements sur le plan multilatéral, le Luxembourg a ainsi renforcé ses appuis à certains de ses partenaires majeurs dont l'Alliance du Vaccin (GAVI), le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (UNOCHA). Afin de contribuer à une distribution équitable des vaccins à la COVID-19, en particulier dans les pays du Sud, le Luxembourg a également décidé de s'engager à hauteur de 1 million d'euros au mécanisme de partage international COVAX, sous l'égide de GAVI, l'Alliance du Vaccin. Reconnaisant l'importance des apports et des partenariats qu'entretiennent les organisations non gouvernementales luxembourgeoises et internationales sur le plan local, la Coopération luxembourgeoise a de plus fourni des financements complémentaires et facilité des réorientations d'activités en faveur de la riposte à la COVID-19.

Remise d'équipements de protection individuelle à des professionnels de santé dans la province de Bolikhamxay au Laos



Livraison de matériel médical d'urgence dans les régions rurales du Laos

TEAM EUROPE

Team Europe est le cadre européen unique pour la réponse externe à la crise de la COVID-19 afin de faire face à la crise sanitaire immédiate et aux besoins humanitaires dans les pays partenaires. Ce concept fut étendu par la suite, afin d'adresser également l'impact structurel à plus long terme sur les sociétés et les économies des pays en question, jusqu'à l'orientation des programmes pluriannuels de l'UE avec ses pays partenaires.

Depuis son lancement en avril 2020, le *Team Europe* a mobilisé 38,5 milliards d'euros. En 2020, le Luxembourg, qui s'est aligné sur cette approche conjointe de l'UE, a contribué 68,88 millions d'euros à la réponse COVID-19.

Les priorités politiques du *Team Europe* sont :

- 1) l'aide d'urgence et l'aide humanitaire ;
- 2) l'appui à la santé de base, l'eau et l'assainissement et les systèmes de nutrition ;
- 3) l'appui à la reprise socio-économique.

Les valeurs qui guident l'approche sont la solidarité européenne avec les pays partenaires et la détermination de l'UE à exercer un leadership mondial pour une reprise durable. C'est sur les thèmes de la durabilité et l'innovation que se jouent les liens avec le *Green Deal*, les Objectifs de développement durable (ODD) et le principe du *Build Back Better and Greener*.

On note un élan considérable émanant de la Commission européenne et du Service extérieur d'affirmer le rôle de l'Union européenne sur la scène mondiale en matière de poids géopolitique – l'UE étant le bailleur le plus important en Afrique – face à l'influence grandissante d'autres acteurs dans certains pays partenaires ou certains vides dans les fora multilatéraux. La Commission européenne recherche activement des synergies pour promouvoir cette approche dans les enceintes multilatérales.

Dans ce contexte, il convient de noter que les *Team Europe Initiatives*, qui sont la concrétisation de cette approche *Team Europe* dans les programmes de coopération pluriannuels de l'UE avec ses pays partenaires, seront au cœur de la programmation pour les années à venir et seront aussi couplées au NDICI – le *Neighbourhood, Development and International Cooperation Instrument* – donc le nouvel instrument financier pour le développement et le voisinage, qui deviendra opérationnel avec le prochain cadre financier pluriannuel.

De manière générale, le Luxembourg s'est aligné sur l'approche et salue surtout la nouvelle dynamique qu'elle génère pour la programmation conjointe mais aussi sur le plan politique.



Populations vulnérables à des inondations liées au changement climatique au Niger



ENVIRONNEMENT & CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les grands changements environnementaux mondiaux, notamment le changement climatique, la perte en biodiversité ou encore la désertification, altèrent les systèmes humains et naturels sur lesquels reposent le bien-être humain et les activités économiques, et continueront d'influencer les conditions de développement des pays. Ces changements constituent des menaces et un défi majeur pour les sociétés dans leurs capacités à satisfaire les besoins humains de base, promouvoir la justice, la paix et la sécurité et poursuivre une croissance et un développement durables.

Les années à venir seront décisives pour prévenir les effets du changement climatique, qui se font déjà ressentir de manière aigüe dans certains pays, et limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C par rapport aux températures de l'ère préindustrielle. Les rapports successifs du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont montré que les impacts du changement climatique, tels que l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes comme les inondations et les cyclones, mais également des changements plus graduels comme l'élévation du niveau de la mer, l'augmentation de la température et l'acidification des océans, des sécheresses de longue durée, se font déjà sentir à l'échelle mondiale. Les implications en termes de développement sont donc considérables. La façon dont les communautés, villes

et pays se développent, à la fois socio-économiquement et spatialement, sont par ailleurs des déterminants-clés de leur vulnérabilité aux impacts du changement climatique.

La thématique environnementale constitue dès lors un élément-clé de l'objectif global de la stratégie générale de la Coopération luxembourgeoise, et l'une des trois thématiques transversales de son action. Ainsi, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi en 2020 son approche de transversalisation (*mainstreaming*) de la thématique à travers ses projets et programmes de coopération, dans une logique de cohérence avec le principe d'*additionnalité* du financement climatique international prévu par l'accord de coalition du Gouvernement.

L'année 2020 a été marquée par le lancement d'un processus de révision de la stratégie environnement climat de la Coopération luxembourgeoise, basé sur les conventions internationales environnementales et sur les orientations politiques et stratégiques développées aux niveaux international, européen et national.

Un groupe de consultants a été mandaté pour accompagner la Coopération luxembourgeoise dans ce travail qui sera poursuivi en 2021, et qui a pour objectif de davantage intégrer les thématiques de l'environnement et du changement climatique dans les projets et programmes soutenus par l'aide publique au développement. Ces thématiques seront étroitement liées à celle de l'égalité des genres, autre thématique transversale de la Coopération luxembourgeoise, afin de tenir compte de la plus grande vulnérabilité avérée des femmes et des filles face aux conséquences du changement climatique.

La nouvelle stratégie se déclinera sur base de principes-clés en différentes thématiques prioritaires cohérentes avec les priorités visées par la stratégie générale de la Coopération luxembourgeoise, et proposera des lignes directrices quant aux différentes modalités de mise en œuvre. Un plan d'action opérationnel sera également mis en place et définira les actions-clés à mener par la Coopération luxembourgeoise à moyen terme afin d'assurer le déploiement de la stratégie.

¹ Titre d'un article publié dans le journal The Guardian (consulté le 08 avril 2021).



GENRE

« LES DROITS DES FEMMES OCCUPERONT LE DEVANT DE LA SCÈNE EN 2020 »¹

L'année 2020 était une année charnière pour l'égalité des genres, et ce pour de nombreuses raisons. Cinq ans après le lancement des Objectifs de développement durable (ODD), vingt ans après la résolution historique du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité, vingt-cinq ans après la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, 2020 est une année importante pour la réflexion, l'engagement et l'action.

Lancé fin 2020, le troisième plan d'action de l'UE en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes réaffirme que l'égalité entre les hommes et les femmes et l'émancipation des femmes et des filles (GAP III) continue à constituer un objectif politique essentiel de l'action extérieure de l'UE.

Depuis lors, le monde a fait de nombreux progrès, mais le chemin à parcourir pour parvenir à l'égalité des genres est encore long. Les avancées durement acquises sont fortement remises en cause et de nouveaux défis sont apparus.

Les trois quarts des pays du monde disposent aujourd'hui de lois sur la violence domestique, mais 137 femmes dans le monde sont tuées chaque jour par un membre de leur propre famille ; dans l'Union européenne, une femme sur dix déclare avoir été victime de cyber-harcèlement depuis l'âge de 15 ans.



Davantage de femmes et de filles peuvent accéder à l'éducation, mais l'écart entre les sexes en matière de participation au marché du travail stagne. Partout, ce sont les femmes qui assument en grande partie les soins et le travail domestique non rémunérés, souvent au détriment de leur carrière et de leur participation à l'économie. Et si la pauvreté mondiale a reculé, elle reste fortement féminisée : les femmes âgées de 25 à 34 ans ont 25 % de chances de plus que les hommes de vivre dans l'extrême pauvreté.

LA CRISE DE LA COVID-19 : UN NOUVEAU FOSSÉ ENTRE LES SEXES ?

Les enjeux sont encore plus élevés depuis que la pandémie de coronavirus ravage le monde, car les périodes de grande crise placent souvent les femmes en première ligne. Elles prennent des décisions cruciales sur la manière de faire face aux effets de la crise sur la santé publique, la société et l'économie, mais sont en même temps touchées de manière disproportionnée par la pandémie. L'emploi et les conditions de travail ont connu des bouleversements majeurs, soulevant la question d'un possible renversement des progrès en matière d'égalité des genres. Une participation accrue des femmes dans le redressement en cours de la pandémie de la COVID-19 sera crucial dans la reconstruction des sociétés plus inclusives, plus justes et plus écologiques.

Au rythme actuel, il faudra attendre encore 100 ans pour réaliser la parité entre les genres dans les domaines de la politique, de l'économie, de la santé et de l'éducation, selon la conclusion du *Global Gender Gap Report 2020*. Mais il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. Le rapport signale également des domaines d'action susceptibles de faire progresser l'égalité entre les sexes, p. ex. l'augmentation de la représentation politique des femmes, la mise en place d'infrastructures de soins abordables et le partage équitable des tâches domestiques et des soins, ainsi que l'enseignement aux jeunes femmes et aux filles des compétences dont elles ont besoin pour réussir dans leurs emplois futurs.

Ecole primaire de Hantigoussou
à Niamey

Le Luxembourg réaffirme son engagement inébranlable en faveur de la *Plateforme d'action de Pékin* et de l'ensemble des actions en faveur de l'égalité des genres qui y sont décrites. Le renforcement des droits des femmes et des filles constitue un élément-clé de l'objectif global de la stratégie générale de la Coopération luxembourgeoise, et l'une des trois thématiques transversales de son action. Ainsi, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi en 2020 son approche de transversalisation (*mainstreaming*) de la thématique à travers ses projets et programmes de coopération, dans une logique de cohérence. La réalisation des droits des femmes comme droits humains fondamentaux et de l'égalité des genres exige une approche coordonnée et multisectorielle qui implique toutes les parties prenantes, y compris la société civile et les organisations de femmes, ainsi que le monde des affaires.

Conformément à l'objectif d'adopter une approche sensible au genre, en 2020 la Coopération luxembourgeoise a révisé son ancienne stratégie en matière de genre sur base des orientations politiques et stratégiques développées aux niveaux international, européen et national. Ceci afin d'intégrer la dimension du genre et de l'égalité des genres dans tous les projets et programmes soutenus par l'aide publique au développement, ainsi qu'au sein de notre structure institutionnelle.

Le Luxembourg a soumis sa réponse au 2019 Rapport du *Plan d'action genre de l'UE* en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (*Gender Action Plan, GAP*) II et a aussi participé à la consultation ciblée en préparation du 3^e plan d'action pour la période 2021-2025. Lors de la réunion du Conseil Affaires étrangères en formation développement en novembre 2020, le ministre Franz Fayot a soutenu la mise en œuvre du GAP III en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde entier. Il a en outre plaidé pour des objectifs ambitieux (notamment 85 % d'actions en lien avec le genre dans l'action extérieure) et le maintien d'un langage ambitieux (*gender equality* au lieu de *equality between men and women*).

La Coopération luxembourgeoise poursuit une approche de tolérance zéro à l'égard de la violence sexuelle et basée sur le genre dans ses programmes tout comme au sein de son institution. Dans cette optique et depuis début 2020, toute ONGD qui demande un financement de la part du MAEE doit au préalable avoir adhéré à une Charte portant sur la prévention et la lutte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels, avancée par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE en 2019. En

adhérant à cette Charte, toute ONGD souscrit aux engagements minimaux pour lutter contre toute forme d'exploitation, d'abus et d'harcèlement sexuel (*SEAH*).

Le Luxembourg a défendu vigoureusement le langage le plus fort en matière des droits humains des femmes et des filles dans toutes les enceintes internationales. C'est dans ce cadre qu'en 2020, le Luxembourg a été parmi les signataires d'une lettre commune de donateurs au Secrétariat du Conseil d'administration des Nations unies sur l'intégration du langage aligné *SEAH* pour les organisations multilatérales.

Pour soutenir la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, la Coopération luxembourgeoise a été le premier donateur international à confirmer son soutien à l'hôpital Panzi pour femmes et enfants du Dr Mukwege en République démocratique du Congo, à hauteur de 5 millions d'euros. L'intérêt particulier réside dans l'apport d'un soutien holistique au traitement des victimes de viols, tout en facilitant l'accès des victimes à la justice.



DROITS HUMAINS

Conformément à son engagement en tant que membre responsable de l'Union européenne et de la communauté internationale, l'accord de coalition du gouvernement luxembourgeois (2018-2023) réitère l'importance accordée dans son action extérieure à la défense des valeurs de liberté, de paix et sécurité, de démocratie, de respect des droits humains et de la dignité humaine, de solidarité, de tolérance, de pluralisme et d'égalité. Ces principes et engagements sont reflétés dans la stratégie générale de la Coopération luxembourgeoise dont l'objectif principal est de contribuer à la réduction et, à terme, l'éradication de la pauvreté extrême à travers le soutien au développement durable sur le plan économique, social et environnemental.

En soutien à l'Agenda 2030 des Nations unies et de l'atteinte des 17 Objectifs de développement durable en lien avec le principe de « ne laisser personne pour compte », la stratégie établit ainsi la promotion et le respect des droits humains en tant que priorité transversale de la Coopération luxembourgeoise. En complémentarité avec l'égalité des genres et la durabilité environnementale, ces trois priorités transversales sont systématiquement intégrées dans les interventions de

coopération et d'action humanitaire du Luxembourg. L'action humanitaire du Luxembourg est de son côté guidée par les principes et bonne pratiques d'action humanitaire (*good humanitarian donorship*) en accord avec les principes internationaux en faveur d'une aide prévisible et flexible et de la promotion du respect du droit international humanitaire.

L'action de la Coopération luxembourgeoise en faveur de la promotion et du respect des droits humains se décline selon une logique multi-niveaux et instruments, tant au niveau des foras multilatéraux et internationaux, qu'à travers le soutien à des projets et programmes dans ses pays partenaires. En 2020, des initiatives y ont notamment été menées dans le cadre de son action bilatérale et multilatérale ainsi qu'en appui aux organisations non gouvernementales et à la société civile au sens large, y compris pour ce dernier volet au Luxembourg à travers la sensibilisation et l'éducation au développement. Sur le plan national et concernant le secteur privé, il convient également de noter que la Coopération luxembourgeoise s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains. Dans ce contexte, la Coopération luxembourgeoise conditionne désormais explicitement ses appuis aux acteurs privés à l'engagement formel de ces derniers à respecter les droits humains.

Dans ses pays partenaires et en ligne avec son objectif de contribuer au renforcement de l'accès et de la fourniture de services sociaux de base de qualité, en particulier aux groupes de populations les plus vulnérables et marginalisés, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi en 2020 ses appuis bilatéraux et multilatéraux à des projets et programmes qui priorisent en premier lieu la défense et le respect des droits de l'enfant ainsi que le droit des femmes et des jeunes filles, y compris à travers un soutien aux droits de la santé et aux droits sexuels et reproductifs.

La promotion d'une gouvernance inclusive à tous les niveaux constitue une des quatre priorités thématiques de la Coopération luxembourgeoise. Face aux tendances observées d'une régression de l'expression et participation de la société civile, notamment au Sahel, en Amérique centrale et en Asie du Sud-Est, l'action de coopération luxembourgeoise a renforcé dans ses programmes et projets les appuis en faveur du respect de l'État de droit et de l'accès à la justice ainsi que le soutien à l'émergence d'institutions publiques plus performantes et redevables. Ces actions sont complétées par un soutien continu aux ONG luxembourgeoises et internationales pour promouvoir la participation de la société civile dans les processus décisionnels en vue de faciliter, à terme, la mise en place d'un environnement véritablement inclusif et basé sur les droits.

The background is a solid blue color. Overlaid on this are several white geometric lines that form a complex, abstract pattern. These lines create a series of overlapping polygons and rectangles, some of which are tilted at angles. The lines intersect to form a central diamond-like shape and other geometric forms that extend towards the edges of the frame. The overall effect is a modern, minimalist design.

EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT



OCDE CAD

Le Luxembourg est membre du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE depuis 1992. Un forum international unique, le CAD réunit les plus grands fournisseurs de l'aide au développement, et compte 30 membres.

L'objectif général du CAD pour la période 2018-2022 est de promouvoir des politiques, de coopération pour le développement et autres, qui contribuent à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et notamment à une croissance économique soutenue, inclusive et durable, à l'éradication de la pauvreté, à l'amélioration du niveau de vie dans les pays en développement, ainsi qu'à un avenir où plus aucun pays ne sera tributaire de l'aide.

Pour atteindre cet objectif général, le Comité s'occupe notamment d'opérer un suivi des ressources concourant à un développement durable, les évaluer, et en rendre compte ; de passer en revue les politiques et pratiques en matière de coopération pour le développement, et de promouvoir des normes et standards internationaux ; d'effectuer des analyses, définir des orientations et recenser les bonnes pratiques, afin d'aider les membres du CAD et la communauté des donateurs dans son ensemble à renforcer l'innovation dans la coopération pour le développement, l'impact et l'efficacité du développement et les résultats que cette coopération produit.

Dans le cadre de ces missions, le CAD a réalisé en 2020 un examen à mi-parcours de la Revue par les pairs du Luxembourg, lequel a salué les solides progrès accomplis, notamment dans le domaine de la finance inclusive, de la digitalisation et du changement climatique. Au nombre des actions cruciales du pays figurent des stratégies nationales à l'échelle de l'ensemble de l'administration, un dialogue et des mécanismes visant une cohérence accrue de l'action publique, ainsi que des investissements dans la gestion de l'information. Etant donné que le Luxembourg est un leader de la finance durable et inclusive, l'examen à mi-parcours l'a encouragé à promouvoir l'intégration des pays en développement dans la finance durable. Les investissements dans sa priorité transversale, à savoir l'environnement, et la réflexion sur la manière d'aborder la fragilité et la gestion des risques ont été distingués comme des leviers de progrès à venir.



EVALUATION

A la lumière de la pandémie de la COVID-19, le calendrier et la mise en œuvre des évaluations à conduire en 2020 ont dû être réajustés.

Deux ONG ont été évaluées au premier semestre 2020. L'évaluation externe des interventions de l'ONG luxembourgeoise *Comité pour une paix juste au Proche-Orient (CPJPO)* en matière d'éducation au développement et de sensibilisation de l'opinion publique luxembourgeoise des années 2016 à 2019 a eu lieu de février à juillet 2020. L'évaluation de la structure organisationnelle de l'ONG palestinienne *Palestinian Agricultural Development Association (PARC)* ainsi que de la gestion du programme *Advance Rural Development Investment (ARDI)* mis en œuvre par cette dernière a été menée de décembre 2019 à juillet 2020. Le programme ARDI a également fait l'objet d'un audit financier réalisé partiellement en présentiel et partiellement à distance par des auditeurs externes de janvier à juin 2020.

Le Luxembourg a en outre lancé une revue à mi-parcours conjointe avec LuxDev du Programme indicatif de Coopération (PIC III, 2017-2021) entre le Burkina Faso et le Grand-Duché de Luxembourg. Des évaluations techniques de deux interventions mises en œuvre par LuxDev et d'une intervention mise en œuvre par le FNUAP ont été faites par des consultants externes. Les consultants procéderont également à la revue stratégique du PIC III dans son ensemble au cours du premier trimestre 2021.

Les revues à mi-parcours de cinq des sept Programmes indicatifs de Coopération (PIC) menées en 2018 et 2019 ont fait l'objet d'un exercice de capitalisation en 2020 afin de tirer les leçons et recommandations essentielles de ces évaluations et d'améliorer le processus des revues à mi-parcours, avec comme objectif final d'optimiser les évaluations de la Coopération luxembourgeoise.

L'évaluation externe du programme *Appui au développement de l'inclusion financière 2018-2021* de l'ONG luxembourgeoise *Appui au développement autonome (ADA)* a été commanditée en décembre 2020 et se terminera en avril 2021.

Outre la gestion et le suivi des évaluations, le Luxembourg met l'accent sur le travail des réseaux d'évaluation. En 2020, le Luxembourg a participé aux réunions du Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN), de la Société luxembourgeoise de l'évaluation et de la prospective (SOLEP), et du Réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EVALNET). Quelques membres et partenaires de ce dernier, dont le Luxembourg, ont donné naissance à la Coalition mondiale d'évaluation COVID-19 qui s'est donnée pour mission d'évaluer la réponse à la pandémie de la COVID-19 et de fournir des éléments d'évaluation indépendants et crédibles, dans un souci de responsabilité et d'apprentissage.



SYSTÈME INFORMATIQUE

La Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire soutient les programmes de développement et d'action humanitaire mis en œuvre par une multitude de partenaires. Un solide instrument de centralisation et de gestion des données est essentiel. A ce titre et dans un objectif de modernisation, le ministère considère qu'une transition vers un système d'information professionnel est aujourd'hui nécessaire.

La Coopération luxembourgeoise entend profiter de ce programme de transformation pour non seulement faciliter la collecte d'informations sur les programmes de développement mis en œuvre auprès de sa multitude de partenaires, mais également pour améliorer la présentation des données projets à des fins de reporting interne et externe (IATI, OCDE), accroître la fiabilité des données et leur centralisation, et disposer d'un système capable de communiquer avec le système financier SAP déjà en place.

A cet effet, une feuille de route a été réalisée, documentant les étapes à suivre pour aboutir au système d'information susceptible de supporter les attentes décrites précédemment, mais aussi les besoins futurs. Une revue organisationnelle en vue d'identifier les différentes optimisations susceptibles et d'améliorer le fonctionnement de la Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire a également été effectuée en 2020.

The background is a solid blue color. Overlaid on this are several white geometric lines that form a series of interconnected, irregular polygons. These lines create a sense of depth and structure, with some lines extending from the top and bottom edges towards the center. The overall effect is a modern, minimalist graphic design.

COHÉRENCE DES POLITIQUES



COHÉRENCE DES POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT

La Coopération luxembourgeoise vise à promouvoir la cohérence des politiques pour le développement. Elle permet ainsi de s'assurer de l'articulation et de la cohérence d'ensemble des actions du Luxembourg dans un pays partenaire donné et de sa contribution effective à un développement durable.

L'approche 3D (diplomatie, développement et défense) mise en œuvre dans le cadre de la politique étrangère du Luxembourg, notamment à travers une approche pays coordonnée au Cabo Verde, permet d'assurer la cohérence entre politiques nationales pour contribuer ainsi à la croissance durable et la stabilité.

Ceci implique d'apprécier si et dans quelle mesure les politiques nationales concourent effectivement à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de l'agenda 2030 dans les pays en développement. Dans ce sens, la Coopération luxembourgeoise soutient l'inclusion de l'impact sur les pays en développement au sein du *Nohaltegkeetscheck*, qui permettra de tester la durabilité des initiatives législatives, renforçant ainsi les synergies entre les politiques nationales et la coopération internationale.

Au niveau national, le *Comité interministériel pour la coopération au développement* (CID) est chargé de la coordination pangouvernementale en matière de coopération au développement et de la cohérence des politiques pour le développement. Le CID travaille en étroit partenariat, tant avec la Commission interdépartementale du développement durable (CIDD), avec laquelle il a eu un premier atelier conjoint en juin 2020, qu'avec le *Comité interministériel des droits de l'homme* (CIDH).

Afin de renforcer des mécanismes essentiels à la cohérence des politiques, comme le CID, le Luxembourg est actuellement appuyé par l'OCDE à travers un scan institutionnel, qui permettra de formuler des recommandations en vue d'ajuster les mécanismes luxembourgeois afin de les rendre encore plus efficaces.

La Chambre des députés continue de son côté à jouer un rôle important en matière de gouvernance

et de cohérence des politiques en assurant une supervision d'ensemble via des échanges réguliers avec le gouvernement.

L'état d'avancement en matière de cohérence des politiques pour le développement est par ailleurs étroitement suivi par le *Cercle de Coopération des ONG de développement*, qui, avec l'appui de la Coopération, formule régulièrement des observations et met en œuvre des activités de sensibilisation, notamment dans les domaines du commerce équitable ou des vêtements responsables.

La Coopération luxembourgeoise est également consciente de ses responsabilités dans le domaine des droits humains, et soutient activement la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, dans le cadre du deuxième plan d'action national. Depuis cette année, la Coopération demande à ses partenaires privés à respecter les droits humains.



COMITÉ INTERMINISTÉRIEL POUR LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

La loi du 9 mai 2012, modifiant la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire, définit les compétences du Comité interministériel pour la coopération au développement (CID) qui est appelé à donner son avis sur les grandes orientations de la politique de coopération au développement ainsi que la cohérence des politiques pour le développement et demande au gouvernement de présenter à la Chambre des députés un rapport annuel sur les travaux du Comité, y compris sur la question de la cohérence des politiques pour le développement. Le règlement grand-ducal du 7 août 2012 fixe la composition et le fonctionnement du comité interministériel pour la coopération au développement.

En 2020, le CID s'est réuni à cinq reprises sous la présidence du directeur de la Coopération au dé-

veloppement et de l'action humanitaire. Outre des points d'informations réguliers sur les activités phares de la Coopération luxembourgeoise lors de chaque réunion, dont notamment les réorientations des projets et programmes en raison de la pandémie de la COVID-19, les travaux du CID ont mis un accent particulier sur la cohérence des politiques.

Ainsi, une première réunion conjointe du CID et de la Commission interdépartementale pour le développement durable (CIDD) a été organisée. Pendant que le CID coordonne les politiques du gouvernement en matière de coopération au développement et de la cohérence des politiques pour le développement, la CIDD, sous les auspices du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, est en charge de la planification, de la mise en œuvre et du suivi d'ensemble du Plan national pour le développement durable (PNDD), selon une logique de cohérence des politiques pour le développement durable. La session conjointe fut facilitée par deux experts de l'OCDE qui ont présenté le projet *Strengthening existing institutional mechanisms and capacities for policy coherence in Luxembourg*, qui, sur une période de 24 mois, permettra un travail sur les objectifs suivants : (a) Renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux luxembourgeois pour identifier des synergies, gérer les *trade-offs* politiques et éviter des retombées négatives lors de la mise en œuvre des ODD et (b) améliorer la compréhension des décideurs politiques et des principales parties prenantes sur la manière d'appliquer la cohérence des politiques et l'élaboration intégrée des politiques dans la pratique pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) au Luxembourg et à l'étranger. Ce travail sera poursuivi en 2021.

De plus, la présentation des résultats et du score du Luxembourg dans l'édition 2020 de l'Indice d'engagement pour le développement (*Commitment for Development Index* – CDI) par le *Center for Global Development* (CGD) a permis une analyse et un échange approfondi sur l'impact des différentes politiques du Luxembourg. L'objectif de l'indice étant d'attirer l'attention sur l'effet d'entraînement des politiques et sur la manière dont celles-ci affectent la vie des populations des pays à revenu faible ou intermédiaire, le CGD contribue à inciter un débat sur les politiques avec un impact au niveau du développement. Un échange basé sur des données vérifiables contribue ainsi à la promotion d'une réforme des politiques vers une meilleure cohérence pour ainsi réduire les inégalités et la pauvreté dans le monde.

D'autres réunions du CID ont en outre permis de faire le point sur l'évolution de certaines politiques européennes en lien avec le développement (p. ex. l'approche *Team Europe*) et de présenter les travaux en cours pour la formulation d'une stratégie sectorielle au sujet de la finance inclusive et du secteur privé au service du développement au sein de la Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire.

Des représentants du Cercle des ONGD ont été invités aux réunions du CID pour toutes les discussions portant sur la cohérence des politiques, dont une fut facilitée par le Cercle même. Les rapports de ces réunions sont publics et peuvent être consultés [sur le site internet du MAEE](#).

The background is a solid blue color. Overlaid on this are several white geometric lines that form a series of interconnected, irregular polygons. These lines create a sense of depth and structure, with some lines extending from the edges of the frame towards the center. The overall effect is modern and minimalist.

**S'ENGAGER DANS
LA COOPÉRATION
LUXEMBOURGEOISE**



S'ENGAGER DANS LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE

L'appui aux programmes gère les opérations liées au déploiement de ressources humaines au service de la Coopération luxembourgeoise : les stages rémunérés au sein de la Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire, les stages non rémunérés au sein de l'ONG internationale *ENDA Tiers-Monde*, le service volontaire de coopération (SVC) ; l'assistance technique junior (ATJ), programme d'initiation à la Coopération au développement financé par le MAEE et géré par LuxDev) ou encore les Jeunes professionnels en délégations auprès de la Commission européenne et du Service

européen pour l'action extérieure ainsi que les Junior Professional Officers (JPO) et les UN Volunteers (UNV) auprès des différentes agences onusiennes.

Par ailleurs, la Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire accorde d'une part un appui financier à des coopérants qui travaillent pour le compte de différentes ONGD luxembourgeoises agréées. D'autre part, le congé de coopération au développement a pour but de permettre aux membres de ces ONG de participer à des programmes et projets de développement afin de venir en aide aux populations des pays en développement, tant pour des missions au Luxembourg qu'à l'étranger. Le congé de coopération au développement ainsi que l'octroi du statut de coopérant sont accordés sous forme d'arrêté ministériel.

2020 - APERÇU DU DÉPLOIEMENT DE JEUNES RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DE LA COOPÉRATION

1 SDP	16 JPO	3 JPD	6 ATJ	9 VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES
UNDP (Praia)	OCHA (La Haye)	SEAE (Yangon)	LAO/027 (Vientiane)	Joint UN Office (Praia)
	OCHA (New York)	SEAE (El Salvador)	SEN/031 (Dakar)	OCHA (Addis Abeba)
	UNHCR (Nairobi)	SEAE (Hanoï)	SEN/032 (Dakar)	Joint UN Office (Praia)
	UNDESA (Dakar)		CVE/081 (Praia)	UN Women (Pristina)
	WHO (Genève)		CVE/082 (Praia)	OCHA (Dakar)
	WFP (Rome)		LAO/029 (Vientiane)	WHO (Vientiane)
	UNDP (Vientiane)			UNFPA (Dakar)
	UNHCR (Beyrouth)			WFP (Vientiane)
	UNICEF (New York)			UN Women (Dakar)
	UNICEF (Palestine)			
	BIT (Bangkok)			
	WFP (Bangkok)			
	UNFPA (Laos)			
	UNAIDS (Genève)			
	UNDP (New York)			
	UNDP (New York)			

TÉMOIGNAGES



REBECCA FELTEN

ATJ – Formation professionnelle et technique et Employabilité, Sénégal - Dakar

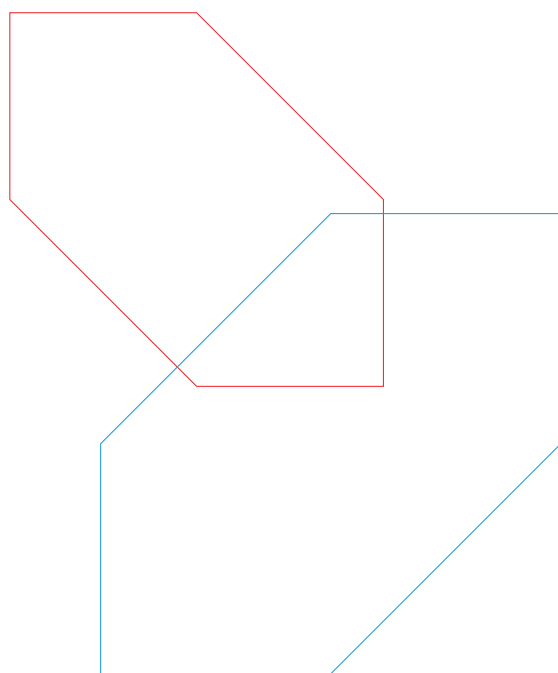
L'ENGAGEMENT PERSONNEL ET LA MOTIVATION INLIASSABLE DES PERSONNES IMPLIQUÉES ÉTAIENT IMPRESSIONNANTS ET ONT RÉAFFIRMÉ MA PASSION DE CONTINUER À M'ENGAGER DANS CE DOMAINE.

“

Durant mes études en coopération internationale, j'ai eu l'opportunité de découvrir le monde de la Coopération luxembourgeoise en ayant réalisé un stage dans une ONG luxembourgeoise ainsi qu'au sein du Cercle de Coopération des ONGD. Les expériences faites lors de ces stages ont fortement renforcé mon envie de m'engager dans le domaine de la coopération au développement. Après mes études, j'étais à la recherche d'un travail dans un projet au développement sur le terrain afin de pouvoir mettre en application mes compétences acquises et d'étendre mes connaissances en vivant dans un pays en voie de développement. En découvrant l'existence du programme d'assistant technique junior (ATJ), j'avais trouvé le chemin parfait pour réaliser mes ambitions personnelles et professionnelles.

Mon travail en tant qu'ATJ au sein du programme de la FPT et de l'Employabilité au Sénégal est très diversifié. Aucune journée ressemble à l'autre. Mes tâches à réaliser sont en alternance constante entre le bureau technique de LuxDev, le ministère de la Formation professionnelle du Sénégal et les missions de terrain au sein des centres de formation et lycées techniques. Principalement, j'assure le suivi de la programmation opérationnelle et des indicateurs du programme, mais également le suivi des accords de partenariat. Au-delà, je suis engagée à faciliter et optimiser la collaboration et la communication au sein de l'équipe. Pourtant, les missions de terrain restent parmi mes activités favorisées étant donné qu'elles me permettent d'observer et d'analyser de première main l'impact du programme sur les bénéficiaires.

Mon expérience au Sénégal est marquée par de nombreuses impressions inoubliables tant au niveau professionnel qu'au niveau personnel. Mon coup de cœur professionnel a été l'élaboration d'un partenariat entre trois lycées du Sénégal. L'engagement personnel et la motivation inlassable des personnes impliquées étaient impressionnants et ont réaffirmé ma passion de continuer à m'engager dans ce domaine.





MON COUP DE CŒUR ICI SONT LES PERSONNES AVEC LESQUELLES JE TRAVAILLE. LE CABO VERDE EST UN PAYS TRÈS ACCUEILLANT ET LES CAPVERDIENS, SES MEILLEURS AMBASSADEURS.

MARIA BELÉN ZAMBRANO

ATJ – Emploi et Employabilité, Cabo Verde

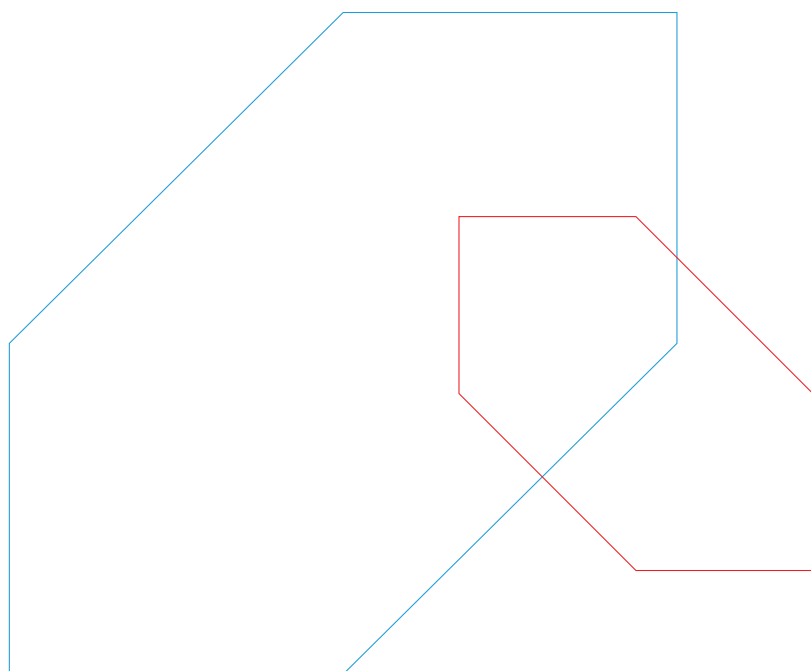
“

J'ai commencé le programme ATJ en septembre 2019 et je travaille au Cabo Verde pour le Programme *Emploi et Employabilité*. Avant de collaborer avec LuxDev, j'ai travaillé pour une ONG en microfinance comme chargée de projet et pour un cabinet d'études à Bruxelles. En ce qui concerne mes études, j'ai fait une licence en sciences politiques et un master européen en Droits de l'Homme.

Pour sortir un peu de la routine, je vais vous raconter une journée de travail pendant une mission. On commence par rencontrer l'équipe autour du petit déjeuner pour revoir le programme de la journée, puis on retrouve son chauffeur pour aller aux points de rendez-vous. J'ai fait la plupart de mes missions sur l'île de Santo Antão, donc il faut faire un peu de route sur des chemins escarpés pour arriver aux points de visite. Les associations appuyées par le projet en tourisme rural ont construit de petites

unités touristiques, comme des restaurants ou des maisons d'hôtes. On arrive aux rendez-vous et on démarre par un point avec l'association sur ce qui a été accompli et les problèmes rencontrés, puis on commence la formation ou l'atelier prévu. A la fin de la journée, on refait un point avec l'équipe pour préparer la journée suivante avant le dîner. Ce sont des journées où on peut voir le progrès des projets sur le terrain et discuter avec les bénéficiaires de leurs besoins et surtout de partager leur quotidien.

Mon coup de cœur ici sont les personnes avec lesquelles je travaille. Le Cabo Verde est un pays très accueillant et les Capverdiens, ses meilleurs ambassadeurs. L'équipe est très bienveillante, une vraie pièce-clé pour le bien-être au travail surtout au début quand je ne parlais pas la langue. J'ai pu travailler avec mes collègues sur différents dossiers, en débattre avec eux et leur poser toutes mes questions. Les partenaires et les associations locales sont toujours des personnes avec lesquelles c'est un plaisir de travailler et de partager des connaissances sur le pays. Leur engagement et leur partage m'ont permis d'apprendre énormément.



Edité par la :

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire
6, rue de la Congrégation
L-1352 Luxembourg
Tél. : +352 247 82351
www.gouvernement.lu/cooperation
www.facebook.com/maee.luxembourg
www.cooperation.lu (microsite dédié aux rapports annuels)
www.instagram.com/lux.aid

Crédit photo :

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire

Conception et réalisation :

cropmark, Luxembourg

